

*Louise
Houm*

N° ISSN 0753-8413

SOCIETE D'HISTOIRE DU CANTON DE LAPOUTROIE VAL D'ORBÈY



N° ISSN 0753-8413



BULLETIN N°6 1987

**BULLETIN DE LA
SOCIETE D'HISTOIRE
DU CANTON DE LAPOUTROIE
VAL D'ORBÉY**

N°6 - 1987

**SIEGE SOCIAL
50, rue Charles de Gaulle
68370 ORBEY**

*La Société d'Histoire du Canton de Lapoutroie - Val d'Orbey a été
inscrite au Registre des Associations du Tribunal d'Instance de Kayserberg
et est affiliée à la Fédération des Sociétés d'Histoire d'Alsace.*

Le présent Bulletin n° 6 - 1987 a été tiré à 400 exemplaires.

Tous droits réservés.

Les articles publiés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Dépôt légal : 4e trimestre 1987

N° ISSN 0753-8413

ILLUSTRATIONS DE COUVERTURE :

Soirée patoise du 6 décembre 1986

- Sketch préparé par M. Paul DEMANGEAT et joué par des enfants*
- " Au temps de not' bon roy " spectacle de l'Association Lorraine
LO COUARAIL*

SOMMAIRE

3 - Le Mot du Président	Soeur BEATRIX
4 - L'Assemblée Générale et Activités 1986	Lucien JECKER
7 - Bilan Financier	Rose-Blanche DUPONT
8 - Membres de la Société d'Histoire en 1986	
10 - Le Comité	
11 - L'Héraldique et ses applications	André HERRSCHER
19 - Vestiges d'une plaque commémorative d'un Prieur de Pairis	D.P. BRUNEL
25 - Le Château de Hans : Légende d'après Victor LALEVEE	
28 - Noms de lieux et Patois	Wulf MULLER
33 - Associations et Musées du Canton	
34 - Les Maîtres d'Ecole du Val d'Orbey aux XVII ^e et XVIII ^e siècles	Catherine SIMON
40 - Le Collège d'Orbey et la connaissance du Patrimoine	
41 - Conservation du Patrimoine : Bravo à l'Association Forestière du Noirmont !	Armand SIMON
43 - Labaroche : A la découverte des bornes communales	
47 - Découvertes fortuites de fragments d'une céramique de poêle fleurdéliée	D.P. BRUNEL & P. SAUR
51 - La percée des Vosges ... au Bonhomme ! Correspondance de 1845	Lucien JECKER
56 - Les Plaisanteries du Tacot	Lucien JECKER
57 - Les Soeurs de la Doctrine Chrétienne de Nancy : Genèse d'une fondation	Soeur BEATRIX
69 - Généalogistes à vos plumes ! Les Registres de conscription	Pierre COLIN
74 - Souvenirs d'autrefois : la Vie d'un Quartier de Lapoutroie	M. JULLIARD & E. HAMRAOUI
80 - Le Rotche de Jnaches au Boerzwa	Henri PETITDEMANGE
82 - Journaux de Guerre 1914-1915	G. GRUENER & A. SIMON
92 - Mes mémoires de 1915	+ Jean DODIN
94 - L'Eglise Ste Richarde de Hachimette. Il y aura 57 ans : le Baptême des Cloches	Marie-Josée COUTY
98 - Le Marchand de fromages à Fréland entre 1920 et 1940	Henri PETITDEMANGE
99 - Nouvelles brèves ... de 1923 ...	Lucien JECKER
100 - Les tribulations d'un paysan : récit patois	M. JULLIARD & E. HAMRAOUI
101 - L'Hôtel de la Croix d'Or à Orbey (2 ^e ème partie)	Lucien JECKER

Le Mot du Président

Le Bulletin n° 6 - 1987 est sorti des presses de l'Imprimerie I.C.M.A. de St Dié. Il est à la disposition de nos lecteurs dans les points de vente habituels et au local de la Société d'Histoire, à la Fondation Lefébure.

Edité par la Société Cantonale d'Histoire, son contenu ne concerne que les villages du canton et leurs habitants. Il est l'expression du Pays Welche à travers son histoire. Mis en vente chaque année en octobre, nous regrettons qu'il y ait confusion avec " Dialogues Transvosgiens " non édité par la Société d'Histoire du Canton de Lapoutroie - Val d'Orbey.

Amis lecteurs, en parcourant les différents articles de notre bulletin, vous y retrouverez des ancêtres, des amis, des gens bien de chez nous. Les longues heures passées aux archives départementales, aux archives notariales et municipales, ont permis de vous donner des renseignements authentiques. Le journal de bord des hostilités 14-18, ne manquera pas d'émouvoir les anciens qui ont vécu les débuts de la guerre à Orbey. Que de souvenirs vont être évoqués en examinant la photo du patronage à la Fondation, du temps de Mère Stanislas ?

C'est dans le passé que se trouvent les racines de l'avenir. C'est pourquoi les statuts de la Société d'Histoire ont prévu de sensibiliser les jeunes au respect des traditions et du patrimoine. La Société d'Histoire s'est réjouie, lorsque Soeur Alice-Marie a introduit dans sa classe une initiation à l'étude du patois. Dans le cadre " Culture Régionale ", l'idée était lancée. Fréland a suivi. Au collège, dans le cadre des PAE, l'étude du passé lapidaire (bornes) est mise en route, dans le secteur de Labaroche et d'Orbey. Cette action patronnée par la Commission " Inventaire et Sauvegarde ", créée par la Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace, avait déjà été entreprise par la Société Cantonale d'Histoire, lorsque les Calvaires du Canton avaient été répertoriés. La continuité est assurée, espérons-le.

Des questions m'ayant été posées au sujet de l'organisation de la Société Cantonale d'Histoire, je vais y répondre brièvement.

Comme dans toute association, un président responsable dirige la Société. Il est assisté d'un Comité élu, composé du Bureau et de membres assesseurs. Toutes publications, toutes actions entreprises au nom de la Société d'Histoire doivent être soumises au Président, lequel réunit le Bureau ou le Comité, selon l'importance du sujet. L'opportunité de la publication, de l'action à entreprendre sera discutée et soumise à un vote. Un ordre de mission verbal ou écrit sera alors délivré, si le demandeur a obtenu la majorité des voix. Toute démarche faite au nom de la Société d'Histoire sans que le Président en ait été informé est un abus de pouvoir. Agir en franc-tireur, désarticuler une association, quelle qu'elle soit.

Je pense que ces précisions satisferont les personnes qui s'intéressent au fonctionnement de la Société Cantonale d'Histoire.

En cette année du Forum du Patrimoine, conformément au but inscrit dans ses statuts, en union avec la Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace, la Société d'Histoire du Canton de Lapoutroie - Val d'Orbey, apporte son soutien à tous ceux qui, sans être passésistes, tiennent à conserver les particularismes du Canton Welche.

La Présidente
Soeur BEATRIX

Soeur BEATRIX

ASSEMBLEE GENERALE ET ACTIVITES 1986

Lucien JECKER

Du fait de l'absence de la Présidente, Soeur Béatrix, le programme de la réunion fut largement bouleversé. Plusieurs membres du Comité, partis aux nouvelles, apprirent à l'assemblée que la Présidente, prise de malaise, n'assistera pas à cette journée et c'est donc M. Henri PETITDEMANGE, vice-président, qui la présida.

On notait la présence de M. DIDIERJEAN, conseiller général et maire de Fréland, M. et Mme DENIS, du Laboratoire de Sociologie de Strasbourg, M. Raymond MAIRE, adjoint au Maire d'Orbey, M. Wulf MULLER, dialectologue, MM. COLIN et MOINAUX, de la Société Philomatique Vosgienne, M. HOBEL, président de la Société d'Histoire de Kientzheim. S'étaient faits excuser : MM. HAENEL, sénateur-maire de Lapoutroie, TOSCANI, maire du Bonhomme, DIEUDONNE et FALLER.

L'HERALDIQUE - Conférence de M. HERSCHER

M. André HERSCHER, héraldiste à Kientzheim, parla d'abord de la science et de l'histoire de l'héraldique en général. Son exposé s'appuyait sur de superbes séries de diapositives. La création des premières armoiries, en France, date du 12^e siècle ; toutefois, depuis les décrets révolutionnaires de 1790-91 sur l'abolition de la noblesse et l'interdiction du port d'armoiries, la France est le seul pays à ne plus avoir d'armoiries nationales.

L'héraldique était soumise à des règles très strictes et fièrement respectées. C'est la science de la connaissance des règles de définition et de composition des armes. Le terme " *blason* ", souvent employé en France pour désigner des armes, provient de l'allemand : *blasen* - sonner de la trompette - lors des tournois de chevaliers.

L'orateur décrivit les heaumes, peu à peu agrémentés de cimiers, de lambrequins, de couronnes, puis les écus, de plus en plus chargés, du fait des alliances. Les écus n'étaient pas seulement l'apanage des nobles mais ils furent utilisés aussi par les bourgeois ou les différents corps de métiers.

Il fallut malheureusement écourter la riche conférence de M. HERSCHER à qui le président de séance adressa de vifs remerciements et proposa de revenir en 1988 pour nous entretenir des blasons des différentes communes du canton vert.

LES ACTIVITES DE L'ANNEE 1986

M. Raymond MAIRE donna alors des nouvelles rassurantes de Sr Béatrix et lui présenta les vœux de prompt rétablissement. Il excusa aussi le départ du conseiller général, appelé à d'autres cérémonies.

Mme SCHEHIN donna ensuite lecture du procès-verbal de l'assemblée générale de 1986, tenue à Orbey, procès-verbal adopté à l'unanimité.

Le secrétaire, M. JECKER, donna connaissance des dernières statistiques de la Société d'Histoire qui compte actuellement 132 membres domiciliés dans le canton et 65 hors de celui-ci, dont 2 à l'étranger. Il exposa aussi les diverses activités de l'année écoulée : *participation* à la Foire d'Orbey, organisation de la *rencontre* " Inventaire et Sauvegarde " de la Commission fédérale avec M. KIENTZLER. En août 1986 : *double exposition* dans les locaux de la Fondation : celle des costumes d'autrefois et des travaux de généalogie de nos membres. La société répondit favorablement à l'invitation de la Fédération et participa à son stand de la *Foire Européenne* de Strasbourg où elle exposa en particulier des maquettes de roues d'eau. Une forte délégation du comité assista au *Congrès des Historiens d'Alsace*, tenu à Munster en octobre 1986. Le *Bulletin N° 5* de notre société sortit en novembre, tiré à 500 exemplaires, parfaitement mis en page par M. Armand SIMON et superbement présenté grâce à Melle Rose-Blanche DUPONT.

Le 6 décembre, ce fut la *seconde soirée patoise* qui se déroula dans la salle du Foyer St Martin de Lapoutroie et qui fut rehaussée par la participation du groupe " Lo Couarail " de St Nicolas-de-Port, les scolaires d'Orbey dirigés par le directeur d'école, M. JEANDON, qui dansèrent la Soyotte et d'autres danses régionales, sans oublier le trio des tout-petits entraînés par M. Paul DEMANGEAT d'Orbey, et les gogattes !!! L'ambiance était chaude et la soirée remporta un fier succès, tant populaire que financier. Le film réalisé sur cette soirée fut projeté à Orbey le 8 mars dernier et réunit d'autres sympathisants du pays welche.

La société continue sa lutte pour la *sauvegarde du patrimoine*. En 1986, en accord avec la municipalité d'Orbey qui accorda une subvention exceptionnelle de 8 000 F, et les monuments historiques, elle décida la rénovation du Calvaire du Bas d'Orbey.

Au local du siège, les *permanences* sont toujours assurées le samedi après-midi, quoique peu fréquentées. Le 9 février dernier, la Présidente était invitée à la cérémonie de *remise* du dictionnaire de biographie alsacienne, édité par la Fédération, aux écoles du canton, et de l'ensemble des 84 bulletins des Sociétés d'Histoire du département au C.E.S. d'Orbey. Sr Béatrix exposa aux notabilités présentes l'historique complet de notre Société d'Histoire.

Depuis peu, après plusieurs réunions de travail, le Comité est intervenu auprès de l'administration pour pouvoir reprendre les *sondages* sur le site de l'ancienne abbaye cistercienne de Pairis. Le secrétaire insista sur la nécessité de l'appui et de l'aide matérielle de tous.

En résumé, le secrétaire releva les efforts consentis par la société pour préserver le passé culturel et architectural du canton. Elle continue les recherches historiques sur le Val d'Orbey, anime la vie culturelle du canton vert et tient une place enviable au sein de la Fédération des Sociétés d'Histoire d'Alsace.

LE BILAN FINANCIER DE L'ANNEE 1986

La trésorière, Melle Rose-Blanche DUPONT, présenta alors les comptes de 1986. La situation financière est saine et se résume dans les chiffres suivants :

Recettes : 77 481,47 F Dépenses : 43 144,79 F
soit un excédent final de 34 336,68 F

Au nom des commissaires aux comptes, Mme WALTZER parla de la régularité et de la sincérité des opérations comptables et félicita la trésorière pour son travail, le soin apporté à sa comptabilité et sa compétence. Sur sa proposition, l'assemblée lui donna quitus et se joignit aux réviseurs pour de longs applaudissements. Mme WALTZER Gaby et M. François MASSON acceptèrent de se charger de la révision des comptes pour l'exercice en cours.

RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE SOEUR BEATRIX

Le rapport moral de la Présidente Soeur Béatrix, fut alors lu par M. H. PETITDEMANGE. Elle rappela d'abord les monuments ruraux déjà restaurés par la société, soit donc six calvaires. Elle remercia aussi tous ceux qui, dans le canton, se dévouent pour la sauvegarde du patrimoine, ainsi, en premier lieu, ceux qui ont entrepris la rénovation de la Maison Welche à Fréland, puis Mme LOCICERO qui dirige la consolidation des ruines du château du Hohnack, M. de MISCAULT qui a installé le musée des eaux de vie de Lapoutroie tout en conservant l'originalité des anciens locaux du relais de poste, M. le sénateur-maire, M. HAENEL, qui s'est opposé à la démolition de l'ancienne gare de Hachimette et lance un projet d'animation de cet ancien lieu public. Par contre, elle déplore que le manoir de la Fondation LEFEBURE à Orbey ne soit pas restauré dans son style primitif : lambris du 19e siècle, ouvertures de la tourelle néo-gothique. Ce manoir est le témoin d'une époque, il appartient à tous les Orbelais.

Ce rapport recueillit aussi l'adhésion de toute l'assemblée.

Sur la proposition de la trésorière, l'assemblée unanime approuve et charge la Présidente d'intervenir auprès des services préfectoraux pour obtenir la reconnaissance de l'utilité publique de la société cantonale d'histoire.

M. PETITDEMANGE sollicite alors les participants à faire part de leurs souhaits ou suggestions quant à la vie de la société et son bulletin annuel. Personne ne se manifestant, il remercia l'assemblée et leva la séance.

La municipalité de Fréland invita les participants à un vin d'honneur avec kougelhoph bien apprécié. Puis l'on se dirigea vers le restaurant du Brézouard pour le banquet traditionnel au cours duquel les échanges amicaux se poursuivirent entre les membres et leurs invités.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU CANTON DE LAPOUTROIE
VAL D'ORBÉY

ÉTAT DES COMPTES DE L'ANNÉE 1986

RECETTES

Cotisations 1985	2 700,--
Cotisations 1986	3 409,--
Cotisations 1987	1 070,--
Bulletins 1-2-3	105,--
Bulletins n° 4	6 072,--
Bulletins n° 5	4 870,--
Bulletins n° 6	1 150,--
Glossaires	965,--
Autrefois en Pays Welch	750,--
Historique Pairis	330,--
Pals de Lours	60,--
Cartes Postales	3 268,--
Remboursement frais de PTT	535,--
Subventions :	
Mairie d'Orbey - Calvaire	8 000,--
Mairie d'Orbey	1 000,--
Mairie de Lapoutroie	3 800,--
Repas Assemblée Générale	21 472,--
Soirée patoise	325,--
Dons	13 344,04
En banque au 1.1.86	3 936,43
En caisse au 1.1.86	
Total	77 481,47

DÉPENSES

Impression Bulletin n° 5	18 893,--
Assurances local	446,39
Fournitures de bureau	958,20
Impression Cartes Postales	4 102,97
Documentation	1 233,20
Frais de PTT	1 356,80
Frais de téléphone	164,89
Frais de diffusion	1 500,--
Frais de réception	140,40
Cotisations versées	370,--
Repas Assemblée Générale	4 000,--
Frais soirée patoise	9 978,94
Total	43 144,79

77 481,47
43 144,79

34 336,68 Solde au 31.12.1986 soit

Caisse d'Epargne 29 423,94
Caisse 4 912,74

Membres de la Société d'Histoire

Membres d'Honneur

Madame DENIS Marie-Noëlle - C.N.R.S. - Strasbourg
Monsieur VOGLER Bernard - Institut d'Histoire - Strasbourg
Monsieur COLIN Pierre - Dialectologue langues romanes - Rougiville (St Dié)
Monsieur MULLER Wulf - Philologue - Boudry (Suisse)

Collectivités ayant subventionné la Société d'Histoire

Le Conseil Général du Haut-Rhin
La Commune de Lapoutroie
La Commune d'Orbey

Membres Bienfaiteurs en 1986

- | | |
|-------------------------------------|--|
| 1 - BEDEZ Pierre - Orbey | 16 - MUNIER Lucie - Fréland |
| 2 - BLAISE Georgette - Orbey | 17 - NOEL Pierre - Orbey |
| 3 - COLLIN M. Antoinette - Colmar | 18 - PRUD'HOMME R. & G. - Orbey |
| 4 - DIDIERJEAN Claude - Fréland | 19 - PRUD'HOMME André - Orbey |
| 5 - DOCTRINE CHRETIENNE - Nancy | 20 - QUENET-MASSON Maryse - St Genis Laval |
| 6 - DUPONT Rose-Blanche - Orbey | 21 - RIETTE Albert - Labaroche |
| 7 - FLORENCE Denise - Orbey | 22 - SCHEHIN Bernadette - Orbey |
| 8 - FOESSEL Georges - Strasbourg | 23 - SCHUSTER Cécile - Orbey |
| 9 - GAVANDA Marianne - Lapoutroie | 24 - SIMON Gérard - Orbey |
| 10 - GERARD Georgette - Orbey | 25 - SIRAC Suzanne - Orbey |
| 11 - HABIG (Abbé) - Le Bonhomme | 26 - TOSCANI Armand - Le Bonhomme |
| 12 - HAENEL Hubert - Lapoutroie | 27 - THOMANN Jean-Bertin - Orbey |
| 13 - HOLTZMANN (Abbé) - Ribeauvillé | 28 - TSCHUMBERLY Jeanne - Colmar |
| 14 - MAIRE Georgette - Orbey | 29 - WALTZER Gaby - Orbey |
| 15 - MAIRE Raymond - Orbey | 30 - WANLIN Martial - Colmar |

Membres Actifs en 1986

- | | |
|--|---------------------------------------|
| 1 - ADLAUER - Sélestat | 6 - BALDINGER Jean - Orbey |
| 2 - ANTOINE Marie-Thérèse - Hachimette | 7 - BAFFREY Jean Jacques - Hachimette |
| 3 - ANCEL Bernard - Ferney-Voltaire | 8 - BANNWARTH J.P. - Lapoutroie |
| 4 - BILBAUD-PARMENTIER - Lapoutroie | 9 - BARADEL Yvette - Belfort |
| 5 - BALLAND François - Nancy | 10 - BARLIER Madeleine - Orbey |

- | | |
|--|--|
| 11 - BATOT Marguerite - Orbey | 71 - JECKER Lucien - Orbey-Pairis |
| 12 - BERTHIER M.Christine - Orbey | 72 - JULLIARD Maria - Lapoutroie |
| 13 - BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE - Colmar | 73 - JOSEPH Jean - Dieffenbach-au-Val |
| 14 - BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE - Strasbourg | 74 - KEMPF Raymond - Nice |
| 15 - BLAISE Léon - Orbey | 75 - KIEFFER Jean - Lièpvre |
| 16 - BOPP Lucien - Orbey | 76 - LAMOUCHE Bernard - Sausheim |
| 17 - BOPP Jean-Paul - Orbey | 77 - LAMOUCHE Marcel - Orbey |
| 18 - BOUSSAC (Librairie) - Paris | 78 - LAURENT Yonne - Orbey |
| 19 - CABOCHE Roland - Lapoutroie | 79 - LAURENT Chantal - Lapoutroie |
| 20 - CANTENEUR Robert - Colmar | 80 - LAURENT Germaine - Hachimette |
| 21 - CLAUDEPIERRE Germaine - Orbey | 81 - LEMAIRE Jean - Lapoutroie |
| 22 - CHIODETTI Suzy - Orbey | 82 - LIETHARD - Paris |
| 23 - COLIN Pierre - Taintrux | 83 - LOCICERO Riça - Labaroche |
| 24 - COPPE Bernard (Dr) - Orbey | 84 - Mme LOING - Hachimette |
| 25 - DEFASNE Gaby - Lapoutroie | 85 - MARCO Marie-Thérèse - Hachimette |
| 26 - DEMANGEAT Jacky - Orbey | 86 - MASSON François - Lapoutroie |
| 27 - DEMANGEAT Jean - Orbey | 87 - MASSON Roger (Abbé) - Orbey |
| 28 - DENIS M.Noëlle - Strasbourg | 88 - MATHIEU Michel - Lapoutroie |
| 29 - DIDIERJEAN Jeanine - Orbey | 89 - MAURER Agnès - Orbey |
| 30 - DESMOULIN - Paris | 90 - MERCKY Roger - Strasbourg |
| 31 - DIEUDONNE Paul - Colmar | 91 - MEYER Hubert - Sélestat |
| 32 - DIRECTION REG. AFFAIRES CULTUR. - Strasb. | 92 - MICLO Jean Paul - Malzéville |
| 33 - DODIN Gilbert - Lapoutroie | 93 - Mme MINOUX - Hachimette |
| 34 - DUPONT Gérard - Orbey | 94 - MOINAUX Pierre - Anould |
| 35 - EBERLE Paulette - Colmar | 95 - MULLER Irène - Lapoutroie |
| 36 - EBERLE Denise - Orbey | 96 - MULLER Wulf - Boudry (Suisse) |
| 37 - ELLER Peter - Lapoutroie | 97 - MUNIER Gaston - Orbey |
| 38 - FALLER Gaston - Orbey-Pairis | 98 - MUNIER Maria - Orbey |
| 39 - FELTZ Jean Joseph - Mulhouse | 99 - MUNCH Jean Paul - Orbey |
| 40 - FINANCE Pierrot - Orbey | 100 - OSTHEIMER Florent - Strasbourg |
| 41 - FRANCOIS Andrée (Sr Béatrix) - Hachimette | 101 - PARFAIT François - Paris |
| 42 - FRERY Jacqueline - Ingersheim | 102 - PARMENTIER Clotilde - Labaroche |
| 43 - FUHLER Björn - Orbey | 103 - PARMENTIER Denis - Labaroche |
| 44 - FIRER Jean - Lapoutroie | 104 - PARMENTIER Gilbert - Hachimette |
| 45 - GANDER - Orbey-Pairis | 105 - PARMENTIER Madeleine - Lapoutroie |
| 46 - GANTER André - Morschwiller-le-Bas | 106 - PATRY Hervé - Guémar |
| 47 - GEISSLER Robert - Lapoutroie | 107 - PERRIN André (Père) - Riedisheim |
| 48 - GOULBY Joseph - Lapoutroie | 108 - PETITDEMANGE Cécile - Le Bonhomme |
| 49 - GUIDAT François - Orbey | 109 - PETITDEMANGE Henri - Fréland |
| 50 - GUIDAT René - Orbey | 110 - PICHLER Annette - Orbey |
| 51 - GRIVEL Jean-Marie (Abbé) - Fréland | 111 - PICHLER Roger - Orbey |
| 52 - GRUNENWALD J. Michel - Colmar | 112 - PIROLA Jeanne - Orbey |
| 53 - GRUNENWALD Dominique - Colmar | 113 - POMMOIS Lise - Niederbronn |
| 54 - GUTENBERG (Librairie) - Strasbourg | 114 - POUTOUX J.Claude - Joug-les-Moutiers |
| 55 - HAEMMERLE Robert - Lapoutroie | 115 - PONTI Marius - Lapoutroie |
| 56 - HAMRAOUI Eric - Lapoutroie | 116 - PRUD'HOMME Denise - Orbey |
| 57 - HAXAIRE Jacques - Lapoutroie | 117 - RAABE (Me) - Orbey |
| 58 - HELDERLE Daniel - Orbey-Pairis | 118 - REGIOR Joseph - Lapoutroie |
| 59 - HERB René - Orbey | 119 - RENGIER Jean - Labaroche |
| 60 - HERMANN Maurice - Orbey | 120 - RETTIG Denise - Fréland |
| 61 - HERMANN Marie - Orbey | 121 - REVEILLET Germain - Wihr-au-Val |
| 62 - HERMANN Joseph - Orbey-Pairis | 122 - REXER Pierre - Reichshoffen |
| 63 - HERQUE Raymond - Orbey | 123 - RIBOLZI Jean Charles - Orbey |
| 64 - HUG Aloyse - Orbey | 124 - RIBOLZI Joseph (Abbé) - Orbey |
| 65 - HURSTEL Jean - Brunoy | 125 - RONECKER Marius - Fréland |
| 66 - HUSS Maria - Orbey | 126 - ROUVIER André - Orbey |
| 67 - HUSS Marie Paule - Wingersheim | 127 - SAULNIER Denise - Orbey |
| 68 - JANSEM Lucien - Manosque | 128 - SAUR Pierre - Colmar |
| 69 - JACKY-MARION Claude - Lapoutroie | 129 - SCHAETZEL Jean - Thannenkirch |
| 70 - JEANDON Maria - Hachimette | 130 - SCHILLINGER Charles - Colmar |

- | | |
|--|---------------------------------------|
| 131 - SCHMITT (Dr) - Labaroche | 145 - STRENG Philippe - Orbey-Pairis |
| 132 - SCHRECK Jean-Paul - Le Bonhomme | 146 - STRUB J.Marie (Père) - Mulhouse |
| 133 - SCHWALLER Germaine - Strasbourg | 147 - TARIN Geneviève - Mulhouse |
| 134 - SCHUSTER Suzy - Orbey | 148 - THIRIET Jacques - Lapoutroie |
| 135 - SIFFERLIN Jean - Benfeld | 149 - TISSERAND Joseph - Orbey |
| 136 - SIMON Alice - Orbey | 150 - TISSERAND Maria - Orbey |
| 137 - SIMON Aloyse - Orbey | 151 - TORANELLI Alex - Lapoutroie |
| 138 - SIMON Armand - Orbey | 152 - TOUZOT Jean - Paris |
| 139 - SIMON Catherine - Orbey | 153 - ULMER Joseph - Colmar |
| 140 - SIMON Georges - Dossenheim | 154 - VAN DAAL Mme - Strasbourg |
| 141 - SIMON Paul - Orbey | 155 - VELCIN Germaine - Orbey |
| 142 - SIMON Roger - Vanves | 156 - VOINSON Claude - Kaysersberg |
| 143 - SOEURS DOMINICAINES - Orbey | 157 - WALTZER Paul - Orbey |
| 144 - STADELMANN Bernard (Abbé) - Lapoutroie | 158 - ZANN Jean Paul - Orbey |

COMITE

- | | |
|----------------------|------------------------------|
| Président : | Soeur BEATRIX - Hachimette |
| Vice-Président : | Henri PETITDEMANGE - Fréland |
| Secrétaire : | Lucien JECKER - Orbey-Pairis |
| Secrétaire-Adjoint : | Bernadette SCHEHIN - Orbey |
| Trésorier : | Rose-Blanche DUPONT - Orbey |
| Trésorier-Adjoint : | Michel MATHIEU - Lapoutroie |

- Marie Thérèse ANTOINE - Hachimette
 Pierre BEDEZ - Orbey
 Eric HAMRAOUI - Lapoutroie
 Maurice HERMANN - Orbey
 Maria JULLIARD - Lapoutroie
 Raymond MAIRE - Orbey
 Irène MULLER - Lapoutroie
 Albert RIETTE - Labaroche-Colmar
 Armand SIMON - Orbey
 Armand TOSCANI - Le Bonhomme



L'Héraldique et ses applications

André HERRSCHER

INTRODUCTION

En se promenant à travers l'Alsace, l'amateur d'héraldique rencontre dans cette région un vaste champ d'application de cet art trop peu connu.

Dans nos villes et nos villages, nombreux sont les armoiries peintes ou sculptées sur des éléments d'architecture ou des monuments funéraires. Dans nos musées, bien des meubles et objets d'arts sont ornés d'armes. Les emblèmes des donateurs sont reproduits sur des stalles, des autels et des tableaux dans les églises.

Ces éléments exécutés à l'époque par la main d'un maître ou par un artisan local, restent de prestigieux témoins du riche passé historique de notre province.

L'héraldique appartient tout aussi bien au domaine de l'art qu'à celui de l'histoire. Si l'extérieur correspond à un esprit purement décoratif, le sens profond répond à une valeur politique et historique.

Né sur le champ de bataille du Haut Moyen Age, l'héraldique fut soumise à des règles strictes, fièrement respectées et transmises à travers les siècles.

ORIGINE ET EXPANSION DES ARMOIRIES

Les armoiries apparaissent presque en même temps en France, en Flandre, en Allemagne, en Angleterre et en Espagne.

Les guerriers du 12e siècle, ayant le visage caché dans un heaume, devaient se faire reconnaître durant la bataille. La nécessité de l'attribution d'un signe distinctif devenait évidente.

Dès lors, les surfaces planes des boucliers furent décorées. Peintes sur les grands boucliers de l'époque, les couleurs vives permettaient l'identification du chevalier et de sa troupe.

Les premiers meubles peints sur les écus en bois ou en cuir pouvaient se diviser en trois catégories distinctes.

- 1) Les renforcements métalliques appartenaient aux plus anciens ornements des boucliers. Dans ces pièces sont issues les différentes croix, les raies d'escarboucles, les sautoirs etc..
- 2) Les pièces honorables permettant de subdiviser le champ du blason (le chef, le pal, la fasce, la bande, la barre, le chevron etc..) ainsi que toutes les figures naturelles s'inscrivant dans l'écu.
- 3) Les figures ressortant du domaine fabuleux, comme les dragons, les licornes etc..

Tous les meubles s'inséraient, avec la plus grande simplicité, dans la surface de l'écu.

Les armoiries étaient reproduites sur des sceaux dès le 12e siècle. Elles représentent, de nos jours, une valeur estimable pour l'étude des sources de l'héraldique.

L'usage des armes se généralisa en Europe dès le deuxième quart du 13e siècle et les armoiries commencèrent à être constantes et héréditaires à partir de 1250.

A l'origine, les armoiries furent de simples marques distinctives utilisées par les combattants. Leur caractère était purement militaire. Elles furent par la suite attachées à une seigneurie et devinrent l'emblème d'un fief.

En devenant héréditaires et familiales, au 13e siècle, tous les membres d'une famille portaient le même écu.

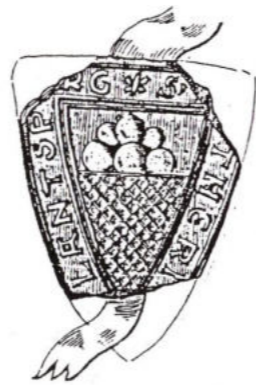
ILLUSTRATION : Armes de J.Ch. MADER, greffier de baillage de Wasselonne et Marlenheim



Heaume avec cimier
(deux bannières)
Wernher Beger 1252



Ecu avec heaume et cimier
Ulric de Rathsamhausen 1292



Ecu seul
Walter de Landsperg 1262

L'ÉCU

La forme de l'écu héraldique avait, depuis la deuxième moitié du 12e siècle, suivi l'évolution du bouclier de guerre ou de tournoi.

Les grands boucliers " normands ", tels que représentés dans le " Hortus deliciarum " au 12e siècle, avaient environ 1,30 m de haut et 0,55 m de large. Ils permettaient de couvrir tout le corps du guerrier. Le bord supérieur était arrondi, plus tard, il devint presque droit et l'écu prit une forme triangulaire. La base était constituée par une pointe.

Les écus triangulaires, de dimensions plus réduites et ornés de figures héraldiques nous parviennent dès les 13e et 14e siècles. Les formes furent multiples et les sceaux et monuments funéraires nous transmettent les différentes variations.

Avec la reproduction dans la pierre, les armes suivaient les évolutions de l'architecture et de la sculpture des différentes époques.

Avec l'utilisation des figures héraldiques ou pièces honorables, les écus furent divisés en des partitions régulières délimitant les émaux. Les figures les plus simples, - le parti, le coupé, le tranché, le taillé et l'écartelé - étaient issues des couleurs des fanions et étendards. L'emploi des fourrures fit également son apparition.

Ces premières applications permirent aux artistes de l'époque la composition d'éléments relativement simples ; bien proportionnés et originaux.

Lors de la présentation des figures naturelles, la forme dut céder sa place à l'effet décoratif. La répartition et le choix en émaux et la structure du meuble définissaient le caractère précis des blasons. Le champ de l'écu était couvert au maximum par la pièce héraldique ou naturelle.

Pour la création des armes, les artistes utilisèrent des métaux : or (jaune) et argent (blanc), des émaux : gueules (rouge), azur (bleu), sinople (vert), sable (noir) et très rarement du pourpre (rouge-violacé), des fourrures dont les essentielles sont : l'hermine (argent semé de mouchetures de sable), le vair (combinaison des dos et des ventres de l'écureuil gris, le vair est d'argent et d'azur).

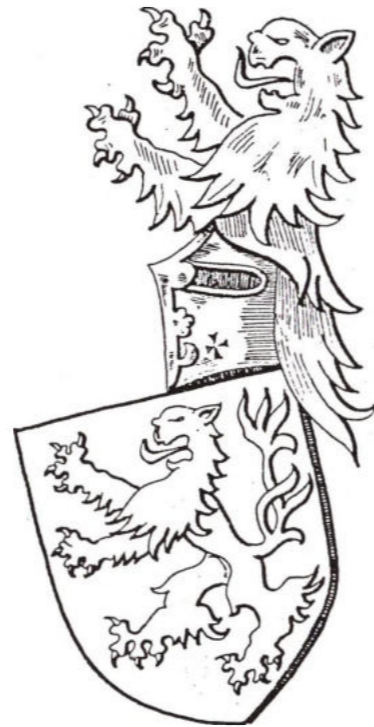
Les premières armes étaient surtout bicolores. Les règles fondamentales de ne pas superposer émail sur émail ou métal sur métal furent strictement observées.

Bientôt les accessoires aux figures naturelles prirent une troisième couleur. Les langues, griffes, becs, couronnes des animaux furent de teintes autres que celles du motif principal.

Les artistes du Moyen Age créèrent des armes de plus en plus décoratifs et les figures simples se chargèrent de nouveaux motifs.

Souvent les meubles des écus faisaient allusion au nom de leur titulaire. Ces armes désignées comme " parlantes " sont pour la plupart très intéressantes.

Pour le dessin de nouvelles armoiries, toutes ces règles, régissant depuis des siècles la science héraldique, devront être scrupuleusement respectées afin de donner aux blasons modernes la beauté et la richesse des créations d'antan.



Armoiries des comtes de
Habsbourg au 15^e siècle

LE HEAUME

Le chevalier du début du 13e siècle se couvrait d'un heaume à fond plat. Il remplaça le casque normand, qui par la mise en place d'un nasal, plus ou moins important, devait protéger la tête et le visage. Des sculptures dans les églises romanes reproduisent plusieurs formes de ces coiffures.

Le heaume fermé qui à l'époque fut appelé par les Allemands " *Topfhelm* " présentait une nouveauté fort appréciable, non seulement par sa forme mais par sa protection du visage par une plaque couvrant la face, percée par des fentes oculaires.

Les casques étaient plus larges que hauts, la face se prolongeait en couvrant largement le menton. Les fentes oculaires étaient constituées tantôt par des ouvertures longues et étroites, tantôt par deux orifices larges et courts.

Après avoir prolongé la face antérieure du heaume, les artisans fabriquèrent des casques dont la partie postérieure retombait jusque dans la nuque.

De cette nouvelle forme naquit le heaume cylindrique souvent monumental, appelé " *Kübelhelm* ". Ce casque s'adaptait mieux à la forme de la tête, s'évasant au milieu du visage. Un renfort venait augmenter la puissance de résistance.

Par l'addition des protections du visage et de la nuque, ainsi que des renforcements, le heaume augmenta en volume et en poids.

Avec sa calotte supérieure bombée, le heaume cylindrique prit sa forme définitive dès la fin du 13e siècle.

Si le heaume fermé se portait directement sur un capuchon du camail, le grand heaume cylindrique demandait une position plus stable. Bien plus lourd que le premier et pour amortir les coups, le grand heaume prenait appui sur les épaules. Une calotte en fer, le bassinnet épousant la forme de la tête fut porté par-dessus le capuchon. Toutefois, ce dernier fut bientôt supprimé et le camail, en cottes de mailles, fut attaché par des crochets au bord inférieur du bassinnet.

Le heaume attaché par des cordons ou des lanières, plus tard par des chaînettes, se posait sur cette première coiffure. Le port de tout cet ensemble était particulièrement inconfortable et le heaume ne fut porté que pour les combats. En dehors des affrontements il restait accroché à la selle du cheval ou à l'épaule du chevalier.

Dès la fin du 14e siècle, le heaume de joute, dit " *tête de crapaud* " fit son apparition sur les armoiries. Issu du grand heaume, le heaume de joute n'avait plus qu'une large fente oculaire et était fermé. Cette forme de casque resta par la suite le signe distinctif de la bourgeoisie et la petite noblesse, tandis que les familles nobles portaient, dès la moitié du 15e siècle, le heaume à grille. Des barreaux en fer ou en cuivre protégeaient la fente oculaire bien plus élargie.

Ce fut certes, le heaume le plus utilisé, par la suite, dans les compositions héraldiques. Les artistes de l'époque en firent un élément décoratif qui n'avait souvent très peu de rapport avec les heaumes des guerriers.

LES CIMIERS

Dès le 12e siècle les casques, de forme grossière et inesthétique, furent décorés pour l'identification dans les combats.

Le fond plat du " *Topfhelm* " présentait une assise idéale pour la fixation de figures décoratives.

Ces éléments appelés cimiers, présentèrent aux 13e et 14e siècles, les formes les plus variées.

Au début, les cimiers étaient constitués par des écrans en planches de bois peints, des plumes ou vols (ailes) d'oiseaux, des cornes d'animaux ou d'autres éléments naturels.

Souvent sur les cimiers figuraient des légendes ou faits se rapportant à la famille. Des figures les plus curieuses furent utilisées pour l'ornement du heaume. D'autres éléments reproduisaient ou rappelaient les meubles de l'écu.

Dans les pays germaniques, au 16e siècle, les cimiers avaient pris une place presque aussi importante que l'écu dans l'art héraldique.

LES LAMBREQUINS

L'art héraldique du Moyen Age ne retint non seulement la reproduction du blason et du heaume avec son cimier, mais y adjoint les autres éléments de l'armure.

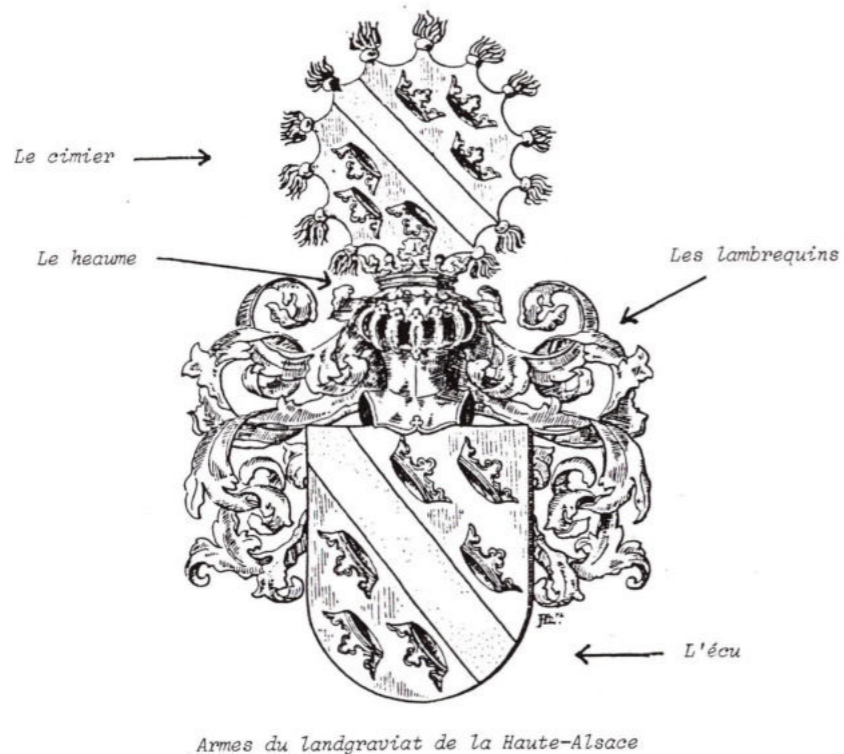
Constitué de cottes de mailles et de plaques métalliques, l'armure était recouverte d'une robe d'armes. Cette tunique devait protéger le chevalier de la chaleur et de l'éblouissement par le soleil sur les parties métalliques polies. Les tuniques étaient pour la plupart du temps en étoffe de grande qualité et les écus y étaient reproduits par broderies, souvent en plusieurs exemplaires. Elles changèrent de forme et de couleurs pour voir leur épanouissement au milieu du 14e siècle.

Si l'armure protégeant le corps était recouverte d'une tunique, un élément semblable était posé sur le heaume. Cette pièce appelée, au début, volet, était connue dès le 13e siècle, mais peu employée dans l'art héraldique. Avec le cimier, le volet agrémentait la forme du heaume.

D'abord très courts, ne descendant pas plus bas que la nuque, aux bords droits, les volets prirent par la suite, les couleurs de l'écu. Bientôt, ils s'allongèrent et les bords furent échancrés ou festonnés.

Avec l'évolution de la mode vestimentaire, et le style des époques, les volets se rallongeaient considérablement, se découpaient, s'entrelaçaient et devinrent des lambrequins.

Les artistes du Moyen Age et de la Renaissance employèrent les lambrequins comme éléments essentiellement décoratifs et savaient équilibrer leurs compositions avec le choix judicieux et la position des couleurs dans leurs dessins.



Armes du landgraviat de la Haute-Alsace

LES ORNEMENTS EXTERIEURS ET MARQUES DE DISTINCTION



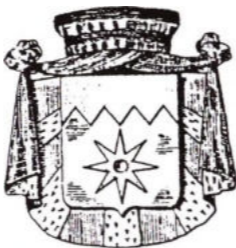
Armoiries de Grégoire Blarer de Wartensee, abbé de Munster (1632-1649)

Les armes des familles nobles furent souvent tenues par des êtres humains ou des animaux. Les premiers étaient tout aussi bien des anges, des moines, des dames ou des sauvages que des êtres chimériques. Ils prirent la dénomination de tenants par rapport aux supports, non employé pour des animaux. Ceux-ci étaient en général en position dressée, avec la tête de face ou souvent contournée.

Les tenants étaient issus de la fonction des valets ou écuyers chargés de porter les écus et heaumes des chevaliers avant la bataille ou le tournoi. Les exemples plus anciens datent du 15e siècle.

Certaines armes furent entourées de branches de palmier, de chêne ou d'olivier.

Au Moyen Age les heaumes étaient surmontés de bourrelets d'étoffe permettant la fixation des rubans et lambrequins. Des couronnes fleuronées ornaient certains casques. Ces garnitures n'étaient aucun attribut de noblesse ou de dignité.



Armoiries de Claude Le Laboureur, Président du Conseil Souverain d'Alsace (1682-1700)

Avec la réglementation des heaumes, les couronnes définissant les rangs et titres furent arrêtées. Les souverains, princes et nobles timbrèrent directement leurs armes d'une couronne ou les posèrent sur le heaume attribué à leur dignité.

Les différentes couronnes, tout aussi bien françaises que d'origine germanique, furent décrites dans bien des ouvrages et nous dispensent de les détailler ici.

Les dignitaires de l'Eglise eurent également leurs attributs. Si le pape pose la tiare sur ces armes, les cardinaux, archevêques, évêques et autres ecclésiastiques ont droit à un chapeau huppé comme ornement sur leurs écus. La couleur du chapeau à large bord et le nombre de houppes attachées à un long cordon entrelacé définissent la dignité du titulaire.

Les prieurs ainsi que les abbesses entourent leurs armoiries d'un chapelet ou patenôtre (Pater noster).

A la suite de nombreux abus, le Vatican publia plusieurs ordonnances réglementant les armoiries des gens de l'Eglise.

ARMORIAL DE 1696

En difficultés financières, la France cherchait tous moyens pour renflouer les caisses de l'Etat. En novembre 1696, Louis XIV promulgua un édit réglementant le port des armoiries.

La création d'un Armorial Général ou " dépôt public des armes et blazons " du royaume fut alors décidé.

Différentes maîtrises furent nommées par le roi et chargées de l'inscription des armes dans les provinces du pays.

Tous les nobles, clergés, villes ou communautés avant porté des armoiries avant la publication de l'édit, devaient les faire enregistrer dans un délai de deux mois auprès de la maîtrise particulière dans le ressort de laquelle ils résidaient.

Les armes étaient vérifiées et enregistrées à l'Armorial Général.

Les nombreux abus contre le droit héraldique devaient être défendus par l'édit. Aucune modification aux armes enregistrées, même l'adjonction d'une écartelure d'alliance, ne pouvait se faire sans une nouvelle inscription à l'Armorial.

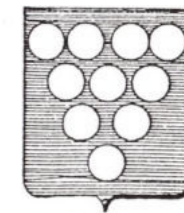


DELAGRANGE (Jacques de LA GRANGE) conseiller du Roy Intendant en Alsace

Bien que dans ces conditions, le droit héraldique semblait limité aux seuls nobles et riches bourgeois, il était assez facile pour les artisans ou marchands de tenir " un rang de distinction dans leurs corps, compagnies et communautés ". Le paiement de la somme de vingt livres pour l'inscription à l'Armorial justifiait " le rang de distinction ".

Quand, en janvier 1697, les bureaux commencèrent avec l'enregistrement des " blazons ", les prévisions étaient bien trop optimistes. Afin d'atteindre un maximum de déclarations d'armes, différents arrêts étendirent le nombre des personnes devant l'inscription d'office. Ce fut entre autres, le cas pour les femmes mariées et les veuves.

Malgré la meilleure volonté des agents des maîtrises, les différents arrêts ne pouvaient être appliqués d'une façon rigoureuse et on octroya des armes à des personnes jugées d'emblée aptes à en porter. Toutes sortes de blasons furent fabriqués par les maîtrises. Pour ne pas avoir trop de similitude d'armoirie, d'Hoziér, garde de l'Armorial, attribuait à chaque généralité, un lot de pièces héraldiques déterminées.



Antoine RIQUART (RICHERT) Laboureur à Colmar

Les instructions étaient précises et le " modèle de la feuille qui doit servir à la présentation des Armoiries " stipulait qu' " Il faut mettre (icy) nettement et correctement les noms, surnoms et qualitez, afin que les commis les écrivent sans faire faute d'une seule lettre, dans les Registres et sur les Brevets ".

Si hormis la question financière, l'édit de 1696 devait remédier aux abus commis contre le droit héraldique, il atteignit souvent le but contraire et fut une source d'erreurs se perpétuant jusqu'à nos jours.

Les anciennes armes des communes furent très souvent remplacées par des figures qui, de loin, n'avaient pas de valeurs héraldiques.

Si l'Armorial Général, publié par A. de Barthélémy, reste toujours une précieuse source pour le chercheur, celui-ci doit tout de même utiliser les renseignements avec beaucoup de prudence.

SUPPRESSION DES ARMOIRIES

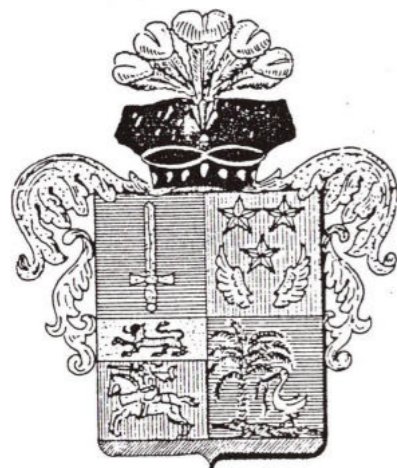
Lors de la Révolution Française, les armoiries furent considérées comme signe de noblesse et de féodalité. Avec le décret du 19 juin 1790, abolissant la noblesse héréditaire pour toujours en France, le port des armoiries fut également sanctionné.

Après la suppression de la royauté, le 21 septembre 1792, un décret ordonna l'enlèvement des attributs royaux. Les armes et couronnes du roi furent aussitôt détruites, exception faite pour ceux qui intéressaient les arts. Souvent la surveillance faisait défaut et la furie des révolutionnaires causait la mutilation et la destruction d'oeuvres intéressantes.

Un autre décret du 1er août 1793 ordonnait la suppression de toutes les armoiries sur les immeubles, édifices, dans les parcs et jardins.

L'HERALDIQUE IMPERIALE

Durant toute la période révolutionnaire et au début de l'Empire, l'usage des armoiries resta interdit. Bientôt Napoléon créa une nouvelle noblesse avec la fondation de la Légion d'Honneur en 1802. Les bonnets phrygiens révolutionnaires qui avaient remplacé les fleurs de lys royaux, furent, à leur tour, supprimés et cédèrent leurs places aux aigles impériaux, symbole de la nouvelle souveraineté.



Jean, comte RAPP
Lieutenant-général
né à Colmar (1771-1821)

Le statut du 1er mars 1806 organisa définitivement la noblesse d'Empire et fixa la hiérarchie des titres.

L'héraldique impériale avait également été réglementée et les différents anoblis portèrent dans leurs armes des signes particuliers à leurs titres.

Les anciennes règles héraldiques furent très souvent négligées et s'il n'y avait pas d'opposition de placer métal sur métal ou émail sur émail, il existait une hiérarchie des couleurs. L'or et l'azur étaient considérés comme plus nobles, l'argent et les gueules venaient en second rang.

L'héraldique impériale supprima également des heaumes et les couronnes sous toutes leurs formes et les remplaça par des toques. Ces coiffes étaient en velours noir, retroussées de différentes fourrures avec un porte-aigrette de métal surmonté de plumes. La nature des fourrures et du métal et le nombre de plumes définissaient le titre de ceux qui les portaient.

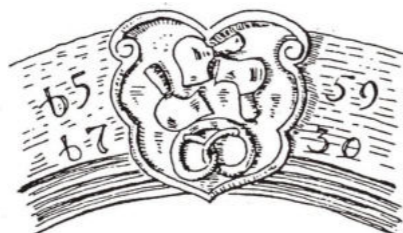
Les nombres et les couleurs des lambrequins étaient également réglementés.

Ce système héraldique impérial fut supprimé sous la Restauration ...

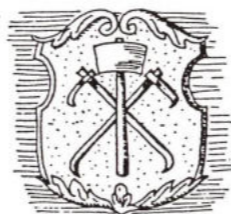
LES ARMES DES BOURGEOIS ET ARTISANS



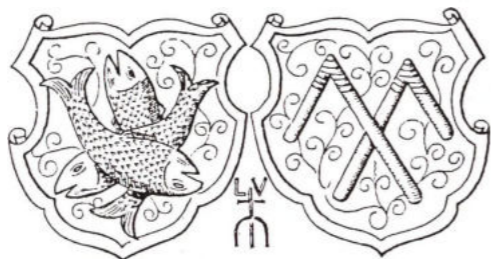
Emblème de tailleur



Ecu d'un vigneron-boulangier à Ingersheim
1559



Emblème de tonnelier



Armes de Léonard Vischer,
commerçant à Colmar et de son épouse Ursule Drisch
(armes parlantes : Vischer - poissons/Drisch - fléau)

LES ARMES DES BOURGEOIS ET ARTISANS

Les armoiries n'ayant jamais été le privilège de la noblesse, les bourgeois et artisans en firent usage.

En flânant à travers nos villages du vignoble, notre attention est attirée par le grand nombre de linteaux de portes ornés de blasons. Ils représentent, en général, des figures simples exécutées d'après les pures règles héraldiques.

Tout propriétaire d'immeuble pouvait y apposer ses armoiries. Le linteau de la porte principale ou la clé de l'encadrement du porche se prêtaient tout particulièrement pour la mise en place d'écus sculptés.

Sur les terres, la propriété était délimitée par des bornes ou poteaux portant les armes du possesseur. Souvent, les bornes étaient armoriées sur deux faces opposées définissant ainsi les deux propriétaires des domaines adjacents.

Les armes, signes de propriété, furent également sculptées sur des meubles ou gravées dans les vaisselles.

Avec l'importance que prirent les artisans dans les villes, ceux-ci se regroupèrent dans des tribus. Ces associations choisirent leurs armoiries. Ces dernières étaient souvent parlantes ou se rapportaient aux métiers. Elles ont été reproduites dans différents ouvrages consacrés à l'artisanat ou l'héraldique alsacien.

Nombreux sont les écus avec un fer à cheval désignant une ancienne forge, un bretzel ou un pain rappelant la maison du boulanger. Une paire de ciseaux indique la demeure d'un tailleur. La boutique du cordonnier est surmontée d'une botte ou d'une chaussure et l'atelier du tonnelier est en général repéré par un écu chargé de deux clavets posés en sautoir et un maillet placé en pal. Bien des couperets de bouchers et des rencontres de boeufs, emblèmes des bouchers, indiquent l'emplacement d'anciennes boucheries. Les serpes, outils du vigneron sont représentées sous toutes leurs formes dans les communes viticoles.

La variété des armoiries des bourgeois, artisans ou agriculteurs est immense et les promenades dans nos bourgs permettent de faire la découverte d'anciens écus dans le fond des ruelles, contre une façade dans une cour ou sur une borne récupérée et placée dans une ferme.

De très belles bornes restent disséminées dans les champs et forêts et sont malheureusement souvent perdues lors des travaux de remembrement. D'autres sculptures armoriées, et souvent pas les moins belles, ont disparu lors du déblaiement des maisons sinistrées dans les villages viticoles, fortement endommagés par la dernière guerre.

LES ARMES DES COMMUNES

Avec l'attribution des armes aux fiefs seigneuriaux, les communes furent également dotées d'armoiries. Si au départ les grandes localités prirent les armes des seigneurs, d'autres ne retenaient que certains éléments de l'emblème du suzerain. Les premières reproductions d'armes communales se trouvaient sur les sceaux. Les bornes de délimitation des bans furent également frappées des armes des localités.

Comme dans les blasons de la bourgeoisie et la noblesse, l'héraldique communale comportait des armes parlantes.

Le musée d'Unterlinden conserve les vitraux représentant les armes de villes de la Décapole. Ils datent de l'époque de la construction de l'Ancienne Douane (1480) où ils avaient été initialement placés.

Dans l'Armorial de la Généralité d'Alsace, Barthélémy décrit également les armes des communes enregistrées pour notre province. Dans son " Armorial des Communes d'Alsace " 1904, Schoenhaupt les reprit et y accumula les erreurs et inversions. Malheureusement, les mêmes dessins sont reproduits dans le " Dictionnaire du Haut et du Bas-Rhin " de Bacquol et Ristelhuber.

Le recensement des armes des localités fut très souvent mal interprété par les agents de la maîtrise chargés de l'établissement de l'Armorial Général. Aussi certains greffiers avaient-ils dû avoir des difficultés pour donner suite à des instructions publiées, en 1696, dans la province en langue française.

Aussi est-il souhaitable que les communes, faisant le choix de nouvelles armes ne prennent modèle sur ces mauvais exemples et aient recours aux vieilles règles qui durant des siècles, ont régi la science héraldique.

Dans le département du Haut-Rhin, la publication des "Armoiries des Communes" a revalorisé l'héraldique communale. Les localités ont été officiellement dotées de leurs blasons. Ce fut la confirmation d'armes primitives ou des créations guidées par des éléments historiques, religieux ou politiques.

CONCLUSION

En France, le port et l'usage des armoiries est licite et libre et relève du domaine privé. Toute personne peut donc se composer des armes. Elles pourront être gravées sur une chevalière ou tout autre objet, propriété du titulaire du blason.

Toutefois, les armes sont assimilées au patronyme et couvertes par la même législation. Il est donc interdit d'usurper un écu comme d'usurper un nom de famille.

Les combinaisons sont d'un nombre infini et la création d'armes personnelles nouvelles ne doit pas poser de problème.

Les nouvelles adoptions devront être conçues avec beaucoup de goût, dans un esprit de simplicité et surtout dans le respect des règles fondamentales.

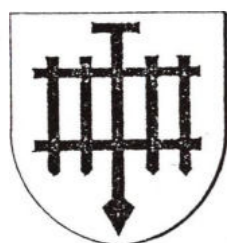
Il serait fort souhaitable que les amateurs de nouvelles armes prennent conseil auprès d'un héraldiste afin de ne point commettre des erreurs telles que l'on peut les rencontrer si souvent dans la vie quotidienne.

Récemment, un menuisier-vigneron a fait sculpter sur la clé de l'encadrement d'un porche, des armes portant une grappe de raisin, feuillée surmontée d'un rabot de menuisier, le tout dans un pur style des blasons des artisans du 16e siècle.

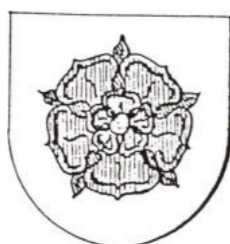
Depuis ces dernières décennies, nombreux sont les héraldistes qui en France et à l'étranger, travaillent pour redonner à l'art héraldique une nouvelle vitalité.

Aussi, cette science auxiliaire de l'Histoire pourra continuer à s'épanouir et les artistes modernes pourront concevoir des oeuvres d'art telles que celles produites au cours de plusieurs siècles.

LES ARMES DES COMMUNES



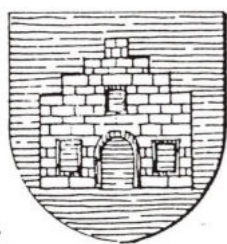
Ville de BARR
armes primitives d'après
un élément sculpté sur
la mairie



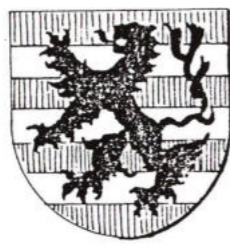
Ville de ROSHEIM
armes primitives d'après
des sceaux et le vitrail
de la Décapole-Colmar 1480



MARLENHEIM
armes d'après l'Armorial
de la Gén. d'Alsace et des
sceaux de la commune



GUEBERSCHWIHR
armes d'après un élément de
sculpture 15e siècle et l'Armorial
de la Gén. d'Alsace



HARTMANNSWILLER
armes d'après l'Armorial
de la Gén. d'Alsace



Ville de GUEBWILLER
armes d'après une pierre
armoriée du 16e siècle et
l'Armorial de la Gén. d'Alsace

Vestige d'une plaque commémorative d'un Prieur de Pairis

D.P. BRUNEL

Voilà plusieurs années qu'à l'occasion d'une démolition d'un immeuble vétuste menée dans la vieille ville de Colmar, était mis au jour, au milieu d'un amas de gravats, un fragment de dalle gravée (1).

La démolition exécutée par la municipalité portait sur l'immeuble N° 16 de la rue de la Cigogne et quelques dépendances qui se trouvaient à proximité.

Lors de l'abattage du pignon de l'une d'elles, une dalle en réemploi, noyée dans la maçonnerie, s'est révélée être un fragment d'une plaque en pierre supportant un texte malheureusement lacunaire. Les parties absentes (apparemment liées à sa réutilisation (2)), recherchées avec soin, n'ont pas été retrouvées.

GRAVÉE AU 16E SIÈCLE

De forme rectangulaire, la plaque a pour dimensions approximatives 60 x 100 cm. Fortement retaillée, elle présente un grain fin et une couleur beige qui tente à faire penser qu'il s'agit d'un grès d'Osenbach.

Le texte tracé avec beaucoup de soin et d'application, dégage une sensation d'élégance et d'équilibre. Son graphisme classique et la nature du matériau permettent d'attribuer une date relative à la réalisation de l'oeuvre. On peut en effet supposer qu'elle fut gravée vers le milieu du 16e siècle.

UN PRIEUR DE PAIRIS, UN ABBÉ DE MAULBRONN

Trois lignes en majuscules composent le texte figurant sur une des faces de la dalle.

Espacées les unes des autres de quelques centimètres, elles autorisent, bien qu'incomplètes, la lecture suivante :

- 1 - F. HENRI . T . LEON
- 2 - PRIO . PARISOP
- 3 - D. IO . BVRRVS

La disposition du texte indique avec une certitude relative qu'il est peu probable qu'un manque soit à déplorer sur la bordure gauche de la dalle. Par contre, en haut, en bas et à droite du fragment, les disparitions sont certainement d'ampleur, au point que la compréhension de l'ensemble devient aléatoire.

On peut néanmoins penser que l'on se trouve en présence d'un monument commémoratif portant à la connaissance de tous l'action inconnue pour nous, d'un prieur de Pairis (3) et d'un autre personnage dont la fonction n'est pas définie en raison des lacunes.

Ce résultat sommaire ne permettrait pas de résoudre avec certitude le problème si l'on ne disposait, par chance, d'autres sources de renseignements. L'une d'entr'elles, le nécrologue de l'abbaye cistercienne de Pairis, est à même d'éclairer un peu mieux les choses (4).

Dans la liste des abbés et prieurs rappelés à la mémoire des moines de l'abbaye, apparaissent deux personnes prénommées Henri.

La première est le vénérable père Henri Toritz de Léonberg de Maulbronn, prieur de Pairis durant 25 ans. Décédé en 1504 et enterré dans l'église abbatiale, il est considéré comme le restaurateur de l'abbaye détruite par un incendie.

La mention suivante le concernant figure à la page 82 de l'étude de Clauss (4) :

. *Fol. 49 V 16* : *Obiit venerab. P. Henricus Toritz de Leonberg (115) Mulbrun., per 25 annos prior in Pairis, ibique in eccl. sepultus. is combustum monast. restauravit. 1504.*

La seconde personne est le vénérable père Henri Fusier de Brunstatt, moine et prêtre de l'abbaye de Lucelle, prieur de Pairis. Il trépassa en 1629 selon le nécrologue.

La mention suivante le concernant figure à la page 95 de l'étude de Clauss (4) :

. *Fol. 73. 28* : *Obiit venerab. P. Henricus Fusier (107), Bruntrutanus, monachus et sacerdos Lucell., quondam. prior in Pairis. 1629.*

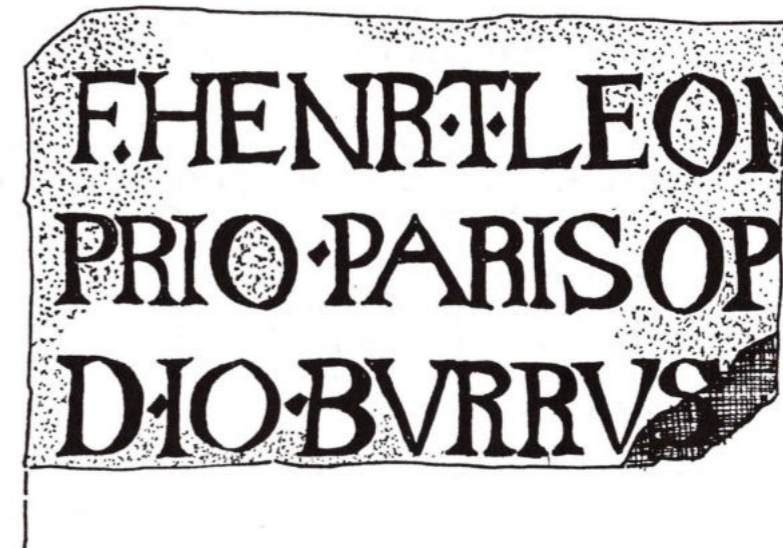
Le choix imposé incite à opter pour le premier personnage qui paraît le mieux concorder avec l'individu mentionné par la dalle commémorative, le texte qui le signale à la communauté permettant de reconstituer partiellement celui figurant sur le monument.

1. F. (rater (rançois) (rederic) - Henri (cus) - T (oritz) - Leon (berg)
2. Prio (r) - Paris op (5)

Le premier personnage identifié, il s'agit maintenant de comprendre le sens ou la signification de la troisième ligne.

A nouveau, la lecture du nécrologue est d'un grand secours. A la page 91 de l'étude de Clauss, on trouve mention de Jean Burrus de Brettheim, qui fut abbé de Maulbronn et Paris. Après avoir résigné un second abbatiat, il décéda en 1521 et fut inhumé dans le cloître de Maulbronn.

FRAGMENT DE LA PLAQUE COMMÉMORATIVE



Texte reconstitué

F. RATER) (RANCOIS) (REDERIC) HENR. (ICUS) T. (ORITZ) LEON (BERG)
PRIO. (R) PARIS OP
D. (OMINUS) IO (ANNES) BURRUS

. Fol. 66 v : *obit Reverend D. Burrus de Brettheim (156), qui bis abbas fuit in Mulbrun et Paris, et secundo resignavit Mulbrun. R.I.P.A. 1521.*

Ce texte complète de la même manière que pour les deux premières, la dernière ligne du texte de la dalle :

3. D (ominus) - IO (annes) - Burrus

JEAN BURRUS - HENRI TORITZ

C'est apparemment sous l'abbatiat de Jean Burrus, Abbé de Maulbronn et de Pairis, que fut nommé prieur de l'abbaye de Pairis Henri Toritz de Léonberg.

Il faut rappeler brièvement qu'en raison d'une mauvaise gestion, de destructions diverses et de multiples problèmes, la maison religieuse, durement éprouvée, avait été confiée à Maulbronn sur le désir de l'abbé de Lucelle.

Réduit en prieuré incorporé à l'abbaye d'Outre-Rhin par le chapitre général de Cîteaux, décision que confirme le pape Pie II en 1461, Pairis est, à partir de ce moment là, dirigé par des prieurs. Jusqu'en 1648, ceux-ci furent nommés par les abbés de Maulbronn qui prirent durant toute cette période le titre d'abbés de Maulbronn et de Pairis (3).

Henri Toritz de Léonberg, sixième de la liste, le fut de 1480 à 1504 (3).

DANS QUELLE CONDITION FUT TAILLÉE LA DALLE COMMÉMORATIVE ?

Réponse difficile à donner car pour cela il faudrait connaître sa provenance, le commanditaire, la cause ainsi que la date de mise en place. Deux origines probables sont cependant envisageables :

1) L'actuelle mairie, ancien Hôtel de Pairis du 16e à la Révolution Française. Mentionné depuis au moins 1537, ce pied-à-terre colmarien de la communauté a dû souvent faire l'objet de toute l'attention des abbés et prieurs.

Nos deux ecclésiastiques ont dû, comme leurs prédécesseurs, mener divers travaux de réfections. Peut-être faut-il même leur attribuer l'acquisition et l'aménagement de l'immeuble démoli au 18e siècle pour laisser la place au vaste et somptueux édifice élevé par l'intendant de l'abbaye Braconnet sous l'abbatiat de Dom Bourste (6).

Cette hypothèse paraît cependant peu vraisemblable et il semble préférable d'opter pour la seconde (7), qui correspond mieux au contexte chronologique de la dalle.

2) L'abbaye possédait bien avant l'acquisition de la propriété de la rue des Clefs, une cour située au fond de la " *Froeschenweid* ", près de la porte St Guidon ou Wiedenthor (porte des Laboureurs). Cet ensemble, qui comprenait déjà en 1303

divers volumes dont une chapelle édiflée par l'abbé Philippe de Rathsamhausen, fut compris dans la zone d'extension des fortifications de Colmar et acquis à cet effet par la Ville pour la somme de 2000 florins, en 1553.

Ceci obligea la communauté religieuse à trouver un nouvel établissement. Les circonstances firent que ce fut celui de la rue des Clefs qui fut acquis.

Passés de vie à trépas bien avant ces événements, Henri Toritz, rappelons-le, en 1504 et Jean Burrus en 1521, n'ont pas pu en aucune façon vivre et participer à ces événements, encore que la cour de la rue des Clefs soit mentionnée, apparemment, dès 1537 (8), donc bien avant la vente de la première.

A QUELLE ÉPOQUE FUT GRAVÉE LA PIERRE COMMÉMORATIVE ?

Comme signalé précédemment, la forme des caractères est une source de datation, même relative.

Or, une telle forme ne peut être entrée en usage dans le vocabulaire professionnel des tailleurs de pierre ou sculpteurs que dans le courant du 16e siècle.

Si l'on admet que le commanditaire soit H. Toritz, mort en 1504, la dalle devrait présenter des caractères d'esprit gothique ou bien ayant des traits encore gothiques. Or, ce n'est absolument pas le cas et cela pourrait signifier que le monument a été réalisé bien après le trépas du prieur, donc sous les directives de l'abbé Jean Burrus qui ne décède, lui, qu'en 1521. Enfin, il est également possible que ce soit le successeur de celui-ci qui ait mené à bien cette opération. Cela situerait l'oeuvre vers le milieu du 16e siècle au plus tard.

LES TRIBULATIONS DU MONUMENT

Nous ne sommes pas plus à même de fournir des précisions sérieuses.

En admettant qu'il provienne de la rue des Clefs, le déplacement peut être situé aux alentours de 1779, date de mise en chantier de l'édifice. On peut également supposer que les matériaux de démolition furent réemployés sur place. Ce ne serait donc qu'au courant du 19e siècle, lors de l'extension du bâtiment, que la dalle fut déplacée avec d'autres restes, puis réutilisée.

Dans le cas contraire, l'élément proviendrait de la cour sise au fond de la " *Froeschenweid* ". Sa récupération se situerait alors au milieu du 16e siècle. Le déplacement de gravats et leur réemploi dans le cadre d'une petite habitation située à faible distance de la cour semble très vraisemblable, d'autant plus que la Ville a très bien pu vendre les matériaux à divers constructeurs potentiels de la cité.

Quoiqu'il en soit, l'important est avant tout de disposer de ce témoignage précieux sur l'histoire de la vieille abbaye cistercienne de Pairis.

NOTES

1. Voir le revers de la médaille in *Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Colmar* - 1978.
2. Les conditions qui sont à l'origine du réemploi sont inconnues, mais on peut supposer qu'elles ont pour cause la suppression d'un bâtiment ayant appartenu à Pairis.
3. Voir la liste des Prieurs de Pairis (1453 à 1624) - GRANDIDIER.
4. Voir l'étude de CLAUSS (J.M.B.) pp. 55 à 103.
5. Le prieur pourrait avoir eu un frère, Conrad Toritz de Léonberg, confondu avec son parent. Voir CLAUSS.
6. Cour de Pairis ; Archives de la Ville de Colmar.
7. Voir " Souvenir du Vieux Colmar " par FOLTZ.
8. Voir " Colmar-Panorama Monumental et Architectural " pp. 241 à 247.

BIBLIOGRAPHIE

- . MEYER (G) : *Le revers de la médaille ; in Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Colmar ; t. XXVII ; 1978 ; pp. 75 à 103.*
- . GRANDIDIER : *Alsatia sacra ; t. III ; vol. 1.*
- . CLAUSS (J.M.B.) : *Das Necrolog der cisterzienser - Abtei Pairis, in Bulletin de la Société pour la Conservation des Monuments Historiques d'Alsace ; IIe série ; t. XXII ; livre I ; pp. 55 à 103 ; 1904.*
- . Archives de la Ville de Colmar ; n° EIIS.
- . FOLTZ : *Souvenir historique du vieux Colmar.*
- . HECK (Ch) - SCHMITT (J.M.) : *Colmar, Panorama monumental et architectural des origines à 1914 ; Contades ; 1983.*

NOTA

*Que soient remerciés pour leur aide précieuse et amicale
Messieurs Georges Bischoff, Jean-Marie Schmitt, Albert Schwein, Lucien Jecker
et Soeur Béatrix François.*

LE CHATEAU DE HANS

LEGENDE

d'après Victor LALEVEE

«A L'OMBRE DES HAUTES CHAUMES»

Connaissez-vous le Lac Blanc, un des plus admirables sites de nos Vosges d'Alsace ?

C'est, au revers des Hautes-Chaumes du Valtin, non loin du Col du Louschbach, une superbe nappe d'eau, presque ovale, enchâssée au fond d'une cuvette rocheuse que domine à votre droite, une muraille de rocs escarpés et moussus, tapissée d'anfractuosités où gîtent des nids d'ombre. Spectacle unique dans sa poétique et majestueuse beauté. L'autre rive, moins accidentée, d'où vous jouissez de ce coup d'oeil féérique, est bordée de noirs sapins. Des pierres, d'un blanc laiteux, baignent dans l'eau profonde. De là serait venu le nom de Lac Blanc.

A l'extrémité, où naguère elles s'écoulaient dans le Blanc Rupt (*la Weiss*), les eaux du lac, maintenant captées au profit de l'industrie par un gigantesque siphon qui, à travers la montagne, établit une communication avec le Lac Noir, se dresse un promontoire rocheux, entassement d'énormes blocs granitiques, de plus de cent mètres de haut. Bizarrement échafaudés les uns sur les autres, ils font penser aux ruines d'un de ces fiers châteaux qui couronnaient jadis les monts vosgiens. En y regardant de plus près, on croit distinguer le donjon crénelé et les tours d'enceinte dont les fondations s'abîment dans les eaux du Lac. Les gens du pays - qui ne mentent jamais - vous diront que ces gros rochers éboulés sont tout ce qui reste du merveilleux château de Hans, un pauvre bûcheron, qui devint le Seigneur du lieu.

Sa naïve et savoureuse histoire mérite d'être contée.

Hans, " boquillon " de son état, était un grand et vigoureux garçon ne boudant pas à la besogne. Avec cela bon comme le bon pain, au point qu'il se serait privé de tout pour soulager la misère ou simplement faire plaisir à autrui.

Il vivait seul. A force de travail et d'économies, il s'était fait bâtir au Creux d'Argent, proche d'Orbey, la modeste maisonnette qu'il habitait. Bientôt, dans quelques semaines, il comptait épouser Clairette sa promise et, pour cela, il avait commencé à meubler son logis.

Voici qu'un soir une vieille mendiante, clopinant péniblement sur ses béquilles, s'en vint frapper à son huis : " Je n'en peux plus de fatigue ... Tout le monde m'a repoussée, je ne sais où passer la nuit ... Pour l'amour de Dieu ! Hans, toi qu'on dit si secourable, ne veux-tu pas me donner la maison où je serais si bien pour finir mes jours ? ... "

Donner cette maison qui lui avait tant coûté, sur laquelle reposaient tous ses espoirs, le sacrifice était cruel. Un moment, il hésita. Mais Hans ne savait rien refuser. La maison, il en fit don de grand coeur à la pauvre avec tout ce qu'elle contenait.

Une hutte de branchages, qu'il se construisit à l'orée de la forêt, lui servit désormais d'abri. La rude journée finie, il se reposait, assis sur une pierre au seuil de la cabane, quand s'avança vers lui un jeune homme inconnu : " Hans, ta fiancée me plaît beaucoup, je voudrais bien l'épouser. Hans, mon bon Hans, n'est-ce pas que tu me la donneras ? ... "

Laisser à un autre sa Clairette, c'était un sacrifice plus douloureux encore que le premier. Qu'auriez-vous fait à sa place ? ... Pourtant le brave garçon, dans son désir de faire plaisir, accepta, le coeur meurtri, ce singulier marché.

Que lui restait-il à présent ? ... Ses bras, sa cognée ..., et sa pipe, un cadeau de Clairette, une jolie pipe en merisier qu'il ne fumait que le dimanche. C'était son unique plaisir.

Il s'en revenait d'Orbey, la pipe aux lèvres, quand un pèlerin, tout couvert de poussière l'aborda : " Vous avez-là, lui dit-il, une bien belle pipe dans laquelle il doit faire bon fumer. Moi, qui vous parle, je viens tout droit de Notre-Dame des Ermites et je n'ai plus ni tabac, ni pipe ... Vous plairait-il me donner la vôtre ? ... "

Incontinent, Hans tendit au quémandeur sa pipe et son tabac.

Ainsi Hans avait tout perdu : sa maison, sa douce fiancée, son plaisir favori.

Vous pensez si ses voisins du Creux d'Argent se gaussaient de sa naïveté ! Ce qu'ils ne savaient pas, c'est que la vieille en haillons, le jeune homme étranger, le pèlerin amateur de pipe, étaient trois esprits revêtus d'une enveloppe humaine afin d'éprouver la bonté du bûcheron.

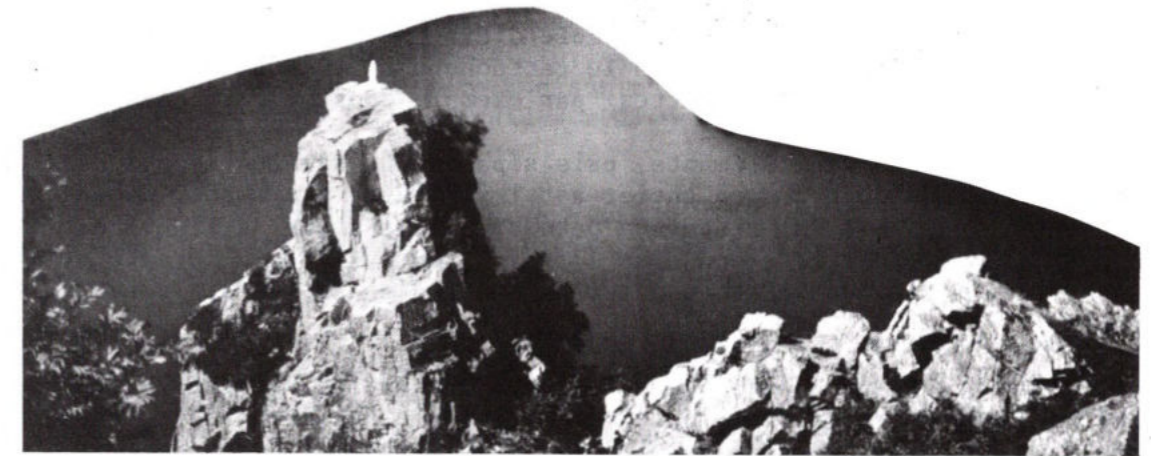
La récompense fut magnifique. Par une belle nuit de lune, les fées, les sylvains, " les sotrets ", les génies, tous les hôtes mystérieux de la montagne, conjuguant leurs efforts, construisirent pour Hans le somptueux manoir dont les vestiges se voient encore à la pointe du Lac.

Hans épousa sa Clairette. Il devint le Seigneur du pays ; on ne l'appela plus que Messire Hans.

L'ancien " boquillon " devenu baron ne se servit de sa puissance et de ses richesses que pour faire autour de lui tout le bien qu'il put.

Clairette et lui vécurent longtemps heureux. Eurent-ils beaucoup d'enfants ? ... L'histoire ne le dit pas.

La légende ajoute que Hans réside toujours dans les profondeurs du Burg ruiné. Parce qu'il était meilleur que les autres hommes, la mort lui a fait grâce. On assure aussi qu'en prêtant contre le rocher une oreille attentive, vous pourrez entendre, le soir, l'écho des fêtes brillantes qui se déroulent en son honneur, à l'intérieur du castel enchanté.



NOMS DE LIEUX ET PATOIS

Wulf MÜLLER

Si la maîtrise de la langue locale permet au patoisant d'analyser correctement bon nombre de noms de lieux, sa compétence ne dépasse guère, cela va de soi, l'état actuel du lexique et de la grammaire du patois. Il n'aura sans doute aucune peine à reconnaître dans *Bocheney* (Lac Blanc) le mot désignant le jeune hêtre et dans *Baulatte* (Tannach) le terme correspondant au français *bouleau*.

De même, il sera capable d'expliquer au chercheur un lieu-dit comme *[spujœi]* (Basses-Hutttes) en le rattachant à *[spuji]* "mouillé". Mais *Choux Aigres* *[tchaou-z-èk]* (Hautes-Hutttes) par exemple constitue un cas-limite.

Les deux éléments, pris séparément, semblent compréhensibles, alors que le sens du syntagme entier est loin d'être manifeste. Cependant un composé de ce genre a dû exister en patois. Quelle a été sa signification ? A défaut d'en trouver la réponse en lorrain, on essayera d'interroger d'autres systèmes dialectaux de l'Est en espérant qu'un d'entre eux ait conservé l'expression.

La prospection des ouvrages spécialisés se révèle fructueuse. Voici ce qu'on découvre. En franc-comtois, plus précisément dans le territoire de Belfort et la Haute-Saône, *[tchœ ègr]* etc. signifie "choucroute". C'est là, nous semble-t-il, la traduction pure et simple du germanique *Sauerkraut*, littéralement "aigre chou". Certains parlent de la famille franc-comtoise utilisent d'ailleurs pour ce même concept d'autres composés, à savoir *choux salés*, *choux fiers*, *choux forts*, etc.

Comment insérer ces données dans le contexte orbélais ? C'est maintenant qu'une observation que nous a faite un habitant des Hautes-Hutttes paraît prendre toute sa valeur. Commentant le micro-toponyme *Choux Aigres*, il remarquait que ce nom de lieu curieux provenait éventuellement d'un sobriquet tombé en désuétude, soit d'un nom de personne.

On sait que beaucoup de lopins de terre portent le nom de leur propriétaire. Qu'on ait pu surnommer quelqu'un *Choucroute* n'étonne pas outre mesure lorsqu'on le met en rapport avec d'autres sobriquets un peu excentriques comme *[hogèt]* "gâteau qu'on consomme à Noël", *[spèi]* "pic vert" ou *[plâi kou]* "queue pelée".

Voici maintenant quelques toponymes qui nous obligent à recourir à une étape antérieure du patois local. Bien entendu il n'existe pas - ou peu -

de témoignages écrits du parler d'autrefois. Il faudra le reconstruire, assez péniblement il est vrai, soit par le truchement des patois apparentés, surtout lorrains, soit en s'aidant de l'alsacien auquel la langue du Val d'Orbey a emprunté un certain nombre de mots.

1. - LE BUSSET

La petite agglomération est connue depuis le milieu du 17^e siècle, et ceci déjà sous sa forme actuelle. La suite des attestations *<Busset>*, *<Bussé>* est interrompue en 1835 par le *<Chemin de Beusset>*, dont le vocalisme risque de refléter l'ancienne prononciation.

A en croire cette graphie, nous avons affaire à une base *[boes]* plus une terminaison. Un tel mot existe : *[boes]* s.f. "grand récipient à lait ; sorte de cruche ; unité de mesure". Il se trouve du reste dans des inventaires notariés de l'ancien régime (1). La terminaison diminutive *-et*, car il s'agit bien d'elle, n'est notée que rarement sous sa forme patoise *-at*, par ex. en 1865 *<le Bussat>* (Baquol-Ristelhuber).

En toponymie, les mots désignant des récipients s'appliquent généralement à des dépressions de terrain, tel *cuve* et ses dérivés, *gobelet*, *sculet* "terraine" ou *van*. Busset se situe sur un petit replat entre deux montées plutôt raides. Est-ce qu'il faut considérer l'endroit comme une espèce de creux coupant la pente ?

Sur le versant est de la basse vallée de Tannach se trouve le minuscule hameau du Petit Busset (dès 1835). C'est après sa création qu'on attribua au Busset proprement dit l'appellation de *Grand Busset*.

L'article de *Busset* a disparu dans l'usage oral alors que la variante cadastrée l'a gardé. On dit le plus souvent *[è busè]*. Le mouvement est amorcé dès 1760/63 : *<la grange de Bussé>*. La perte de l'article montre qu'on a de bonne heure cessé de comprendre ce dérivé de *[boes]*.

Reste à expliquer l'u de Busset. Mainte fois, une voyelle pleine du français équivaut à un *[oe]* prétonique du patois. On a sans doute cru bien faire de noter *<u>* tout en ignorant que la variante française du mot est en réalité l'archaïque *bosse* "tonneau".

2. - LE CHESTION

On sait depuis longtemps, grâce à quelques rares vestiges, qu'un château-fort occupait jadis le site montagnard de Chestion à Labaroche. Tout récemment B. Munsch, reprenant le problème à la base, a fait le point de ce qu'on peut en savoir (2). L'excellent article s'arrête un instant au nom du monticule.

Son auteur pense avec raison que l'interprétation "château" est la plus plausible, mais la présence de l's dans le nom le fait hésiter. Effectivement, dans *[tchètèi]* "château" l's latin de CASTELLUM a disparu comme c'est du reste normal dans la plus grande partie du domaine d'oïl. Que penser

alors du Chestion ?

Il n'apparaît pas, hélas, avant 1775 : <le Chestion>. Quant à la prononciation patoise, j'ai noté [chèstyo]. Horning a entendu une fois [tchèstyo], mais il donne [sèchtyo] comme la variante la plus courante (3). Enfin, un patoisant orbelais m'a expliqué [sètchtyo] par "sept jetons (rejets) de sapins". Il est clair ainsi que les locuteurs ne font plus le rapport avec [tchètèr] et que la prononciation, ne trouvant plus de repère fixe nulle part, est en train de dérapier.

Une chose est pourtant commune à toutes ces variantes : elles ont gardé l's devant le t, ou alors celui-ci persiste du moins en guise d'une chuintante épaissie [ch].

Pour rendre compte de cette apparente irrégularité, jetons de nouveau un coup d'oeil sur les autres patois. Il y en a un qui a conservé l's dans le mot en question (et dans tous les mots qui avaient ST en latin) : c'est le wallon, lequel dit [tchèstè]. On en conclura que les aires marginales de l'Est constituent un véritable musée de phénomènes archaïques.

Pour ce qui est du suffixe dénasalisé [-yo], <-ion> dans la filière des documents écrits, il se laisse ramener à ce qui est -illon en français. Le toponyme signifie donc "le petit château". Signalons dans ce contexte le nom de la ferme vosgienne de Chestiol (avec -l muet ?).

Un dernier point reste à éclaircir. Je parle de la graphie <Gestion>, aberrante à mon sens. Comment est-elle née ? Si je vois bien, c'est le cadastre de la première moitié du 19e siècle qui l'a introduite. Ne rejetons pas toute la faute sur les géomètres alsaciens de langue allemande qui ne distinguaient pas bien les sons [tch] et [dj].

Car il existe en patois plusieurs mots où le [dj] initial était si peu sonore, ou franchement insonore, qu'on pouvait le noter [tch] sans commettre d'erreur. Ici, c'est évidemment le contraire qui s'est passé. Persuadé d'avoir affaire à un ancien [dj] devenu [tch], on se croyait obligé de restituer [dj]. D'où le G-.

3. - LE FAUDÉ

Le cône caractéristique du Faudé, en patois [fodèr], mérite bien son nom de "meule à charbon". Dans ma thèse de 1973, je l'ai en effet dérivé d'un mot ayant ce sens en gaumais et en wallon et qui, pourvu d'une terminaison, y sert également à former des toponymes. La terminaison [-èr] correspond à -eau, mais aussi à -ier français.

Les innombrables Staufén allemands expriment une image au fond assez semblable, celle d'un calice renversé sans pied. Le Stoff [chtof] de Lapoutroie, hameau situé sur le flanc nord du Faudé, a conservé jusqu'à nos jours le souvenir de l'allemand médiéval parlé jadis dans la région.

4. - LE PRÉ DE L'AÏTRE

Peu de personnes se souviennent encore du petit pré de ce nom

situé dans les environs du Petit Busset. Les relevés anciens <Laitte> (1654), <Laite> (1726, 1736) et <l'Aite> (1768) nous permettent de reconstituer une prononciation *[l èt]. C'est celle du mot aître "cimetièr" en wallon.

Peu de mots ont une histoire aussi captivante. L'ATRIUM latin désignait d'abord le vestibule de la maison romaine, ensuite le parvis d'une église et enfin le cimetièr. Le vocable était répandu en Lorraine où de nombreux toponymes subsistent.

Est-ce que le cimetièr d'Orbey se trouvait à cet endroit, au fait pas très éloigné de l'église ? Je le présume. Ou était-ce seulement une terre dont le revenu était destiné à l'entretien du cimetièr ? Mais dans 1726 <au ban de Laite>, aucune terre précise n'est mentionnée, simplement le fait que c'est la région du cimetièr.

Aujourd'hui on prononce [lo prè do lātr] et on ressent cela comme plus ou moins français.

5. - LA [RINF]

Les parois surplombant les deux lacs, le Blanc et le Noir, s'appellent les deux fois la [rinf] ou la [rèinf]. Le mot, dont le sens de "paroi rocheuse" est encore plus ou moins perçu, revient dans la [botrinf] de Schulzbach, petit terroir à la pente raide. On connaît encore la [rèinf doublan], les rochers au-dessus de l'Etang des Truites à Sultzeren.

Le terme apparaît également dans les lieux-dits vosgiens du type la Reffe. A la Bresse, il appartient même au lexique vivant : rēfe s.f. "terrain hérissé de broussaille, de ronces et de rochers" (4).

Quel est cet animal ? Dans la vallée de Munster, on prononce [raïnf] ou [raif] le mot alsacien (et allemand dialectal) Ranft, qui y désigne les falaises dans les montagnes (5). Il faut croire que c'est à cause de son caractère spécifique que ce germanisme a été adopté par le patois.

6. - LA SPOCHE

Il y a plusieurs endroits appelés Spoché dans le canton, mais un seul de ces noms reste vivant à ma connaissance, à savoir celui de Labaroche. Est-ce bien lui que le registre E 2613 des Archives départementales mentionne sous la forme <en la Spoché> en 1609 ? Dénommé [è lè spoch] par les indigènes, le lieu-dit s'écrit parfois Espoché.

Au-dessus de Busset, différentes parcelles de part et d'autre de la limite communale Orbey/Labaroche portaient ce nom autrefois :

- 1692 <ez [=ès, en les] Spoches>
- 1694 <le costeau de Lespoches sur les hauteurs des Grabouya et de Baudemont>, <de Lespouche>
- 1701/04 <Epoche>
- 1760/63 <au Spoché> (c'est apparemment un pluriel)

Un petit peu plus loin, au Léman/Labaroché, se trouvent les <Champs de la Spöche du Laiman>, toujours en 1760/63. On a l'impression qu'au Moyen Age ces petits terroirs ne faisaient qu'un, désignant par un seul vocable cette suite de monticules et de forêts qui sépare les deux villages.

Enfin, en 1736 on nous signale à Orbey <le [=les ?] hayes des Spöches>, sans que nous puissions exactement localiser son emplacement (près de Beubois ? dans la vallée du Blancru ?).

Une réponse définitive au problème étymologique est malaisée à formuler en l'état actuel de nos connaissances. Ceci dit, il paraît tout de même sûr qu'un rapport direct ou indirect lie Spöche au verbe [spöchi] "gonfler". Le sens de nos toponymes pourrait alors être quelque chose comme "bosse, éminence".

Mais je pense plutôt à une autre hypothèse, qui aurait l'avantage de tenir compte des nombreux Epoisse, Epoche, Spöche (Vosges), Espesse (Wallonie) de l'Est du domaine d'oïl. Ces derniers remontent de toute évidence au latin * SPISSIA "fourré".

Or, la famille de SPISSU "épais" est représentée en patois par spa, qui se distingue de Spöche par son vocalisme. Mais l'alternance a/o pour E et I latins n'est pas insolite en Lorraine à l'intérieur d'un seul et même patois (6).

En définitive, j'aurais tendance à opter pour la solution "fourré".(7)

*

Puisque le patois moderne n'explique pas tous les noms de lieux - et il s'en faut ! - on choisira la seule voie paraissant raisonnable, c'est-à-dire la comparaison avec les autres patois de l'Est et leurs toponymes. Il s'agira alors de ne pas se noyer dans la masse considérable des matériaux qu'on aura mise en oeuvre

NOTES

1. - Odile KAMMERER, *Le Cheptel bovin dans le Val d'Orbey avant la guerre de Trente Ans*, dans *Histoire de l'Alsace rurale*, Strasbourg-Paris 1983, p. 153 : <beusse>.
2. - *Gestion ou Chestion*, dans *Encyclopédie de l'Alsace*, vol. 6, Strasbourg 1984, p. 3365-3366.
3. - Adolf HORNING, *Glossare der romanischen Mundarten von Zell (La Baroche) und Schönenberg im Breuschtal (Belmont) in den Vogesen*, Halle 1916, p. 6.
4. - Chanoine HINGRE, *Vocabulaire complet du patois de la Bresse (Vosges)*, dans *Bulletin de la Société philomatique vosgienne*, 1912/1913, p. 82.
5. - E. MARTIN, H. LIENHART, *Wörterbuch der elsässischen Mundarten*, Strasbourg 1897-1906, vol. 2, p. 266-267.

6. - Adolf HORNING, *Die ostfranzösischen Grenzdiialekte zwischen Metz und Belfort*, Heilbronn 1887, p. 30.

7. - Que le monumental *Französisches etymologisches Wörterbuch* ait classé [spöchi] dans les matériaux d'origine inconnue ne facilite pas les choses (vol. 23, p. 167).



ASSOCIATIONS ET MUSEES DU CANTON

La promotion, l'étude et la sauvegarde du patrimoine du canton mobilisent beaucoup de personnes. Nous nous plaisons à rappeler ici les associations qui joignent leur action à celle de la Société d'Histoire.

LES MUSÉES

LAPOUTROIE : LE MUSEE DES EAUX DE VIE

Dernier-né du canton, ce musée est l'oeuvre de M. et Mme DE MISCAULT, et présente à merveille l'art de la distillation.

ORBEY : LE MUSEE DU VAL D'ORBEY

Le musée-doyen du canton, déjà honoré par un Bretzel d'Or. Vous y serez accueillis par M. et Mme LAURENT.

ORBEY : MUSEE MEMORIAL DU LINGE

L'Association du Mémorial assure l'animation et les permanences, sur ce tragique champ de bataille de 1915.

LES ASSOCIATIONS

CLUB VOSGIEN : Les différentes sections du Club Vosgien veillent depuis des décennies sur le merveilleux patrimoine naturel des Vosges.

FRELAND : L'ASSOCIATION DE SAUVEGARDE ET LA MAISON DU PAYS WELSCHÉ

Les travaux de la Maison du Pays Welsche vont bon train.

LABAROCHÉ : LES COMPAGNONS DU HOHNACK

Alors que le château dégagé des arbres environnants est visible maintenant de fort loin, Mme LOCICERO envisage la restauration de la chapelle du château.

LABAROCHÉ : LE LEXIQUE DU PATOIS WELSCHÉ

Cet ouvrage est disponible auprès du groupe de patoisants de Labaroché, dont M. Jean-François MILLION est l'animateur.

LABAROCHÉ : LES BALADINS DU HOHNACK

Sous la direction de Mme PIERRE, le groupe présente des danses anciennes et folkloriques.

Les Maîtres d'Ecole du Val d'Orbey aux XVII^e et XVIII^e siècles

Catherine SIMON

L'instruction est un vieux souci de toutes les communautés, mais l'enseignement primaire reste longtemps le parent pauvre de l'éducation. L'autorité royale semble s'en préoccuper épisodiquement. Mais est-ce vraiment efficace ? Ainsi, l'Ordonnance de Louis XV de 1724 dans laquelle il insiste pour que " soient établis des maîtres et des maîtresses dans toutes les paroisses afin qu'ils y dispensent l'enseignement religieux et aussi la lecture et même l'écriture à ceux qui pourraient en avoir besoin. " Un programme scolaire peu ambitieux !

En Alsace, la situation semble à peu près identique, malgré un taux d'alphabétisation plus élevé que la moyenne. Il faudra attendre le début du XIX^e siècle pour voir de nets progrès. En 1810 est créée à Strasbourg la première Ecole Normale, à l'imitation des Lehrerseminare d'Allemagne (1).

Dans ce petit travail, nous nous attacherons à découvrir un peu le monde scolaire dans le bailliage d'Orbey, à la fin du XVII^e et au XVIII^e siècle. Et tout d'abord le statut du maître d'école : nomination, obligations, revenus, contrôle.

NOMINATION DU MAÎTRE D'ÉCOLE

La nomination se fait sous la forme d'une convention dite de " renouvellement du rétablissement du maître d'école " (Orbey, 1691) (2) ou de " rétablissement du maître d'école " (Orbey, 1709) (3).

Elle est établie en présence des officiers seigneuriaux (prévôt et jurés), du maître bourgeois (élu chaque année par la communauté), des principaux bourgeois habitants du lieu et du curé de la paroisse. Celui-ci est souvent présent et s'il ne l'est pas, il signifie son accord par la suite, au bas de l'acte (Lapoutroie, 1702) (4). Le maître d'école est bien évidemment présent.

On y mentionne la date de la convention, établie en début d'année, peu de temps après l'entrée en fonction du maître et généralement pour un an. Cette convention est renouvelable chaque année, et peut aussi porter sur deux ans (Fréland, 1696) (5). Elle fait quelquefois mention de conventions antérieures accordées à un même maître (Orbey, 1702) (2).

La convention indique les différentes fonctions du maître, ses devoirs et ses obligations, fixe les gages en argent et en nature. En 1691, à Orbey, le maître d'école Jean ANTHOINE a prêté serment sur les Saints Evangiles, tenus par le curé, de bien s'acquitter de sa tâche (2).

Bien sûr, l'accord est scellé par un coup à boire, dûment tarifé dans les comptes communaux ; ce tarif passe de 13 batz 5 rappes en 1690 à 1 florin 5 batz en 1693 (6), soit une augmentation de 50 %.

LES OBLIGATIONS

Les conventions distinguent deux types de fonctions : le premier type concerne directement l'enseignement et le régent d'école, l'autre attribuée au maître des travaux annexes.

Les tâches d'enseignement

Le maître doit enseigner les enfants qui vont à l'école : leur apprendre à lire, à écrire, leur apprendre le plain-chant (Orbey, 1705) (2), le catéchisme et à prier Dieu (Orbey, 1691) (2). Il doit apprendre aux enfants à lire en français et en latin, afin sans doute de lire les prières latines (Orbey, 1709) (3). Il enseigne aussi le calcul. La part de l'enseignement religieux est donc écrasante.

Le maître doit s'acquitter de ces tâches " de tout son possible, sans rien leur excepter de tout ce qu'il lui sera possible d'enseigner sans aucune faveur pour l'un et pour l'autre, soit pauvre, soit riche et de bien se comporter comme un honnête maître d'école est tenu de faire et de se bien acquitter de son devoir ". (Orbey, 1705) (2). En 1691, le maître d'Orbey s'engage à ne pas boire, à ne pas fréquenter les cabarets et à ne pas se débaucher (2). Ces exigences nous semblent aller de soi mais témoignent du souci du village d'avoir un exemple moral en son enseignant.

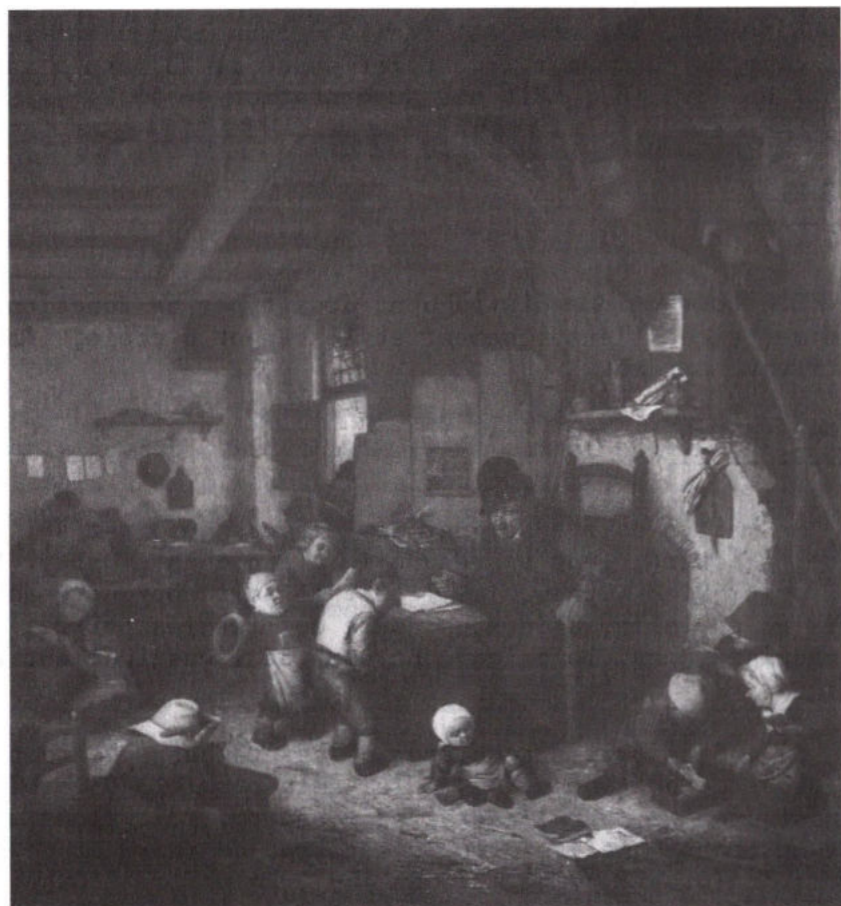
Le maître a le droit de corriger ses élèves quand ils le méritent (Orbey, 1709) (3).

Les tâches annexes

Les conventions assignent également au maître des fonctions plus religieuses, assez proches de celles d'un sacristain :

- Il doit assister aux différentes processions, ainsi qu'à tous les offices.
- Il est chantre et doit venir de bonne heure à l'église pour aider les autres chantres et les servants (Orbey, 1691) (2).
- Il doit avoir soin de l'horloge et aider le marguillier à sonner quand l'orage, le tonnerre ou la grêle menacent (Orbey, 1709) (3).

Le maître peut encore exercer d'autres tâches variables : fabriquer des cierges, des hosties, assurer le blanchissage des linges de l'église (7).



A. Van Ostade. Le Maître d'école. 1662.

(Le maître d'école, assis, menace de sa fêrule un petit garçon qui récite sa leçon. Ici, l'école est aussi une garderie : beaucoup d'enfants sont très jeunes.)

LE TRAITEMENT DU MAÎTRE D'ÉCOLE

Le traitement du maître peut se décomposer en trois parties : les gages en argent, les gages en nature et les avantages.

Les gages en argent

Ils sont payés annuellement et ne subissent guère d'augmentations. Jean ANTHOINE, d'Orbey, touche 18 florins, de 1690 à 1695. En 1698, il se plaint à la communauté du montant de ses gages. Il semble avoir été entendu puisqu'en

1705 ses gages s'élèvent à la somme de 21 florins. Il est amusant de remarquer que son successeur Nicolas BLAISE ne touche plus que 18 florins en 1709 ! (6)

A Lapoutroie, en 1750, les gages du maître s'élèvent à 35 livres (21 florins) et se décomposent ainsi (8) :

Ecole	:	23 livres 6 sols 8 deniers
Marguillier	:	10 livres
Entretien et remontage de l'horloge communale	:	1 livre 13 sols 4 deniers

Le maître touche aussi des indemnités diverses pour ses différentes tâches annexes. Ainsi, en 1750 à Lapoutroie (8), les sommes sont libellées en livres, sols et deniers.

Pour la farine et la façon des hosties	:	9 l.
Blanchissage des linges	:	8 l. 7 s.
Façon du cierge pascal	:	1 l. 10 s. 4 d.
Façon des cierges de l'église (par livre)	:	3 s.
Sonnage des trépassés le jour de la Toussaint	:	3 l. 6 s. 8 d.
Pour un mariage	:	13 s. 4 d.
Pour le service du lendemain	:	2 s. 8 d.
Une confrérie	:	13 s. 4 d.
Une messe	:	2 s. 8 d.
Un anniversaire	:	2 s. 8 d.
Enterrement d'un enfant avec fosse	:	6 s. 8 d.
Enterrement d'un adulte + 3 services + la fosse	:	1 l. 10 s. 4 d.
Le port des sacrements	:	2 s. 8 d.
Bénédiction d'une maison	:	5 s. 4 d.
Messe basse	:	1 s.
Deux services	:	8 s.
Messe des trépassés	:	1 s.
Relevailles	:	rien
Baptême (pour le sel)	:	1 s.

Le maître touche en outre un droit d'écolage. A Orbey, en 1709, ce droit s'élève à 6 rapps par enfant et par semaine (3). A Lapoutroie, en 1750, chaque élève doit payer 1 sol et 4 deniers (soit 6 rapps ; remarquons la grande stabilité des rémunérations !). Il doit en plus, pendant l'hiver, de la Saint Martin (11 novembre) à Pâques, apporter une bûche de bois pour le chauffage ; l'élève qui ne le faisait pas devait payer 12 sols au maître (8).

Pour les enfants pauvres, la fabrique de l'église se charge de payer l'écolage au maître. Ainsi en 1788 à Lapoutroie :

- Joseph MARTIN, cy-devant maître d'école à Hachimette	20 écoliers pauvres ? (a)	37 livres
- Nicolas CONREAUX, maître d'école au Grand Trait	13 écoliers ? (a)	25 livres
- Dominique MATHIEU, à Ribeaugoutte	5 écoliers	10 l. 10 sols
- Sébastien BERTRAND, à La Goutte	11 écoliers	20 l. 19 sols
- CLAUDEL, à Lapoutroie	21 écoliers	39 livres

(a) Les chiffres d'écoliers pauvres de Hachimette et du Grand Trait ont été calculés par nous.

Ces renseignements très intéressants nous montrent qu'il y a cinq maîtres pour l'ensemble de Lapoutroie et que ce droit d'écolage représente une somme importante pour le maître. Nous ne pouvons malheureusement l'estimer dans sa globalité car nous ne connaissons pas le nombre total d'enfants fréquentant l'école.

Les gages en nature

Le maître touche chaque année 6 cordes de bois. Il a la possibilité de ne garder que 3 cordes et de toucher les trois autres en argent (2).

Il est logé par la communauté. On peut estimer le montant de cet avantage à Lapoutroie en 1785 d'après les indications des comptes (9). La communauté paie cette année-là 35 livres 10 sols à Jean-Nicolas GRENEZ, sergent seigneurial, pour la location d'un logement au maître d'école, du 1er mai au 11 novembre. Le logement se compose d'un poêle avec un jardin, une cuisine, deux chambres, une cave, de la place dans l'écurie pour les vaches, de la place pour le foin, le bois plus une chambre. Il est amusant de remarquer que le propriétaire se garde l'usufruit du four et d'une partie de la cuisine.

Le maître a également un jardin alloué par la communauté. Ainsi Nicolas BLAISE, en 1709 à Orbey, jouira du fruit et usufruit du jardin communal " dit de la Chibe " (3).

Ce maître touche aussi 5 réseaux de grain pour aider le marguillier à sonner les cloches en cas de risque d'intempéries (3).

Les avantages

Le maître bénéficie de l'exemption du scheling de la taille de la maison. S'il est logé chez son père, comme Nicolas BLAISE en 1709, le père bénéficie de cet avantage tant que son fils vivra sous son toit (3).

Le maître est aussi exempt de la taille de bourgeoisie (3).

Et souvent un second métier

Le traitement des maîtres devait leur assurer un niveau de vie assez médiocre car un certain nombre d'entre eux exerçait une activité supplémentaire, afin d'augmenter leurs revenus.

Jean ANTHOINE se plaint en 1696 d'avoir été accusé par un habitant de Kayserberg d'avoir mal façonné quelques pièces de toile et demande réparation (2).

Une lettre du prévôt Nicolas HUSSON nous apprend qu'en 1681, le maître d'école d'Orbey était aussi barbier. " Je me suis caché, raconte Husson, dans une chambre chez le Maistre d'escole qui est fidèle pour veoir tous ceux qui sont entrés chez le curé (Frédelle) et ensuite l'un des mutins nommé Mougé MICLO est venu faire faire sa barbe et a dit ce que dessus et je l'escoutois de ladite chambre " (10). A cette époque, en effet, une partie des habitants était en procès avec le Seigneur pour contestation de droits seigneuriaux. Le curé Frédelle leur apporta une aide passagère car il était en conflit avec le seigneur Prince de Birckenfeld pour des dîmes.

En 1782, à Ribeaugoutte, Pierre HAFFNER maître d'école est aussi cabaretier. Pourtant, un arrêt du Conseil Souverain de 1736 rendait les deux professions incompatibles (1).

LE CONTRÔLE DU MAÎTRE

Dans le Val d'Orbey, nous avons peu de renseignements sur les critères de choix d'un instituteur par la communauté. Cependant, dans la convention de nomination de Georges AUGER à Lapoutroie en 1702, on cite le lieu de son précédent poste (Courcieux dans les Vosges) et on dit de lui " qu'il est bien approuvé de son savoir pour instruire la jeunesse de la paroisse ". (4)

Les communautés insistent toujours sur la moralité du maître, dans les conventions. Ces points sont-ils précisés à la suite d'abus ? D'après HOFFMANN, les maîtres n'avaient pas toujours de grandes qualités morales (ivrognerie, blasphème) (1).

Les communautés avaient aussi le pouvoir de révoquer les maîtres. A Fréland, en 1696, les officiers, bourgeois et habitants " composant le corps de la plus saine partie de la communauté du même lieu " ne veulent plus que Pierre XINT assure les fonctions de maître d'école et donc ne désirent plus renouveler la convention. Ils ne donnent pas vraiment d'explications : " Ils ont plusieurs raisons de se plaindre de lui qu'il suffirait pour le mettre dehors quand bien son marché ne serait point expiré comme il l'est effectivement " (5).

Le 15 octobre 1702, la communauté de Lapoutroie révoque Dominique MENETREZ : " Elle est obligée de se pourvoir pour le bien de leurs familles attendu que c'est une affaire de la dernière conséquence que la jeunesse soit bien instruite ". Ne s'étant pas trouvée satisfaite des instructions de MENETREZ, elle nomme à sa place Georges AUGER (4).

Les abus des communautés étaient fréquents : le maître d'école pouvait être victime de vengeances personnelles, de cabales, sans rapport avec sa valeur pédagogique. Pour remédier à ces excès, l'Intendant d'Alsace Louis-Guillaume DE BLAIR promulgue une ordonnance le 6 octobre 1774, lue et publiée à l'issue de la messe paroissiale le 30 octobre. L'intendant ordonne que les prévôts, bourgmestres et préposés des communautés remettent désormais au Bailli de Département (l'équivalent de nos arrondissements) tous les actes concernant les accords ou engagements des maîtres. Il interdit aux mêmes personnes de congédier les maîtres sans y avoir été autorisés par l'Intendant.

D'après HOFFMANN, les curés et les pasteurs examinaient et approuvaient la conduite, les moeurs et la connaissance de la religion des maîtres (1).

ET LES BÂTIMENTS SCOLAIRES ?

Nous examinerons cette question dans un prochain article

NOTES

- (1) HOFFMANN Charles ; "L'ALSACE au XVIII^e siècle". Colmar 1906-1907 (4 tomes).
- (2) ARCHIVES DEPARTEMENTALES DU HAUT-RHIN (A.H.R.) 1 E 83, 88.
- (3) ARCHIVES COMMUNALES DE LAPOUTROÏE (A.C.) GG7.
- (4) A.H.R. 3 B 480.
- (5) A.H.R. 3 b 478.
- (6) A.H.R. 1 E 83, 86.
- (7) A.C. Lapoutroie P 5.
- (8) A.H.R. 1 E 83, 78.
- (9) A.C. Lapoutroie DD 4
- (10) A.H.R. E 1538.

Le Collège d'Orbey et la Connaissance du Patrimoine

Le patrimoine est depuis toujours sujet d'étude au Collège. Citons, parmi d'autres, l'étude du Château du Hohnack sous la houlette de Mme LOCICERO.

LE PATOIS

En 1985-86, M. SCHWANDER a conduit une enquête sur l'eau et ses utilisations, dans notre patois, avec les élèves de 5e D.

Le 26 juin 1987, lors du spectacle du 10e anniversaire du Collège, Stéphane ANCEL, Stéphane BARRAT, Eric DEPARIS, Yvan DIDIER, Benoît GANDER, Pascal PIERREVELCIN et Stéphane MUSIAL ont présenté des sketches en patois fort appréciés : les textes étaient de MM. PETITDEMANGE et HERMANN et avaient parus dans notre Bulletin.

LES PETITS MONUMENTS

Comme vous pouvez le lire dans notre article sur le recensement des bornes communales, une petite équipe d'élèves de Troisième a parcouru la limite entre Labaroche et Turckheim, durant l'hiver et le printemps.

En mai 1987, une équipe de la classe de 4e C s'est intéressée aux calvaires du canton : un circuit a permis de découvrir ceux des secteurs du Creux d'Argent, de Bermont, du Coq Hardi, du Fossé et du Bonhomme. Alain ANCEL, Eric BAUMANN, Joël IDOUX, Manuel MARTINEZ, Stéphane MUSIAL et Philippe VOINSON ont consacré des dizaines d'heures de labeur pour réaliser de remarquables panneaux sur ces croix et des inscriptions lapidaires et les présenter lors des portes ouvertes du Collège, le 27 juin 1987.

Tous ces travaux ont été réalisés en collaboration avec la Société d'Histoire qui accomplit ainsi l'objectif n° 1 inscrit dans ses statuts : "Eveiller et stimuler dans la population, les jeunes en particulier, l'amour et le respect du passé et de ses témoins".

CONSERVATION du PATRIMOINE

Bravo à l'Association Forestière du Noirmont



Depuis le printemps 1987, un magnifique crucifix orne le chemin forestier du Noirmont, entre Pairis et le carrefour des Prés du Bois : une large base avec une inscription porte une croix de grès rose ornée d'un ostensorioir.

Ce monument semble neuf tant son état est parfait. En réalité, c'est une très heureuse restauration due à une équipe de bénévoles du Syndicat Forestier du Noirmont.

Pendant des années, la croix gisait, brisée en quatre morceaux, au milieu des broussailles et des jeunes sapins, abandonnée le long d'un chemin désaffecté. Il avait fallu de la perspicacité aux membres de la Société d'Histoire pour la trouver et la recenser, en avril 1981 !

La photo ci-contre et le relevé témoignent de l'état lamentable de la croix à cette époque.



*La Croix du Noirmont
avant restauration*

Plusieurs personnes s'émurent de cet état de délabrement. Et dans le cadre du Syndicat Forestier du Noirmont, une quête a permis de réunir les fonds nécessaires. Il a fallu déplacer le socle au bord du chemin actuel, recoller les morceaux de la croix, renforcer le fût et redonner à l'ensemble un aspect quasi-neuf à l'aide de produits adéquats. Le résultat de ces efforts est remarquable !

ORIGINE DE CETTE CROIX

La base du crucifix porte l'inscription suivante :

" PRIEZ.POUR LE REPOS DE.L'AME.
DE.JEAN JOS.HENRY.MORT.ICI.LE
5.SEPTEMBRE.1844. "

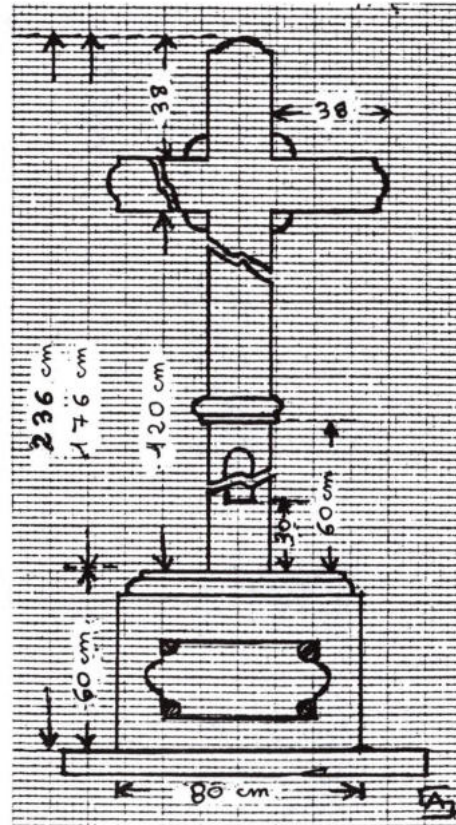
Qui était ce Jean-Joseph HENRY ? Nous avons fait une recherche dans l'Etat Civil d'Orbey qui nous a livré ceci : " L'an mil huit cent quarante quatre le six septembre à midi Par devant nous Jean-Baptiste Didierjean, Maire et Officier d'Etat Civil de la commune d'Orbey, etc, sont comparus Jean-Baptiste Henry, âgé de trente-six ans et Jean-Jacques Henry, âgé de trente quatre ans, demeurant ensemble à Vers Pairis, dépendance de cette commune, lesquels nous ont déclaré qu'hier à sept heures du soir, en leur domicile est décédé leur frère Jean-Joseph Henry, natif d'ici, cultivateur comme eux en cette commune, où il demeurait en état de célibat, fils de Jean-Jacques Henry et de Marie-Catherine Didierjean, à l'âge de vingt-cinq ans, ainsi que nous nous en sommes assurés et ont les comparants signé avec nous, après lecture. "

Cet acte ne nous apprend rien sur les circonstances du décès de Jean-Jacques Henry. Nous devons supposer que le jeune homme a été victime d'un accident et qu'il est décédé peu de temps après en son domicile.

Grâce à la piété de sa famille puis à l'abnégation de membres du Syndicat Forestier, le souvenir de Jean-Jacques Henry restera présent pour longtemps encore dans les mémoires.

Et cette croix rénovée rejoint la grande cohorte de ces croix soigneusement entretenues et fleuries, à travers tout le canton, par nombre de propriétaires, de voisins ou de bénévoles.

Témoins d'un grand respect du passé et de ses souvenirs.



LABAROCHE

A LA DECOUVERTE DES BORNES COMMUNALES

Armand SIMON

Labaroche est entourée de nombreuses communes : les soeurs du canton : Fréland, Lapoutroie, Orbey ; les glorieuses citées vigneronnes : Kaysersberg, Ammerschwih, Turckheim et des villages du Val de Munster : Walbach, Wihr-au-Val. Parcourir les limites communales est une découverte de la nature et de nombreux petits monuments. De belles bornes armoriées subsistent ainsi le long de la frontière avec Ammerschwih et avec Turckheim.

LA LIMITE LABAROCHE - TURCKHEIM

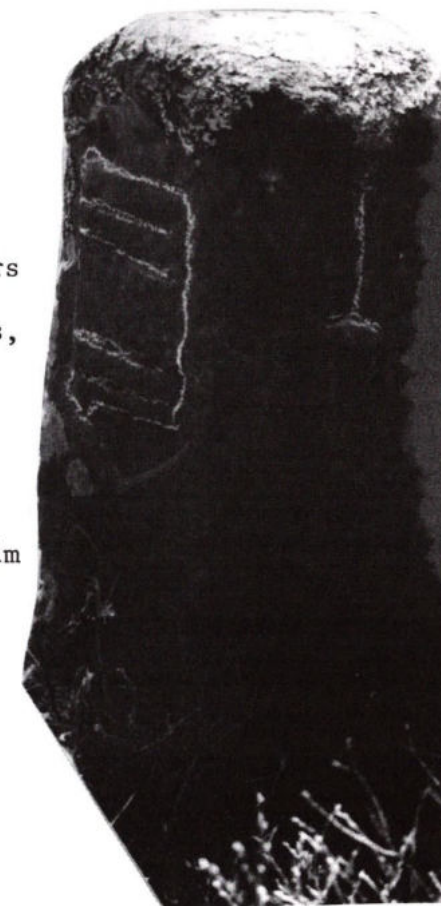
Cette limite s'étend de Bambois aux pentes du Grand Hohnack, en passant par Obschel et Giragoutte, sur environ trois kilomètres, à travers la forêt essentiellement. Sous l'Ancien Régime, cette limite a été précisée par une série de grandes bornes armoriées. Il en subsiste une bonne demi-douzaine. Ces bornes de grès rouge au sommet arrondi mais aux contours assez irréguliers, portent du côté de Labaroche les armoiries de la seigneurie de Ribeaupierre : trois écus, deux et un. Du côté de Turckheim, ce sont bien sûr les armoiries ancestrales : une porte avec ses gonds et pentures.

Au gré des bornes, les tailleurs de pierre se sont livrés à quelques fantaisies : blason des Ribeaupierre inversé, gonds de la porte de Turckheim tantôt à droite, tantôt à gauche ...

Photos : borne N° 3, Forêt du Grand Hohnack

En haut : les armoiries de Ribeaupierre

En bas : les armoiries de Turckheim





Des chiffres ont été rajoutés sur les bornes : numéro d'ordre des bornes, numéro de forêt communale.

Ces bornes sont placées sous la responsabilité des agents communaux et des agents de l'O.N.F. Elles sont en bon état pour la plupart d'entre elles.

L'INVENTAIRE DES BORNES

Le recensement des bornes et petits monuments ruraux est, depuis 1979, sous la responsabilité de la Commission Inventaire et Sauvegarde, de la Fédération des Sociétés d'Histoire d'Alsace (1). Celle-ci s'appuie sur les Sociétés d'Histoire locales pour réaliser ce travail. Soeur BEATRIX a ainsi recensé la majeure partie des calvaires du canton dès 1981-82.

Pour l'inventaire des bornes de Labaroche, une action originale a été conduite. Dans le cadre du Projet d'Action Educative 1986-87 du Collège d'Orbey, une équipe d'élèves s'est formée : Frédéric DURAIN, Dominique JACKY, Gisèle GRUENER, sous la responsabilité de M. A. SIMON. Messieurs Denis ANCEL et Francis JACKY

ont également apporté leur aide efficace, pendant que le Club Photo du Collège (M. Robert GEISSLER) assurait le tirage des photographies nécessaires.

Avant de partir sur le terrain, un premier repérage des bornes est effectué sur la base des documents cadastraux ou forestiers. La compétence et le dévouement des agents de l'O.N.F. ont été précieux pour l'équipe. L'implantation des bornes est reportée sommairement sur la carte au 1/10 000.

Puis l'équipe se déplace dans la nature. Retrouver les bornes est le plus souvent aisé, car elles se situent au bord d'un chemin ou d'une saignée forestière. Quelquefois, il faut du temps et un regard perçant pour apercevoir l'objet convoité au milieu d'une coupe ou d'une plantation : le groupe n'est pas de trop ! Le monument est ensuite dégagé de la végétation, si nécessaire, les inscriptions peu lisibles sont reprises à la craie. L'identification peut avoir lieu : croquis d'implantation, mesures, description, esquisse sommaire, photographie. Lorsque la pénombre arrive ou que le moral des équipiers est en baisse, le groupe regagne ses "quartiers".

La dernière phase est la rédaction de la fiche. Un travail minutieux exigeant patience et précision. L'équipe des collégiens en a effectué une bonne partie pendant les heures de Club Histoire, sacrifiant une bonne partie de la récréation. Les fiches réalisées sont ensuite expédiées à la Commission Inventaire et Sauvegarde à Strasbourg.

(1) Voir dans la Revue d'Alsace, tome 113, l'article de A. KIENZLER sur les travaux de la Commission Inventaire et Sauvegarde (p. 335-340) et dans notre Bulletin N° 5, 1986 le rapport de L. JECKER sur la réunion Inventaire et Sauvegarde du 28 juin 1986.

FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE D'ALSACE

COMMISSION INVENTAIRE ET SAUVEGARDE

N° CIS _____

FICHE D'IDENTIFICATION

BORNE LIMITE AUTRE BORNE CROIX, CALVAIRE CHAPELLE, ORATOIRE MONUMENT NAPOLEONNIEN DIVERS

CANTON(S) : LABOUTROIE-WINTZENHEIM
 COMMUNE(S) : LABAROCHÉ-TURCKHEIM
 Lieu-dit : BAMBOIS (à l'entrée de la borne IGN 740)
 Localisation précise : à 250 m au SW de Bambois, (Plan de situation simplifié à droite du chemin de Heierhof, sur le talus séparant les 2 chemins, au milieu de fourrés et de jeunes sapins.)

Carte IGN utilisée : X 1/10.000 1/25.000
 Références de la carte : COLMAR 55
 Coordonnées Lambert :
 Absc. : 963,16 Ord. : 2.355,43 Alt. : 780

Relevé effectué le : 3 janvier 1987
 par : Francis JACKY
 Adresse : rue du Gal Petitdemange
 68050 LABOUTROIE

Matériau : GRÈS ROSE
 Dimensions en cm : HAUT 60 LARG 26 PROF 26
 Etat : ~~bon~~ ~~entièrement~~ ~~intact~~ ~~fragmenté~~
 Implantation : normale ~~enterrée~~ ~~en sautoir~~ ~~penchée vers~~
 Section : carrée ~~rectangulaire~~ ~~triangulaire~~ ~~circulaire~~
 Tête : plate ~~arc de cercle~~ ~~hémisphérique~~ ~~bicoûte~~
 Sillon directionnel : oui non

OBSERVATIONS : BORNE N° 83
 - FORET COMMUNALE LABAROCHÉ.
 - Blasons : - Ribeaupierra (sculpté à l'envers)
 - Ville de Turckheim (onds à gauche)
 - Borne brisée en 2 parties : socle bien implanté
 tête déposée à côté

(Renseignements complémentaires au verso)

Auteur de la photo : Armand SIMON
 Date de la prise de vue : 3 janvier 1987

Esquisse développée et orientée

La collecte réalisée en 1986-87 reste modeste : 40 bornes pour la limite Labaroche-Turckheim essentiellement, mais elle a exigé de longues heures de travail. Elle a également permis de roder le fonctionnement de l'inventaire.

Lors des Portes Ouvertes du Collège d'Orbey, une série de panneaux a présenté ce travail d'inventaire aux visiteurs.

D'AUTRES DÉCOUVERTES

Ce travail d'inventaire permet de mieux connaître et assurer la protection de ces tous petits monuments ruraux. Ainsi la découverte laborieuse de la borne N° 83, répertoriée dans la fiche ci-contre. La borne est brisée en deux ; la tête à moitié enfouie dans le sol se trouvait à quelques mètres du socle.

En parcourant ces limites communales, on peut également découvrir de nombreux vestiges allemands de la Première Guerre Mondiale : stèles, abris A Giragoutte, au milieu des herbes folles au bord de la route, une plaque de marbre fixée sur une pierre commémore l'accident d'automobile qui coûta la vie à Jacques WEILL - KINSBOURG le 20 juin 1926.

Pour conclure, nous lançons un appel à toutes les personnes intéressées par ce travail de recensement : la Société d'Histoire sera heureuse de profiter de leur collaboration.



Découverte fortuite de fragments d'une céramique de poêle fleurdelisée

D.P. BRUNEL

P. SAUR

Au cours du printemps 1981 étaient mis au jour fortuitement, aux Basses-Hutttes, au lieu dit " *Le Linge* ", en bordure Nord de la ferme 176, des fragments d'un carreau de poêle.

L'inventeur et occupant des lieux, Monsieur Pierre SAUR, doit cette trouvaille aux travaux de nivellement d'un chemin d'accès à la propriété. Au cours de l'opération, une poche de faible ampleur composée pour l'essentiel d'un mélange de chaux, tuiles et pierrailles, s'est révélée contenir les tessons de poêle qui sont le centre d'étude du présent article.

LE CARREAU

Deux fragments de céramique ont été découverts. Assemblés, ils constituaient l'un des angles d'un carreau de poêle très probablement carré, comme tend à le démontrer la reconstitution proposée. On peut ainsi supposer que, primitivement, cet élément devait avoir 19,5 à 20 cm de côté.

Deux parties distinctes l'une de l'autre composent un carreau de poêle : la façade, et le colombinage qui sert à ancrer celle-ci dans le poêle.

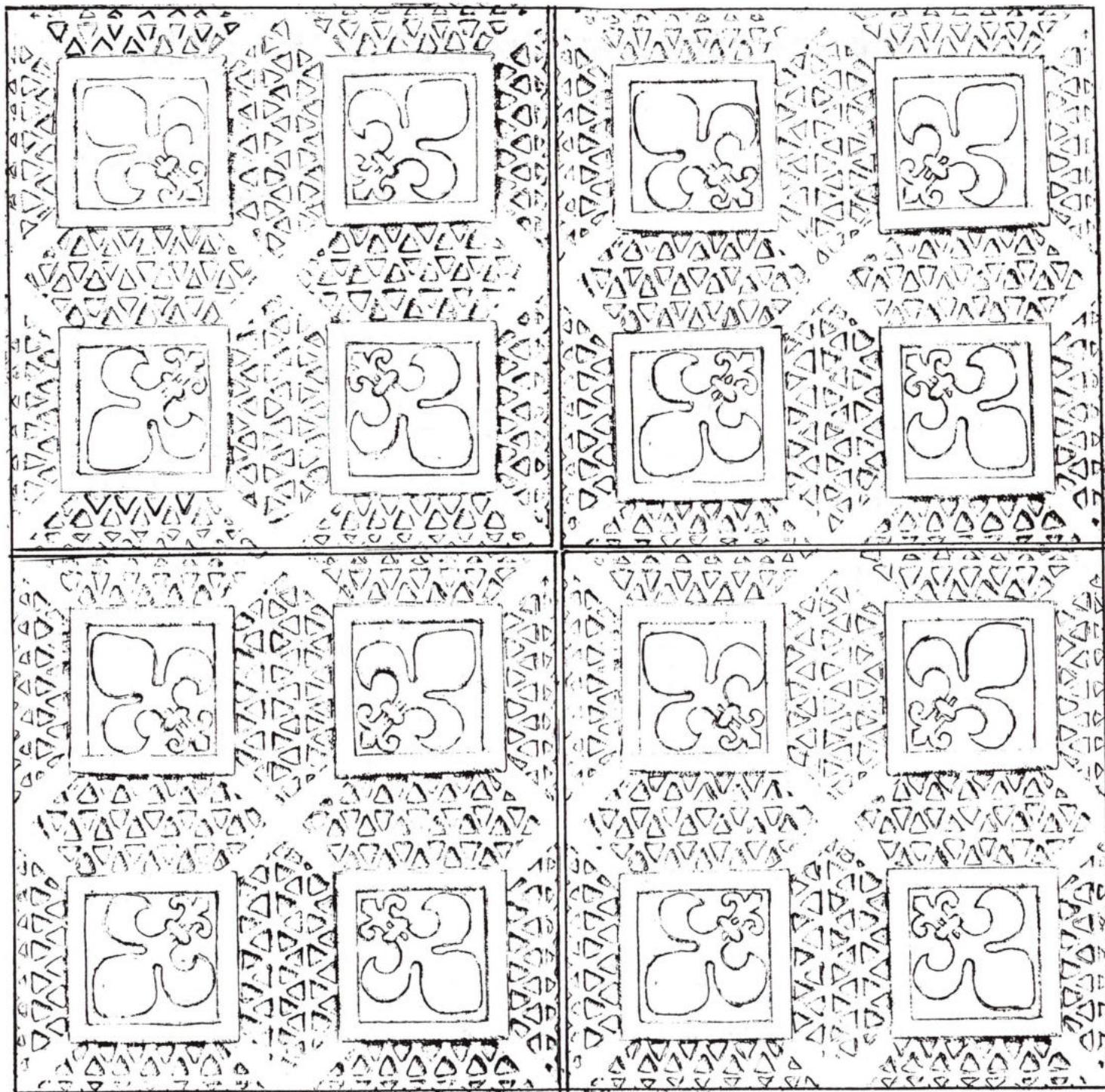
La façade

Epaisse d'un centimètre au maximum, elle est formée d'une plaque d'argile de couleur rouge à dégraissant sablonneux.

La face arrière conserve encore, sur la partie exposée plus directement aux flammes, des traces de suie.

La face avant sert de support à un décor relativement empâté par la glaçure, l'emploi d'un moule usé et quelques défauts de démoulage.

Il est encore à signaler la présence d'une usure assez nette des surfaces de fractures qui tendrait à prouver que l'objet est, ou bien resté longtemps exposé aux éléments naturels, ou bien qu'il a été déplacé avec les gravats qui l'entouraient à plusieurs occasions.



Reconstitution d'un ensemble de quatre carreaux d'après les fragments retrouvés

Pierre SAUR

Le corps d'ancrage

Il ne subsiste qu'à l'état de témoignage. Son empreinte se relève sur la face arrière. Cependant, une très faible partie de sa base est restée collée à la façade. Ce lambeau comporte une usure relativement marquée.

En prenant en compte la morphologie du fragment de carreau et le décor, on peut sans erreur considérer que le colombinage de forme quadrangulaire obtenue par tournage, était muni d'une lèvre ourlée vers l'extérieur à son extrémité haute.

LE DECOR

Il est d'une complexité relative car il met en concurrence quatre motifs distincts :

- un fond caractérisé par des pointes de diamants barrées (demi-pointes) qui tapissent l'essentiel de la surface de la façade ;
- une nervuration assez grasse implantée sur les diagonales du carreau de manière à diviser la surface en losanges et demi-losanges ;
- quatre carrés de faible surface organisés sur les diagonales. Placés à peu de distance de l'extrémité extérieure de ces dernières, ils servent de cadre au dernier élément décoratif ;
- une fleur de lys au dessin nerveux, bien développée et dont la tête est tournée vers l'angle du carreau complète le tout.

L'application et la disposition de la nervuration ainsi que des carrés ont pour effet de diviser le fond de pointes de diamants barrées en hexagones et moitié d'hexagones dont les pointes se rencontrent.

Le sujet ainsi obtenu forme une sorte d'étoile à huit pointes qui peut se lire de manière individuelle, c'est-à-dire limité à un carreau, mais aussi, et c'est dans cette circonstance qu'il prend sa pleine valeur, développé à l'échelle de quatre pièces raccordées les unes aux autres deux par deux (voir planche).

La glaçure

Comme la majorité des éléments de même fonction, ces tessons présentent une finition colorée obtenue par l'usage d'une glaçure plombifère.

Dans les circonstances présentes, le poëlier a considéré comme souhaitable d'appliquer deux teintes afin de mieux valoriser l'oeuvre. Sur un fond de couleur verte, seules se détachent les fleurs de lys traitées en brun. En fait, la différence de ton est obtenue par la présence, sous la glaçure verte, d'une engobe blanche, alors que celle-ci est absente sous le brun, mais la glaçure à la même composition dans les deux cas.

L'ÉPOQUE

Le colombinage, la glaçure et le sujet tendent à situer la date de fabrication vers la fin du 17e siècle ou, au plus tard, au tout début du 18e. Il faut cependant nuancer cette proposition car il n'est pas impossible de se trouver en présence d'une réalisation à tendance archaïsante. Le poêle peut en effet avoir été réalisé par un artisan local moins soumis aux influences des courants nouveaux qu'en milieu urbain.

SIMILITUDE

Dans l'état actuel des découvertes de ce genre connues, la seule à prendre en considération est celle faite en 1981 à Soultzbach-les-Bains, lors de travaux de rénovation (1).

Les carreaux de poêle, complets précisons-le, présentent un motif similaire à quelques petits détails près : nervure plus filiforme, pointes de diamants plus fines et surtout, glaçure polychrome. Ici, la date de fabrication est donnée par la construction de l'immeuble (1750).

Il est intéressant de noter qu'un type pratiquement semblable se trouve dans l'une et l'autre vallée. On peut en déduire une relation certaine, sur le plan des idées ou des modèles, entre le Val de Munster et le Val d'Orbey.

NOTE

1. BRUNEL Pierre : " Constitution à l'étude de la céramique de poêle " in Annuaire de la Société d'Histoire du Val et de la Ville de Munster, t. XXXVI ; Année 1982.

LA PERCEE DES VOSGES ... AU BONHOMME ?

Correspondance de 1845

Lucien JECKER

Le tunnel de Ste Marie-aux-Mines fêtera cette année son cinquantenaire. C'est en effet le 8 août 1937 qu'il fut inauguré par le Président de la République de l'époque, M. Albert LEBRUN.

On ignore cependant que le premier projet de percée vosgienne datait de 1841. Il ne fut d'ailleurs pas le seul car d'autres demandes de concession furent étudiées.

Le projet de 1862 de M. MUNTZ, ingénieur en chef du Haut-Rhin, prévoyait une ligne de chemin de fer : Gérardmer - Munster. On aurait franchi les Vosges, près du lac de Retournemer, au moyen d'un tunnel de 2 800 m.

LA FIÈVRE DES GRANDS TRAVAUX DU 19E SIÈCLE

Au milieu du 19e siècle, l'industrie prend un essor formidable, particulièrement le textile. Le canton de Lapoutroie verra aussi l'implantation de grandes usines. Le dictionnaire de l'Alsace de BAQUOL (1851) signale 2 filatures et 4 tissages mécaniques de coton à Orbey, une filature de coton de 6 300 broches et 2 fabriques de cretonnes, de cotonnades et de siamoises à Lapoutroie. Le centre du coton, en Alsace, sera Mulhouse qui soutiendra ardemment le projet de voie ferrée trans-vosgienne de la vallée de la Thur avec le tunnel Urbès - St Maurice.

Pour cette industrie, il faut des liaisons rapides, d'où la construction de routes et surtout de voies ferrées. Les Vosges constituent un obstacle non infranchissable, mais où se fera la percée ? Colmar et Mulhouse s'opposent, l'enquête publique agite les esprits, les colonnes des journaux sont envahies d'articles contradictoires.

Voici d'ailleurs le début d'une brochure de Léon LEFEBURE, fils du maire d'Orbey et futur député du Haut-Rhin, sur cette question.

QUELQUES RÉFLEXIONS

— SUR LES

PROJETS DE PERCEMENT DES VOSGES

SOU MIS A L'ENQUÊTE

La chaîne des Vosges sera-t-elle franchie par une nouvelle voie ferrée en un point qui permette de relier Remiremont à Mulhouse ? le sera-t-elle de façon à mettre en communication directe Epinal et Colmar ? ou encore le percement aura-t-il lieu par la vallée de Sainte-Marie-aux-Mines, reliée de la sorte à Saint-Dié ? Telle est, on peut le dire, la question qui se pose en ce moment, d'une extrémité du département à l'autre. Les colonnes de la presse locale en sont envahies ; partout ce problème détermine la formation de comités, suscite des réunions publiques, trouve de l'écho au sein des conseils municipaux, partout enfin il divise et passionne les esprits.

Provoquée par l'enquête ouverte officiellement sur les divers projets de percement dont l'étude a été faite, l'agitation dont nous sommes témoins s'explique aisément, si l'on considère l'importance de l'entreprise projetée. Légitime à la fois dans son origine et dans son objet, ce mouvement n'en renferme pas moins un danger.

Dans l'ardeur des compétitions, on en vient trop aisément à se renfermer dans la sphère exclusive des intérêts locaux ; on oublie les points de vue...

LE MAIRE DU BONHOMME LANCE L'IDÉE D'UNE AUTRE PERCÉE

Le Bonhomme bénéficiait alors d'une nouvelle route vers le col, route construite de 1839 à 1843 et qui sera prolongée jusqu'à Lapoutroie de 1843 à 1858 (voir : Oberlé - Sittler, page 790).

Dès 1845, la commune du Bonhomme, pensant sans doute que le projet de tunnel de Ste Marie-aux-Mines allait concurrencer la route du Bonhomme, prenait part à la discussion. Son Maire, Jean-Baptiste MICLO, écrivait une première lettre au journal " Courrier du Haut-Rhin " qui la publia dans son édition du 24 août 1845.

" Le Bonhomme, 18 août 1845
Monsieur le Rédacteur,

La Ville de Ste Marie-aux-Mines est en instance pour obtenir le percement d'un tunnel sous la côte de cette ville et les Vosges.

Cette mesure, d'ailleurs très louable sous le point de vue du progrès, a probablement pour but de contrebalancer la fréquentation de la route du Bonhomme. Sous ce rapport encore, je ne me permettrai pas de jeter de la défaveur sur ce projet car aujourd'hui notre commune est convaincue, que les avantages qu'elle était en droit d'attendre de la rectification de cette route, par la générosité de sa subvention, sont nuls pour elle, parce que de nos jours, pour gagner dans une fréquentation de route, il faut savoir intriguer, et le noble caractère de nos habitants n'a pas encore permis chez nous de telles manœuvres.

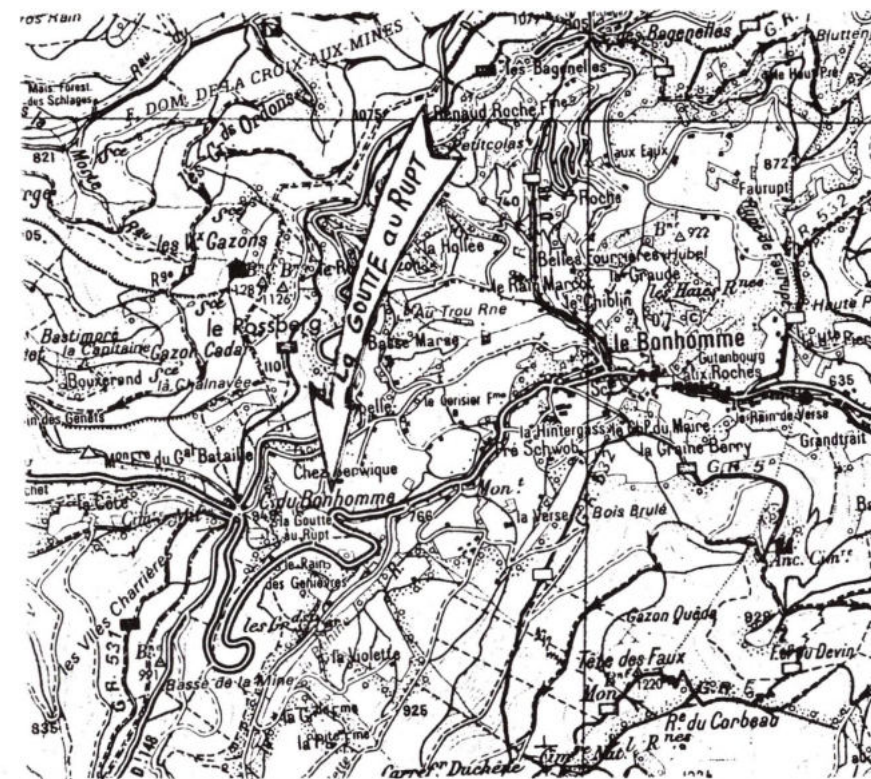
A d'autres donc la honte de l'intrigue, et à cette commune l'honneur d'avoir hâté par sa générosité une oeuvre de progrès.

Mais ce qui sera toujours un avantage incontestable pour nous sur la route de Ste Marie-aux-Mines, malgré son tunnel, ce sont les quinze kilomètres de distance que l'on gagne par la route du Bonhomme, et ce qui l'abrègerait encore davantage, ce serait également un tunnel établi à l'instar de celui de Ste Marie-aux-Mines. En effet, pour gagner l'autre versant, de notre côté il n'y aurait guère plus d'un kilomètre à percer car au canton de la Goutte-au-Rupt, au tournant de la route, la montagne est presque à pic, ce qui permettrait un percement très facile, et de cette manière, notre route, déjà si belle, serait encore abrégée d'au moins une lieue, ce qui serait un des plus beaux compléments qui pourrait jamais lui être donné.

En livrant cette réflexion au public, je n'ai nullement la prétention d'influencer d'une manière fâcheuse sur le projet de Ste Marie-aux-Mines ; mon désir seulement est de mettre en évidence une possibilité facile à réaliser chez nous et qui offrirait les plus grands avantages ; et si mon idée peut fixer l'attention de quelques hommes sérieux, mon but sera atteint.

Agréé,

Le maire du Bonhomme : J. Baptiste MICLO "



Extrait de la Carte du Club Vosgien

Le journal ayant écrit en début novembre 1845 qu'il publierait toutes les observations des lecteurs quant au percement du tunnel de Ste Marie-aux-Mines, le Maire revenait à la charge.

Dans l'édition du 20 novembre 1845 du même journal, on trouve donc la seconde lettre.

" Nous recevons la lettre suivante de M. le Maire du Bonhomme. Nous aurions le droit d'en élaguer les tentatives de plaisanterie qui ne nous paraissent pas dignes d'usurper la place que nous voudrions voir consacrée à une discussion sérieuse, car nous avons nettement annoncé que nous ne ferions désormais bon accueil qu'aux arguments de quelque valeur qu'on élèverait contre le projet de percer les côtes de Ste Marie. Mais nous voulons prouver à M. le Maire du Bonhomme que nous avons des attentions tout à fait galantes pour les défenses fournies dans l'intérêt du Bonhomme. De cette façon, on ne reprochera point au Courrier d'avoir laissé percer le tunnel sans que le Bonhomme ait pu fournir ses contredits. Si l'argumentation de M. le Maire est concluante, tant pis pour le tunnel.

Le Bonhomme 14 novembre 1845

Monsieur le Rédacteur,

Dans votre numéro de dimanche dernier, vous informez vos lecteurs que vous accueillerez avec la plus stricte impartialité toutes les observations qui pourront vous être présentées pour ou contre le projet du percement d'un tunnel à Ste Marie-aux-Mines. Profitant de cette disposition, j'ai l'honneur de vous soumettre ce qui suit :

Le principal argument avancé en faveur du tunnel en question est celui-ci : " Rapprocher la fertile Lorraine et l'industrielle Alsace, renverser l'obstacle qui s'oppose à ce rapprochement et donner par là la main à des hommes qui méritent à juste titre la sympathie des Alsaciens ". Si je ne me sers pas des mêmes termes, je dois cependant avoir saisi le sens à ce que je crois.

Certes, cette idée mérite l'approbation de tout homme bien pensant au 19^e siècle, surtout que l'on a à juste titre stigmatisé du titre d'égoïste, cette idée, dis-je, doit être appréciée. Rapprocher deux provinces, deux peuples aux coeurs également nobles, ouvrir la barrière qui les tient matériellement séparées, est un problème que beaucoup d'hommes de nos jours n'auraient pas cherché à résoudre. Honneur donc aux auteurs du projet. Il est noble. Il est grandiose.

Puisque Ste Marie-aux-Mines agit dans cette circonstance avec tant d'abnégation et tant de désintéressement, on ne sera sans doute pas fâché, si pour une seconde fois je viens prêcher pour ma paroisse.

Dans la lettre, que j'ai déjà eu l'honneur de vous écrire le 18 août dernier relativement au même tunnel, j'ai essayé d'appeler l'attention publique sur la possibilité qu'il y aurait à opérer ce progrès beaucoup plus facilement au Bonhomme qu'à Ste Marie-aux-Mines. Tout le monde sait que la route par le Bonhomme est de quelques lieues plus courte de Nancy à Colmar, qu'en passant par Ste Marie-aux-Mines. Ainsi, voilà déjà un avantage bien marquant, si l'on pouvait ajouter à ce premier avantage un tunnel, par la colline de la Goutte-au-Rupt, on abrègerait ce trajet de 6 km encore au moins. J'ai fait faire des études par un homme très compétent et il m'a assuré qu'un kilomètre tout au plus serait à percer.

Voilà donc, M. le Rédacteur, les deux rivalités en présence, chacun cherche de son mieux à prouver que l'avantage est de son côté et tout ceci pour ouvrir une voie plus directe aux habitants de la Lorraine. Que ces bons Lorrains doivent

donc être charmés de voir leurs intérêts défendus avec tant de zèle et tant de soin et qu'il doit leur être doux de venir se jeter dans les bras de ces nobles Alsaciens qui leur veulent tant de bien.

Maintenant, Monsieur le Rédacteur, je me permettrai encore une dernière et toute petite observation, la voici : Dans la supposition que le projet de Ste Marie-aux-Mines ou celui du Bonhomme ne puisse se réaliser faute de moyens de s'entendre, je crois qu'il serait de l'intérêt de tout le monde, et pour couper le jeu en portions égales, de percer un tunnel à travers notre planète pour rejoindre nos antipodes, de cette manière au moins tous les êtres humains en profiteraient, ceux de l'hémisphère austral autant que ceux de la Lorraine et toujours serait-il vrai, que l'importance du problème ne pourrait plus être mis en doute.

Agréez, M. le Rédacteur, etc.....

Le Maire du Bonhomme : J. Baptiste MICLO

" Quelques observations cependant. M. le Maire résume un peu sans façon l'argument capital de la délibération que nous avons analysée. Il ne s'agit pas tout-à-fait de renverser les côtes de Ste Marie-aux-Mines. Quand Hercule passera par là, il en fera son affaire, s'il en a envie. On a parlé d'ouvrir une galerie dans ces côtes, ce qui n'est pas déjà si déraisonnable puisque M. le Maire en demande une aussi dans la région du Bonhomme. Il n'est pas exact de dire non plus que le projet de tunnel repose sur l'idée de créer pour les Alsaciens et les Lorrains un moyen accéléré et économique de se donner des accolades fraternelles et des poignées de mains sympathiques. C'est faire du vaudeville hors de saison. Il s'agit d'intérêts positifs, de l'avenir d'une industrie considérable, des avantages du roulage, d'une économie de temps et de forces, du développement et de la sûreté des circulations ".

CONCLUSION

Tout le monde connaît la suite de cette affaire de tunnel vosgien.

L'idée de percer les Vosges entre Ste Marie-aux-Mines et St Dié était donc antérieure à 1870. La propagande en faveur de ces travaux fut intense, tant sous le Second Empire que sous le régime de l'annexion allemande. Il faudra pourtant attendre 1929 pour que le projet de tunnel ferroviaire soit déclaré d'utilité publique, juin 1933 pour que les travaux soient entrepris et août 1937 pour l'inauguration.....

Après la seconde guerre mondiale, le tunnel fut désaffecté en 1973 et transformé en tunnel routier, inauguré officiellement le 28 mars 1976.

La route du Bonhomme a gardé son importance et connaît un trafic toujours croissant..... mais sans tunnel !

POUR EN SAVOIR PLUS

PEYRIMHOFF - HERZOG - BIRCKEL - KIENER - HARTMANN : *Mémoire à l'appui de la percée des Vosges par la vallée de Münster. Colmar, 1865.*

L'ALSACE FRANCAISE, 21 octobre 1928 : *les percées des Vosges (avec carte).*

LICHTLE Francis : *La percée de Kaysersberg - Ste Marie-aux-Mines - St Dié ; un mémoire de l'ingénieur Jean BURGHARDT en 1924. Dernières Nouvelles d'Alsace, 29 août 1984.*

LICHTLE Francis : *La ligne Kaysersberg - Orbey - Fraize ; un mémoire du 26 avril 1909. Dernières Nouvelles d'Alsace, 1er septembre 1984.*



Les Plaisanteries du Tacot

Lucien JECKER

Le Bulletin de 1985 comprenait l'historique du train de la vallée, reliant Colmar à Lapoutroie, et disparu après la Seconde Guerre Mondiale.

Dans un journal régional, j'ai trouvé un article assez surprenant et je ne veux pas vous priver de ce plaisir. Voici ce que publiait le journal " LE NOUVELLISTE D'ALSACE ", dans son édition du lundi 22 octobre 1923 :

" Samedi matin, le premier train de marchandises montant vers Kaysersberg, s'arrêtait brusquement à la scierie du village d'Ingersheim. Quelque chose venait de se détraquer dans la locomotive. Plus moyen d'avancer, ni de reculer. On manda d'urgence une locomotive de secours à Colmar, tandis que le premier train de voyageurs attendait à Ammerschwihl. Mais le plus drôle de l'affaire est que la locomotive de secours n'était pas assez forte pour remorquer le convoi, aussi fallut-il avoir recours au train de voyageurs. Ce dernier arriva à toute vapeur, poussa par derrière le train en panne, tandis que, de son côté, la locomotive de secours faisait des efforts réitérés pour arriver à remorquer le convoi.

Une fois au-dessus de la côte d'Ingersheim, le train de marchandises put continuer sa route vers Colmar, tandis que le train de voyageurs le suivait à une petite distance pour prêter main forte en cas de besoin. "



Les Soeurs de la Doctrine Chrétienne de Nancy

Genèse d'une Fondation

Soeur BEATRIX

L'INSTRUCTION DES FILLES EN LORRAINE AU 16ÈME ET 17ÈME SIÈCLE

Avant le 16ème siècle, c'est dans les monastères que l'on constate l'existence des écoles de filles. A Metz, les Béguines se dévouent à l'instruction gratuite des filles dès 1440. Les Soeurs " Colettes " depuis 1258 tiennent une école pour les filles pauvres. En 1642, les dames de la Propagation de la foi ouvrent une école pour les jeunes filles juives et protestantes converties au catholicisme.

A Nancy, outre les grands Ordres des Ursulines, des Bénédictines, des Annonciades, des Visitandines qui donnent l'enseignement dans leurs Couvents, la Congrégation des Soeurs de St Charles, nouvellement fondée, forme non seulement des infirmières, mais aussi des maîtresses d'écoles.

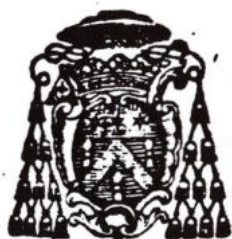
A la campagne, la situation est moins favorable qu'à la ville. Les registres paroissiaux nous renseignent sur l'ignorance dans laquelle les jeunes filles sont laissées. Il faut dire que les temps n'étaient guère favorables au développement de l'instruction. Durant le 17ème siècle, la Lorraine ainsi que les provinces limitrophes ont à subir la Guerre de 30 ans, et son cortège de conséquences. Les préjugés du temps et une négligence déplorable exerçaient trop souvent encore leur fâcheuse influence et écartaient les filles de l'école.

Néanmoins, malgré tous ces obstacles, des initiatives privées se déploient en maints endroits pour établir des écoles de filles, particulièrement dans le Diocèse de Toul, grâce à l'encouragement des évêques tel Mgr Thiard de Bissy (1687-1704).

PHOTO : Soeur Claire BARADEL, en compagnie de Maria GORIUS et du conscrit Léon HUMBERT

**MÉDITATIONS
CHRÉTIENNES
A L'USAGE DES SŒURS
MAÎTRESSES D'ÉCOLE
DU DIOCÈSE DE TOUL;**

Imprimées par ordre de Monseigneur.



**A TOUL, chez JOSEPH CAREZ, seul
Imprimeur-Libraire 1772.
& à NEUF-CHATEAU, chez MON-
ROYER, Pere & Fils, Imprimeurs-
Libraires.**

Avec Privilège du Roi.

DOCUMENT 1

34 MÉDITATIONS

QUATRIÈME MÉDITATION.
*Des principales fonctions des Sœurs
d'École.*

I. POINT.

ADOREZ J.C. donnant les leçons du salut aux peuples, qui le suivent en foule; & considérez quelles sont, par proportion avec ce divin modèle, les fonctions d'une Sœur d'École. La lecture, l'écriture, l'orthographe & l'arithmétique sont les premières choses qu'une Sœur d'École doit enseigner. Voilà d'abord ce qu'exigent d'elles les Pères & Mères. Ils lui confient leurs Enfants, à condition qu'elle leur apprendra toutes ces choses. C'est pour vous rendre capable, qu'on vous a enseigné à vous-même dans la Méthode, la manière d'apprendre aux Enfants à connoître les lettres, & à syllaber; les règles générales à observer dans la lecture; la manière d'enseigner la prononciation; l'orthographe, & l'arithmétique. C'est pour cela, que, pendant votre séminaire, on vous a donné certaines heures, pour

CHRÉTIENNES. 35
vous appliquer à ces différentes parties de l'État auquel vous vouliez vous consacrer; qu'on est entré dans le plus grand détail avec vous, pour ne vous laisser rien ignorer sur tous ces points importants. Comment vous êtes-vous conduite à cet égard? Suivez-vous ponctuellement la méthode qu'on vous a prescrite? Ne cherchez vous pas à abrégier l'ouvrage par paresse, peut-être même pour un vil intérêt & pour avoir plus de temps à donner à un travail qui tourne tout entier à votre profit? Avez-vous soin de relire souvent la Méthode & le Traité de la prononciation? Ne négligez-vous pas d'expliquer les principes de l'orthographe, sous le faux prétexte qu'ils sont peu utiles à des filles, ou au dessus de leur portée? comme si on n'en trouvoit pas tous les jours plusieurs que leur manière de parler & d'écrire rendent plus estimables, & à qui ces connoissances procurent des établissements honorables pour elles, avant qu'elles & solides, soit dans

B 6

36 MÉDITATIONS.
le monde, soit dans le cloître. Votre paresse, votre orgueil tout ensemble, ne vous ont-ils pas porté à empêcher ou à dégoûter vos Sœurs d'enseigner ce que vous ne saviez vous-même, ou qu'imparfaitement, dans la crainte que leurs leçons ne fussent la censure humiliante de votre ignorance; ne voulant pas qu'elles paroissent plus capables que vous, & ne voulant pas vous donner la peine nécessaire pour le devenir autant qu'elles? Où est votre première ferveur? On admiroit vos dispositions, quand on vous a donné l'habit. A peine reconnoit-on aujourd'hui votre écriture. Vous criez à l'injustice, si les Paroissiens vous refusoient de remplir votre traité; êtes-vous moins injuste à leur égard, en manquant ainsi à ce que vous leur devez, à ce que vous leur avez promis? Lisez le contrat que vous avez passé avec eux. Vous vous êtes engagée d'enseigner à lire, &c. Comment le faites-vous? Prononcez donc contre vous-mêmes à ce moment,

NAISSANCE DE LA CONGRÉGATION DES SOEURS DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE

Des prêtres soucieux du recul de l'ignorance, mettent tout en oeuvre pour répandre l'instruction populaire dans les paroisses des environs de Toul. Nous citerons Claude Varnerot, qui fit ses études au collège du Plessis à Paris, Dominique Gueldre, qui non seulement crée une école dans sa paroisse, mais élabore un programme d'études destiné aux maîtresses: "Elles enseigneront gratis toutes les filles, la lecture, l'écriture, l'orthographe, l'arithmétique, le catéchisme et la prière. En hiver, elles ouvriront un ouvrage pour les femmes et les filles". Il appartiendra au Chanoine de la Cathédrale de Toul, Jean-Baptiste Vatelot, d'amplifier ce mouvement, grâce à la protection des évêques, tels Mgr de Camilly et Mgr Bégon. C'est ce dernier qui lui confia en 1721, la direction "de la conduite et du soin" des écoles dans le diocèse de Toul.

Jean-Baptiste Vatelot

Né à Bruley, petit village à 4 kms de Toul, dans les dernières années du 17ème siècle, il fait ses études à Toul et reçoit l'onction sacerdotale de Mgr Blonet de Camilly. Tout jeune prêtre, il fait figure de chef, d'homme de confiance. En 1713, il est nommé sacristain de la grande sacristie de la Cathédrale, cette charge étant, à l'époque, un poste d'honneur et de confiance. Dès 1717, il paraît comme administrateur, dans les actes de fondations d'écoles. Vers 1725, il compose, avec la collaboration de Monsieur de l'Aigle une "Méthode familière pour les petites écoles". Il reprend le programme d'études élaboré par Dominique Gueldre et le complète en insistant sur l'action éducative des maîtresses, non seulement pendant les heures de classe mais jusque dans les familles avec lesquelles elles entrèrent en contact.

Les Vatelottes

Quand et comment J.B. Vatelot conçoit-il le projet de transformer ses maîtresses d'écoles en religieuses?

Sur ce point les actes sont muets, les archives se taisent. Ce que nous savons, c'est que les quatre soeurs du fondateur se sont mises au service de leur frère, prêtes à consacrer leur vie à l'instruction des filles. De nombreuses jeunes filles, comprennent qu'à côté du cloître et de l'hôpital, il y a désormais une autre voie pour servir Dieu et les hommes. Les écoles se multiplient dans les campagnes, confiées à des maîtresses "irréprochables et douées d'une capacité suffisante pour l'enseignement".

J.B. Vatelot donne un règlement à toutes ces maîtresses et les groupe en association. Il leur donne d'abord le nom de "Maîtresses d'écoles de charité", puis de "Soeurs d'école de Toul". Dans l'opinion publique,

elles étaient " les Soeurs de l'Institut de Monsieur Vatelot, d'où leur vient par abréviation le surnom de Soeurs Vatelottes ". Ce sont ces Soeurs Vatelottes qui sont devenues " Soeurs de la Doctrine Chrétienne ", puisque l'objet principal de leur institution est l'enseignement de la Doctrine Chrétienne. La Maison-Mère-Ecole est à Toul jusqu'en 1802, date où le Concordat a transféré le siège épiscopal à Nancy. La Maison-Mère des Soeurs de la Doctrine Chrétienne a suivi, et se situe 149, rue St Dizier 54000 NANCY depuis 1804.

En 1900, la Doctrine compte 2 974 Soeurs.

Elle possède :

- 547 établissements
- 15 orphelinats
- 20 hospices avec 780 vieillards
- 96 infirmières exerçant en milieu rural, ou auprès des médecins dans les milieux industriels.

INSERTIONS DANS LE CANTON DE LAPOUTROIE

1850 : La Municipalité d'Orbey, appuyée par le Curé Deschamps sollicite des Soeurs de la Doctrine Chrétienne pour l'école de filles.

Dans une lettre datée du 21 août 1850 adressée à la Supérieure générale, le Curé Deschamps fait appel à la Congrégation pour obtenir des Soeurs d'école, car dit-il, les Soeurs de Portieux ont été brusquement retirées. La Supérieure générale n'ayant pas accepté les dispositions que la Commune a prises à leur égard. " Deux ou trois Soeurs, trouveraient une maison meublée et jouiraient d'un traitement de 400 francs chacune ", ajoute t-il. (Document 2)

Dans une 2ème lettre datée du 26 août, le Curé Deschamps parle de l'intervention de Madame Lefébure, car " si la Congrégation ne peut fournir de Soeurs, l'éducation des jeunes filles pourrait être confiée à des laïques ",

1851 : La Supérieure générale informe la Municipalité et le Curé Deschamps, que deux maîtresses d'école seront envoyées à Orbey pour la rentrée scolaire et qu'il sera possible d'en adjoindre une troisième dès que sa formation sera terminée.

Les Soeurs de Nancy, comme on les appelait à Orbey, resteront en fonction jusqu'en 1875, date à laquelle elles seront remplacées par les Soeurs de Ribeauvillé, congrégation ayant ses origines en Alsace, et acceptée comme telle par l'autorité allemande.

Pendant 24 ans, les Soeurs de la Doctrine dirigeront l'école de filles à Orbey et s'occuperont de l'église.

Je n'ai pas retrouvé de documents qui me permettent de situer leur logement et leur école. La maison dite " Maison des Soeurs " démolie lors de la construction du Petit cercle a été occupée par les Soeurs de St Vincent de Paul.

1908 : Le 30 septembre 1908, le Maire d'Orbey adresse une demande de Soeurs pour l'hospice de Pairis, en précisant dans quelles conditions elles pourront y oeuvrer et quelle sera leur rémunération : 200 marks par an pour chacune des Soeurs.

Les Soeurs de la Doctrine remplacent les Soeurs de la Toussaint. La Commune avait fait appel aux Soeurs de Niederbronn, qui, manquant de sujets à cette époque, n'avaient pu accepter.

De Château-Salins, maison-mère de la région Alsace-Lorraine pendant l'occupation allemande, la Supérieure accepte les conditions proposées par le Maire d'Orbey. Elle ajoute cependant qu'une maison, à Orbey centre doit être réservée pour les Soeurs garde-malades demandées pour le village et ses annexes. En effet, dans sa demande pour avoir des Soeurs garde-malades, le Maire prévoyait de les loger à Pairis, ce que la Supérieure a refusé.

C'est alors qu'un échange de lettres a abouti à une solution, réglée par Monsieur Léon Lefébure. Il met à la disposition des Soeurs garde-malades le manoir devenu " Fondation Léon Lefébure ". C'est là qu'elles résideront depuis 1909 jusqu'en 1971, date de la vente de l'immeuble à la Commune d'Orbey.

Pour ce qui concerne Pairis, une Communauté importante de Soeurs s'y activera de 1909 à 1954. Ce n'était pas de tout repos, car elles devaient valoriser la terre, élever du bétail pour subvenir aux besoins des vieillards de l'hospice, qu'elles associaient à leur travail. Quelques noms de Soeurs nous sont parvenus, parmi celles qui sont arrivées les premières : Mère Martial, Sr Marguerite-Marie Cuny, Sr Adèle Joannès, Sr Adélaïde Bantz, Sr Sigisbert Ambroise

Pendant la guerre 14-18, les Soeurs resteront à leur poste. Deux infirmières supplémentaires y seront envoyées par la Supérieure générale. L'ambulance de l'armée évacuera tout le monde pendant le gros de la bataille, en 1915. (Document 3)

Plus proches de nous, en 1947, nous retrouvons les noms de ; Sr St Victor Lamblin, Sr Marguerite Nicolas, Sr Alphonse-Marie Richard, Sr Marie-Emile Appfel.

Donation du manoir Lefébure aux Soeurs de la Doctrine

A partir de 1909, les Soeurs garde-malades étaient logées par Monsieur Léon Lefébure. Son décès en 1911, pose la question de savoir si son fils, héritier unique, Monsieur Eugène Emmanuel Lefébure, continuerait à loger les Soeurs dans les mêmes conditions. Il a fait mieux :

il a envisagé une donation légale à la Congrégation, en stipulant que l'immeuble devait toujours être destiné à des oeuvres humanitaires et sociales. Qui ne se souvient de Mère Gonzague, de Mère Stanislas et de Soeur Alfreda dont la compétence est proverbiale ainsi que son dévouement auprès des malades.

1930 : Création de la crèche : les Soeurs de la Doctrine sont demandées par les Etablissements Hertzog. Sr St Victor et Sr Marie de la Croix y seront affectées jusqu'à la guerre de 39-45. (Document 4)

1908 : Implantation à Fréland

Le 18 février, les Soeurs prennent la direction de l'hospice à la demande du maire et la conserveront jusqu'en 1952, soit pendant 44 ans. La Congrégation, à grand regret, a dû les retirer, n'ayant pas d'infirmières et de garde-malades pour remplacer les Soeurs fatiguées de l'hospice. (Document 5)

Pour résumer et conclure :

Les Soeurs de la Doctrine Chrétienne de Nancy, à l'origine les " Soeurs Vatelottes " ont oeuvré

à ORBEY : de 1852 à 1875 comme maîtresses d'école
de 1909 à 1971 comme garde-malades et animatrices sociales
de 1930 à 1939 comme gardiennes d'enfants (crèche et garderie de Tannach)

à PAIRIS : de 1908 à 1954 : comme intendantes et soignantes à l'hospice de Pairis

à FRELAND : de 1908 à 1952 : assurant la direction et les soins de l'hospice de Fréland.

LISTE DES JEUNES FILLES DU CANTON DE LAPOUTROIE, DEVENUES

" SOEURS DE NANCY "

Soeurs originaires de ORBEY

Prénom - Nom	née en	Profession	Décédée en
Emélie Maire	1834	1860	sortie 1863
Honorine Guidat	1839	1860	1912 à St Joseph
Jean Tisserand	1850	1872	1941 "
Blande Velain	1851	-	sortie

Antoinette	Marchand	1892	1913	1917 à Télange
Célestine	Didierjean	1886	1913	1951 à St Joseph
Séraphine	Didierjean	1888	1913	1914 à Château-Salins
Augustine	Didierjean	1878	1913	1956 à St Joseph
Cécile	Verdun	1882	1913	1979 "
Félicie	Didierjean	1886	1913	1936 "
Scholastique	Blaise	1884	1913	1932 "
Angèle	Miclo	1893	1921	1973 "
St Gérard	Didierjean	1892	1921	1926 "
Edith	Claudepierre	1900	1922	1985 "
St Gérard	Munier	1909	1928	1929 "
Odile	Jacques	1908	1929	1973 à Gap

Soeurs originaires de FRELAND

Josépha	Herqué	-	-	-
Virginie	Zann	1890	1913	1915 à Château-Salins
M. Antoinette	Petitdemange	1895	1918	1966 à St Joseph
Vitaline	Coutry	1899	1921	1923 "
Joséphine	Raffner	1909	1932	1961 "
Eugène	Eteng	1903	1936	1939 à Laneuveville

Soeurs originaires de LABAROCHE

Geneviève	Dechristé	-	-	-
Clémentine	Simon	1886	1913	1969 à St Joseph
Germaine	Dechristé	1888	1921	1975 "
Cyprienne	Million	1900	1923	non décédée

Soeurs originaires de LAPOUTROIE

Appoline	Petitdemange	1858	1880	1890 à St Joseph
Mélanie	Lalevée	1906	1929	sortie en 1950

Soeur originaire de HACHIMETTE

Isabelle	Parmentier	1930	1950	non décédée
----------	------------	------	------	-------------

Sources : Archives de la Congrégation de la Doctrine Chrétienne



LE PATRONAGE À ORBEY DANS LES ANNÉES 1930

1er rang (à genoux) : Maria PARMENTIER, épouse MURE - Yvonne LAURENT.

2ème rang : Soeur AMELIE - Maria HUG - Mère STANISLAS - Lucie HUG, épouse HERQUE - Cécile FRECHARD, épouse FLORENTZ - Soeur SAINT-VICTOR.

3ème rang : Germaine PONTIUS, épouse CLAUDEPIERRE - Germaine MUNIER, religieuse - Olive RIBOLZI, épouse DONADONI - Jeanne MUNIER, épouse MARCHAL - Joséphine RIBOLZI - Cécile HERMANN, épouse BEDEZ - Jeanne MUNIER, épouse GUIDAT - Yvonne PIERRE, épouse GUIDAT - Maria MICLO.

4ème rang : Maria VILMAIN, épouse DEPARIS - personne non identifiée - Marie Louise BAUMANN, épouse MAIRE - Marthe LAURENT - Cécile BARADEL - Marie MICLO, épouse GRIVEL - Maria DEMANGEAT, épouse GUIDAT - Bernadette MICLO, épouse BATOT.

Tous nos remerciements à M. et Mme FLORENTZ, Mme Marguerite SIMON, Mme Maria SIMON, Melle Marthe LAURENT et Mme Marie GRIVEL, pour leurs renseignements.

Orbey le 21 8^{bre} 1850.

DOCUMENT 2

en y a répondu
au pour l'année prochaine

M ad am la Supérieure,

Le Conseil municipal de la commune d'Orbey, canton de Luptevoy, Département du Haut-Rhin, vient de décider que l'éducation des jeunes filles de ma paroisse soit désormais confiée aux Religieuses de votre Congrégation. Je vous prie de me donner deux Institutrices, elles trouveront ici une maison meublée et jouiront d'un traitement de quatre cents francs chacune. Plus tard j'aurai l'honneur de vous en demander une troisième car j'en pense pour que deux Institutrices suffisent pour soigner convenablement les nombreuses jeunes filles de ma paroisse. Je me sers en jusqu'à présent de Sœurs de l'Oratoire, mais leur Supérieur nous les ayant brusquement enlevés parce que Monsieur le Maire n'a pas pris en leur faveur les mesures qu'il en pouvait prendre seul. Mon conseil de Diocèse que la commune ne s'adapte et plus à l'Oratoire et j'en suis chargé de faire auprès de vous, M ad am la Supérieure, de démarches pour obtenir de vos Religieuses. Je comprends que vos Sœurs, ayant toutes effectivement leur destination, il ne vous sera pas facile de venir à notre secours, mais j'espère que sans faire tout ce qui dépend de vous pour en faire la fin une jeune paroissienne dans votre Institutrice et vous guider et pour donner à vos Sœurs de Luptevoy, égaré c'est qu'à trois quarts de lieu d'ici. Des compagnes qui elle puissent visiter de temps en temps. J'attends votre réponse avec la plus vive impatience et je prie Dieu de faire en sorte que ma demande soit favorablement accueillie et que cette démarche soit couronnée de succès. Agrée, je vous prie, l'assurance de profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, M ad am la Supérieure,

Naturellement humble et très obéissant serviteur.

Deschamps curé

†
CONGRÉGATION
DE LA
DOCTRINE CHRÉTIENNE

Maison-Mère

Rue St Dizier, 149.

- 66 -

Nancy, le 16 janvier 1915

La Supérieure Générale de la Congrégation
de la Doctrine Chrétienne à Monsieur le Général
Commandant à Nancy, l'Armée d'Alsace.

DOCUMENT 3

Monsieur le Général Commandant,

J'ai l'honneur de vous exposer que la Supérieure de l'hospice
de Paris, amenant à notre Maison de retraite - le 28^{g^he} dernier -
une de ses compagnes malade, a eu bien de la peine à gagner
Nancy, en raison de sa nationalité étrangère, et qu'il ne serait
pas prudent de la laisser traverser de nouveau les lignes françaises
pour retourner à son poste. Cependant nos trois Sœurs restées
à l'hospice sont surchargées, avant à faire, par surcroît, le
travail des deux absentes. Je vous prie donc de vouloir bien
accorder des sauf-conduits et des permis de séjour en règle à
deux de nos Sœurs infirmières françaises, S^{rs} S^{rs} Sigisbert Ambroise
et S^{re} Gertrude Tricquegnon, que je désire envoyer à Paris pour
y soigner les vieillards.

Je vous en exprime à l'avance toute ma reconnaissance,
Monsieur le Général Commandant, et je vous prie d'agréer
l'hommage de mon profond respect.

S^{re} Louise Jourcart
Sup^{re} g^he.

- 67 -

Etablissements Herzog J. A. Logelbach

Adresse Télégraphique
HERZOG-LOGELBACH-ALSACE

Téléphone 3225 COLMAR

Chèque Postal
STRASBOURG N° 3922

R. C. COLMAR VOL B N° 123

Logelbach, le 27 Octobre 1930.

(HAUT-RHIN)

DOCUMENT 4

Madame la Supérieure Générale du Couvent
de la Doctrine Chrétienne

Nancy

149, Rue St. Dizier

Madame,

Sur l'avis de la Révérende Mère Supérieure RIEDER de
la Fondation LEFEBURE, à Orbey, nous venons vous demander de
vouloir bien nous faire savoir, si nous pourrions compter sur le
concours de votre ordre pour le service d'une crèche.

Nous avons formé le projet d'en créer une, pouvant
recevoir une soixantaine d'enfants pour notre Tissage d'Orbey.
Les parents - nos ouvriers - les amèneraient entre 6 et 7 heures
du matin, et les reprendraient après 5 1/2 heures du soir. A partir
de samedi à midi, elle resterait fermée jusqu'au lundi matin.

Vous n'ignorez pas, Madame la Supérieure, que nous
sommes vos voisins immédiats à Orbey, ce qui nous fait espérer,
que vous voudriez bien nous rendre à nos vœux, vu les facilités
que trouveraient les sœurs pour leur installation. Le soir,
après la retraite des enfants, l'après-midi du samedi et la journée
de dimanche, les sœurs de la crèche pourraient en quelques pas
rejoindre leurs consœurs à la Fondation Lefebure.

FRÉLAND, le 13 décembre 1952.



République Française

MAIRIE
DE
FRÉLAND
(HAUT-RHIN)

Téléphone No 5

DOCUMENT 5

Le Maire de Fréland

à la R.M. Supérieure Générale de la
Doctrine Chrétienne

N A N C Y
=====

Très Révérende Mère Supérieure,

Au reçu de votre lettre de septembre dernier, m'informant de la décision prise par votre Conseil Général de retirer vos religieuses de notre hospice, j'ai immédiatement cherché à pourvoir à leur remplacement. Ce n'est pas chose facile, hélas, toutes les Congrégations Religieuses opposant à mes demandes, la même réponse: pas de personnel ! Il ne me restait plus qu'à prévoir le recrutement d'un personnel laïque. Je suis en pourparler, actuellement avec plusieurs personnes, à ce sujet; mais je n'ai pas encore en mains de réponse définitive. C'est la raison pour laquelle j'ai tant tardé à donner suite à votre correspondance, et je vous prie de bien vouloir m'en excuser.

Or l'annonce, dans votre dernière lettre, de la date du 1er janvier comme extrême limite de séjour accordée à Soeurs Claire et Eugène, dans notre commune, va me mettre dans une situation très délicate. L'hospice risque, de ce fait d'être privé de direction et d'infirmière pour quelques temps. Dans ces conditions, me serait-il permis de vous présenter une requête, afin d'essayer d'obtenir, de votre bienveillance, l'autorisation, pour nos religieuses, de rester dans l'établissement, jusqu'au jour-très prochain, quand même - où elles pourront être remplacées. Je ne puis vous préciser, et je le regrette, le délai que je sollicite. Mais je suis persuadé que vous comprendrez la situation critique dans laquelle je risque de me trouver, d'ici une quinzaine de jours, et j'ose espérer, qu'ayant en main tous les éléments d'information, vous voudrez bien nous accorder ce délai.

Certes, je comprends très

*Retrait des Soeurs
Fréland*

GENEALOGISTES A VOS PLUMES !

OU DE L'INTERET DES REGISTRES DE
CONSCRIPTION POUR LA RECHERCHE
DES FAMILLES

Pierre COLIN



(1)

La montagne vosgienne, loin d'être une barrière infranchissable entre le département des Vosges et l'Alsace, est en réalité un trait d'union. C'est sur ses sommets que les marcaires se côtoyaient et de nombreuses familles étaient représentées sur les deux versants. Il suffit de se pencher sur les flux migratoires au cours des siècles derniers pour trouver une parfaite illustration de cette remarque.

Il est bien connu que de nombreux Alsaciens ont gagné le département des Vosges et donc dans leur esprit la France, pour laquelle ils allaient opter, après l'annexion de 1870 par les forces prussiennes.

Mais ce que l'on sait moins, c'est que le mouvement vers l'Ouest était déjà amorcé avant 1870.

La Société d'Histoire compte parmi ses rangs plusieurs généalogistes qui ont constitué un groupe dynamique. Chacun d'entre eux a l'habitude de glaner les renseignements sur les gens qui nous ont précédés, dans les archives des notaires, dans les registres communaux ou paroissiaux d'Etat Civil, dans les registres de conscription à Colmar. Il n'est pas évident que nombreux soient ceux qui ont jeté un coup d'oeil dans les Registres de Conscription de l'Arrondissement de Saint-Dié, lesquels sont déposés aux Archives Départementales d'Epinal.

J'ai extrait de ces documents tout renseignement d'ordre généalogique concernant des personnes du Canton de Lapoutroie - Val d'Orbey, qui auraient quitté le Val pour aller s'installer à Saint-Dié.

LISTE DES CONSCRITS

Dans cette liste sont indiqués les NOM, prénoms, métier, date de naissance signalée par *, commune d'origine, (noms des parents) de chaque conscrit.

- 1 - PETITDEMANGE Jean Dominique Aimé, mercier St-Dié, * 26.7.1819, Lapoutroie, (Dominique et Marie-Anne Béjot) installés à St-Dié.
- 2 - MARI Dominique, domestique St-Dié, * 30.11.1820, Orbey, (Dominique et Marie Anne Miclot).
- 3 - MARY Jean-Baptiste, frère du précédent, * 29.4.1822, Orbey.
- 4 - REMY Jean-Victor, fileur St-Dié, * 11.9.1825, Lapoutroie, (Jean Etienne et Marie Françoise Schneider), installés à St-Dié.
- 5 - CLAUDEL Eugène Joseph, * 5.11.1827, Lapoutroie (Joseph et Marie Anne Etienne) installés à St-Dié.
- 6 - EVRARD Jean Claude, enrôlé volontaire, * 2.3.1829, Lapoutroie, (Jean Claude et Marie Claire François), installés à St-Dié.
- 7 - MARY Jean Louis, fileur, * 30.6.1830, Orbey, (Dominique et Marie Anne Miclot).
- 8 - GLEY Jean Nicolas, cultivateur St-Dié, * 17.12.1832, Orbey, (Jean Nicolas et Marie Maire), installés à St-Dié.
- 9 - DALCHERT Jean David, sans profession St-Dié, * 5.8.1834, Orbey, (Sébastien et Agathe Nicolle), installés à St-Dié.
- 10 - DALCHERT Jean Joseph, fileur, * 18.4.1836, Orbey, (David et Marie Jeanne Miclot), installés à St-Dié.
- 11 - MARY Jean Nicolas, fileur St-Dié, * 14.4.1841, Orbey, (Jean Nicolas et Marie Villaume), installés à St-Dié.
- 12 - MARCHAL Jean-Baptiste François-Xavier, cultivateur St-Dié, * 13.10.1842, Lapoutroie, (Nicolas et feu Marie Reine Maire), installés à St-Dié.
- 13 - PETITDEMANGE Jean-Baptiste, cultivateur St-Dié, * 4.11.1843, Le Bonhomme, (Jean-Baptiste et Marie Anne Baradel), installés à St Dié.
- 14 - MARCHAL Auguste Nicolas, cultivateur St-Dié, * 29.4.1844, Lapoutroie, (Nicolas et Marie Reine Maire), installés à St-Dié.
- 15 - PETITDEMANGE Hilarion, cultivateur St-Dié, * 9.3.1846, Le Bonhomme, (Jean Baptiste et Marie Anne Baradel), installés à St-Dié.
- 16 - PETITDEMANGE Jean Louis, frère du précédent, cultivateur St-Dié, * 25.7.1847, Le Bonhomme.

- 17 - PETITDEMANGE Joseph, frère des précédents, cultivateur St-Dié, * 31.8.1849, Le Bonhomme.
- 18 - PIERRÉ Jean-Baptiste, tisserand St-Dié, * 26.8.1851, Orbey, (feu Jean-Baptiste et Marie Odile Florance), installés à St-Dié.
- 19 - ANCEL François Joseph, manoeuvre St-Dié, * 30.1.1851, Lapoutroie, (Joseph et Françoise Biéchy), installés à Colmar.
- 20 - BLAISE Constant, tisserand St-Dié, * 14.3.1851, Orbey, (Joseph et Marie Michel), installés à Munster.
- 21 - CLAUDE Jean-Baptiste Philibert, domestique St-Dié, * 28.3.1852, Labaroche, (Joseph et feu Marguerite Million).
- 22 - DEPARIS Antoine, soldat à Annecy, domicilié à St-Dié, * 25.2.1852, Orbey, (Jean-Joseph et Marie Elizabeth Batôt).
- 23 - BARADEL Charles Edouard, cultivateur St-Dié, puis Dommartin-sur-Amance (Meurthe et Moselle), * 13.10.1852, Lapoutroie, (Jean-Baptiste et Marie Anne Parmentier), installés à St-Dié.
- 24 - RAFFNER Auguste Jean-Baptiste, domestique St-Dié, * 7.9.1853, Orbey, (Marie Catherine).
- 25 - PARMENTELAT Charles Eugène, tisserand St-Dié, * 29.12.1854, Orbey, (Jean Joseph et Marie Angélique Koenig), installés à St-Dié.
- 26 - VALENTIN Jean Claude, tisserand St-Dié, * 15.12.1855, Orbey, (feu Jean Nicolas et Marie Jeanne Noël), installés à St-Dié.
- 27 - JALLON Paul Marie Eugène, soldat au 32° d'Infanterie à Grenoble, * 2.4.1855, Lapoutroie, (Jean-Baptiste et Marie Anne Andries).
- 28 - STEFFAN Louis François, tisserand St-Dié, * 17.6.1851 (?), Lapoutroie, (Joseph et feu Marie Catherine Petitdemange), installés à St-Dié.
- 29 - BATOT Jean-Baptiste, terrassier St-Dié, * 24.2.1855, Fréland, (Jean-Baptiste et Marie Anne Petitdemange).
- 30 - BARADEL Ernest Séraphin, domestique St-Dié, * 3.2.1855, Lapoutroie, (Jean-Baptiste et Marie Anne Parmentier), installés à St-Dié.
- 31 - MICLO Jean Georges, * 12.12.1855, Orbey, (feu Jean-Nicolas et Anne Marie Maire), installés à St-Dié.
- 32 - VALENTIN Nicolas Emile, tisserand St-Dié, * 24.10.1856, Orbey, (feu Jean Nicolas et Marie Jeanne Noël), installés à St-Dié.
- 33 - BALTHAZARD Nicolas Hubert, boulanger St-Dié, * 13.10.1856, Labaroche, (feu Jean Nicolas et Marie Marchand).
- 34 - SCHNEIDER Marie Jean-Baptiste Eloi, domestique St-Dié, * 3.2.1856, Orbey, (Jean Nicolas et feu Marie Odille Olry), installés à Châtenois.
- 35 - DIDIER Urbain Emile, tisserand St-Dié, * 8.1.1856, Orbey, (Jean Claude et Marie Anne Hornmann).

- 36 - PERRIN François Xavier, cultivateur St-Dié, * 5.12.1857, Orbey, (Nicolas et Marie Anne Jacquot), installés à St-Dié.
- 37 - MILLION Jacques Ferdinand, tisserand St-Dié, * 23.7.1857, Labaroche, (Jean-Baptiste et Catherine Florence).
- 38 - PARMENTIER Séraphin, tisserand St-Dié, * 14.1.1858, Orbey, (Jean-Baptiste et Marie Catherine Humbert), installés à St-Dié.
- 39 - BLAISE Jean-Baptiste, soldat dans la Légion Etrangère à Sidi-Bel-Abbès, * 6.11.1856, Orbey, (feue Marie Catherine).
- 40 - VALENTIN Léon, tisserand St-Dié, * 2.9.1858, Orbey, (feu Nicolas et Marie Jeanne Noël), installés à St-Dié.
- 41 - BARLIER Alfred, mécanicien St-Dié, * 20.4.1859, Lapoutroie, (Jacques et Catherine Dolet), installés à St-Dié.
- 42 - DIDIER Jean Claude Robert, tisserand St-Dié, * 18.4.1859, Orbey, (Jean Claude et Marie Anne Kornmann), installés à St-Dié.
- 43 - SCHWARTZ Jean Mathieu, charpentier St-Dié, * 28.10.1861, Orbey, (feu Jean Mathieu et Marie Catherine Lamouche), installés à St-Dié.
- 44 - PERRIN Constant Emile, cultivateur St-Dié, * 2.8.1861, Lapoutroie, (Nicolas et Marie Anne Jacquot), installés à St-Dié.
- 45 - LAMOUCHE Urbain Léon, engagé volontaire dans la Légion Etrangère à Sidi-Bel-Abbès, * 2.1.1857, Orbey, (Urbain et feue Marie Catherine Marguerite).
- 46 - PARISOT Charles, manoeuvre en Amérique, * 27.9.1862, Lapoutroie, (feu Jean Antoine et Odile Saint-Hilaire), installés à St-Dié.
- 47 - BRESSON Jean-Baptiste, voiturier St-Dié, * 10.6.1863, Le Bonhomme, (Jean-Baptiste et Marie Anne Ancel).
- 48 - DELACOTE Jean-Baptiste, domestique St-Dié, * 23.11.1863, Lapoutroie, (Nicolas et Thérèse Parmentier).
- 49 - PATRIS Hermance Antoine, coiffeur à Reims, * 15.5.1864, Orbey, (Jean Antoine et Caroline Hunolt), installés à St-Dié.
- 50 - BARADELLE Joseph Eugène, garçon de café à Nancy, * 23.8.1864, Lapoutroie, (feu Jean-Baptiste et Marie Anne Parmentier), installés à St-Dié.
- 51 - DIDIER Constant Justin, * 12.7.1864, Orbey, (Jean Claude et Marie Anne Kornmann), installés à St-Dié.
- 52 - BALTHAZARD Sébastien Louis, garçon brasseur à St-Dié, * 25.8.1857, Labaroche, (Sébastien et Marie Anne Gérard), installés à Labaroche.
- 53 - BRESSON Constant, cultivateur St-Dié, * 30.5.1866, Le Bonhomme, (Jean-Baptiste et Marie Anne Ancel).
- 54 - PATRY Lucien Antoine, pareur St-Dié, * 28.3.1859, Orbey, (feu Pierre et Catherine Deparis), installés à Orbey.

BILAN SOMMAIRE

Cela fait beaucoup de monde sur cette liste ! J'espère que nombreux seront les habitants du canton, et même d'ailleurs, qui auront trouvé des pistes sérieuses pour la recherche des familles.

Faisons un bilan sommaire. Chacun peut relever dans cette énumération :

Fréland	:	1	conscrit	concerné
Le Bonhomme	:	6	"	"
Labaroche	:	4	"	"
Lapoutroie	:	16	"	"
Orbey	:	27	"	"

Il ressort clairement de tout ceci qu'entre 1800 et 1890, la moitié des jeunes conscrits qui ont passé le Conseil de Révision à St-Dié et qui étaient originaires du Canton de Lapoutroie, venaient d'Orbey.

On remarque au passage de nombreux métiers du textile. Quelques jeunes ont quitté le toit familial et sont à Nancy, Reims, ou même partis dans le Nouveau Monde, en un lieu que, malheureusement, le document ne précise pas.



(2)

Le lecteur remarquera que 17 jeunes recrues originaires du canton sont déjà à St-Dié avant 1870.

Il est certain qu'en recherchant dans toute la Lorraine, et non seulement dans le canton de St-Dié, nous pourrions retrouver trace de nombre des Alsaciens qui sont partis de chez eux au siècle dernier.

N'oublions pas également que la statistique ne tenait compte que des conscrits. Un habitant du Canton, âgé de plus de vingt ans, qui allait s'établir ailleurs, n'était de toute évidence pas touché par cette statistique. Ne tirons pas trop hâtivement de conclusions ! St-Dié a perdu son Etat-Civil en 1944. De nombreux immigrants se sont établis à St-Dié. On ne pourra en dresser la liste que le jour où la reconstitution - déjà bien avancée - sera menée à son terme.

ILLUSTRATIONS

- 1 - Soldat en tenue de campagne, 1870
- 2 - Légion Etrangère : tenue d'Afrique (1882) et du Tonkin (1883)
- 3 - Légion Etrangère : tenue du Tonkin (1889)



(3)



Souvenirs d'Autrefois

LA VIE D'UN

QUARTIER DE LAPOUTROIE

Maria JULLIARD

illustrations : Eric HAMRAOUI

Ils étaient trois, nés avant ce siècle, seul l'un d'entre eux est encore vivant. Chacun avait habité ce quartier des artisans compris entre l'hôpital et l'ancienne pharmacie (l'actuelle maison Marcel MICLO). Il y avait là une grande concentration d'ateliers : 2 charrons, 1 maréchal-ferrant, 1 forgeron, 1 meunier-boulangier, 1 autre boulangier, 1 cordonnier, 5 menuisiers, 1 boucher, 1 coiffeur, 2 modistes-repasseuses, 3 couturières. Quelques-uns existaient en dehors de ce périmètre : 1 maréchal, 1 tourneur sur bois, 1 peintre, 2 ferblantiers, 1 serrurier, 1 boulangier, 1 boucher, et 1 meunier.

Nos trois anciens évoquaient volontiers le temps de leur jeunesse ; ils l'avaient observé, apprécié, ils en étaient plus ou moins consciemment imprégnés. Les temps ont bien changé, disaient-ils parfois, sans pourtant exprimer de regrets.

MARCEL est un sage : pour lui chaque époque a du bon et du mauvais, il faut s'efforcer de profiter du bon. Courir après ses vingt ans ne sert à rien, on serait perdant, hier ne peut être demain, chacun son tour

Au sein de son quartier on trouvait un hôtel et deux cabarets dont le sien qui lui avait offert des contacts privilégiés avec les artisans et leurs clients, pour la plupart des paysans. Les " gens de métier " se doublaient le plus souvent d'un petit cultivateur.

Il faut l'entendre évoquer l'ambiance de jadis ! Tout le pittoresque des silhouettes, des vêtements, des langages, nous est restitué ainsi que les savoureux sobriquets ... Un exemple dans le quartier : les menuisiers Gustave SCHMIDT (ancien organiste), Jean-Baptiste MAIRE et Charles MAIRE s'appelaient *lo Chékais* (le Réussi) *Djidjeye*, (?) *lo Mineye*. Quant à Théophile PETITDEMANGE le maréchal-ferrant, c'était la traduction patoise : *lo Meurtchau*.

Marcel, lui était le *filz du Prussien* parce que ce dernier était né le 8 septembre 1870, jour d'arrivée des Allemands. Une couturière, Alice GERARD était surnommée *lè Barotchate*, étant originaire de Labaroche. Il en était ainsi pour la plupart des gens.

E l'owte (à l'auberge) les clients parlaient surtout le patois welche, quelques anciens, nés avant 1870 et habitant le village, préféraient le français, des gens de la plaine, mariés à des Lapoutroyens (nes) ou de passage, s'exprimaient en dialecte alsacien, enfin les fonctionnaires allemands et leur famille parlaient *Hochdeutsch*. Chacun y trouvait son compte et tout se passait plutôt bien, mis à part un certain brouhaha plus ou moins cacophonique ; pour un auditeur de passage l'effet était assez cocasse...

Le jeu de quilles connaissait un plein succès, l'accordéon faisait l'unanimité, toutes catégories sociales confondues, on dansait avec entrain. Le point noir résidait dans les excès de boisson, causes de disputes et de drames Des hommes saouls ramenés de force à la maison par de bonnes âmes ou par leurs chevaux . C'était l'envers du décor.

La maison de Marcel située en bordure d'un canal, était dotée d'une turbine. Deux roues d'eau se trouvaient en amont et en aval. Meuniers, menuisier, charron, forgeron utilisaient cette force hydraulique, non sans difficultés. La nécessité incitait l'un et l'autre à accaparer abusivement le débit. Un long procès les opposa pendant longtemps. Le litige fut finalement réglé à Leipzig et chacun dut se contenter de la part qui lui fut assignée. Ce canal cause de mésentente, il l'aimait. Quand le niveau de l'eau était bas, il l'empruntait pour descendre au moulin-boulangerie, où la bonne odeur des miches rivalisait en automne avec celle des pains de noix et des pommes écrasées.

Son aînée, CLEMENTINE avait été l'épouse d'un charron dont le père s'était installé à Lapoutroie après un long tour de France comme compagnon. Il parlait volontiers de ces années d'apprentissage. Le métier était dur ; le maître artisan exigeait un travail bien fait, patience et endurance étaient nécessaires mais le résultat dépassait souvent les espérances. L'émulation stimulait l'effort pour réussir de belles pièces, récompensées par des diplômes. Il en possédait un, dont il pouvait à juste titre être fier. Ses deux fils bénéficiaient de son savoir. Il leur avait appris le mystère de la vie secrète du bois. Ce métier exigeait une profonde connaissance des essences, la solidité des roues en dépendait. Le moyeu réclamait de l'orme, on choisissait le chêne pour les rais et le frêne pour les jantes. Le père Tappe connaissait les arbres de la région ; il les achetait souvent sur place, les coupait et les laissait sécher 2 à 5 ans. La confection délicate d'une roue ne permettait aucune erreur.

Clémentine se souvenait de leurs promenades du dimanche à travers la forêt, comme elle se rappelait aussi des sorties en char à bancs avec l'ami Théophile LAURENT (le transporteur) pour relancer les mauvais payeurs du canton, du vignoble et de la plaine.

Des piles de bois, des stères, il y en avait partout autour d'elle, les ateliers des menuisiers CLAUDEPIERRE étaient à deux pas. Sur le pas de leur porte, l'air était chargé d'une bonne odeur de résine, de sciure et de colle. On entendait la varlope gémir sur la planche d'où sortaient les copeaux

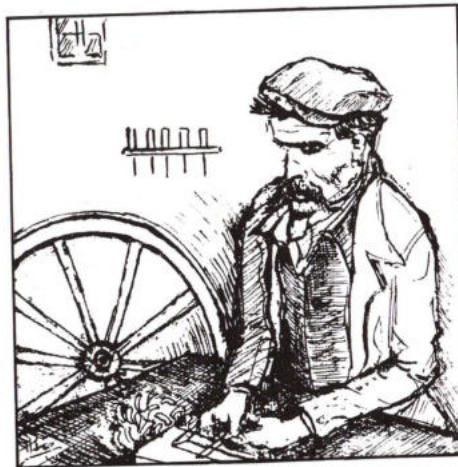


Le Forgeron

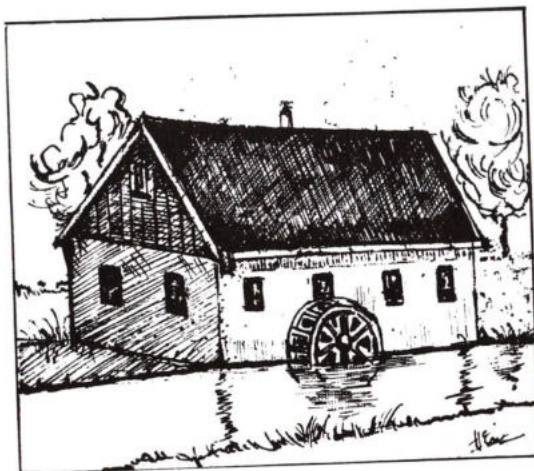
Le quartier des Artisans



La Couturière



Le Charron



La roue d'eau

blonds et transparents. L'artisan réveille le mystère qui sommeille au coeur du bois. Sous ses mains habiles, les beaux meubles de chêne et de merisier prenaient corps, comme d'autres plus simples en sapin.

Son voisin immédiat était Théophile, *lo Meurtchau*. L'antre du forgeron a toujours passé pour un endroit magique. La lueur du feu, le son cadencé du marteau sur l'enclume, le fort sifflement et l'odeur de corne brûlée lui confèrent un aspect très particulier. Le maréchal doit traiter le fer à chaud et à froid ; c'est tout un art difficile et délicat qui inspirait le respect. Théophile fabriquait lui même les fers à cheval. Aujourd'hui on achète des ébauches et on les adapte ; l'ajustement doit être parfait.

A la périphérie nord du quartier, la famille WAGNER avec le père et ses quatre fils était à la fois charron, forgeron, scieur de bois, et plus tard électricien. Malheureusement, la mort des parents entraîna celle de l'entreprise qui fut vendue aux enchères. L'encan dura deux jours, tant il y avait d'outils, de machines et de bois. Monsieur SCHWARTZ, le cordonnier-maire, avait aussi son atelier dans le coin. Sa fille vendait des chaussures, lui en fabriquait et les réparait. A l'extrémité sud Monsieur HAUSCHEL, menuisier et maire lui aussi, fut aidé et remplacé par son fils Jean-Baptiste.

Face au cordonnier, ALICE était bien placée pour observer les allées et venues de tout ce monde, circulant à pied, poussant des charrettes ou des bayards, accompagnant des attelages de chevaux, de boeufs ou d'ânes. Les samedis, mais surtout les lundis, jours de livraison des fromages, du blé, des animaux de boucherie, c'était un vrai défilé haut en couleurs

Sa mère surnommée *Fifine Colidche* exerçait le double métier de modiste-repasseuse, comme ses proches voisines, les dames CLAUDEPIERRE. Malgré cette concurrence le travail ne manquait pas. Bonnets pour les aïeules, chapeaux pour les autres, personne n'aurait assisté à une fête ou à une cérémonie à l'église sans couvre-chef. Les formes venaient de Strasbourg, l'art de la modiste consistait à les orner de rubans, de fleurs et de fruits, selon le goût et la bourse de chacune. Les mamans ne lésinaient pas quand il s'agissait du chapeau de leur grande fille. Il fallait voir tous ces velours et rubans de soie aux couleurs chatoyantes, mêlés aux bouquets champêtres et raffinés, toute une table leur était réservée.

Quant au repassage, à cette époque où l'on utilisait des fers assez lourds, dans lesquels on introduisait des charbons de bois incandescents ou une plaque rougie au feu, c'était un métier fatigant. Peu de femmes entretenaient elles-mêmes les chemises blanches avec col et plastron amidonnés, portées le dimanche par ces Messieurs. Le samedi, " *jour de pointe* " assez redouté, on excluait l'habituel *couraye* (causette) : on était trop pressé.

Les couturières, entre autres Eugénie MICHEL, Marthe DEL, Alice GERARD, connaissaient les mêmes périodes de surcharge qui, pire encore, leur imposaient des nuits de veille. Les toilettes exigeaient un travail long et minutieux, beaucoup de mètres de tissu, plus de la passementerie et des boutons. L'ensemble assez coûteux devait durer. On donnait les robes à réparer ou à rafraîchir.

Le grand " rush " était les Zottes, la Fête. Elle signifiait tant de choses : plaisirs, réjouissances, rencontres, etc... Ceux qui l'ont vécue savent ce qu'elle représentait autrefois. Nos trois anciens étaient d'accord, on la préparait longtemps à l'avance, on astiquait la maison, on invitait parents et amis, on mettait ses plus beaux habits. Rien n'était trop bon ni trop cher pour la " Fête ".

C'est à la Pentecôte 1913 que des jeunes gens de leur connaissance posèrent pour la photo souvenir, avec leurs outils.

Un peu plus d'un an plus tard la guerre allait bouleverser leurs existences, y mettre fin pour deux d'entre eux : Paul DIDIERJEAN et Raymond MICLO, changer peu à peu les mentalités et grâce au progrès industriel, modifier leurs conditions de travail. Bon nombre d'ateliers fermèrent leurs portes : forgeron, meuniers, menuisiers, modistes-repasseuses, couturières. Des auberges suivirent, l'hôtel fut brûlé.

Marcel, Clémentine et Alice quittèrent leur quartier, aux trois quarts vidé de ses artisans. Des gens venus d'ailleurs vinrent s'installer : Alexandre TORANELLI, maçon, créa plus tard une entreprise de construction reprise par son fils Aimé. Joseph PONTI, ferblantier, élargit lui aussi son champ d'action, il ouvrit un atelier dans le coin. Son fils Marius et son petit fils Alain se sont spécialisés dans le sanitaire. Jean-Pierre LITHARD, fidèle lui aussi au métier de son grand-père le forgeron, reste disponible tout en s'étant investi dans la vente et la réparation du matériel agricole. Un menuisier a remplacé les anciens : Gaby DEFRASNE aidé par son fils Hubert. Son atelier, spacieux et clair où les machines occupent une place importante, est assez différent de ceux d'autrefois mais on y respire la même délicieuse et pénétrante odeur. Un peintre Adrien PARMENTIER, installé dans les parages vient de décéder. Une autre entreprise de menuiserie appartenant à Félicien PIERREVELCIN, se situe à la sortie nord du village. Au centre, celle de MICLO-RAFFNER, est fermée depuis des années.

De nouveaux métiers enfantés par le progrès ont vu le jour : un mécanicien, Gervais COUTY, maintenant à la retraite, des électriciens : l'entreprise Désiré HAEMMERLE, elle aussi fermée, un radio-technicien, André BERTRAND va cesser ses activités, et tout récemment un électricien, André BONIFACI.

Le quartier, plus encore que l'ensemble du village, s'est vidé de la plupart des artisans. La motorisation, en facilitant les déplacements, l'industrialisation, en attirant la main d'oeuvre, en fabriquant des meubles, des machines, des outils en grandes quantités et à meilleur prix, ont fini par éliminer en partie l'artisanat, qui reste pourtant un service aussi apprécié qu'irremplaçable, vers lequel on revient.

Aujourd'hui, à la Pentecôte, un cortège préparé avec beaucoup de coeur et d'habileté tente de nous faire revivre le *bon vieux temps* si proche et si lointain, dont nous sommes les héritiers plus ou moins heureux et conscients.



LES MÉTIERS : LAPOUTROIE - 1913

premier rang : Sont présents, de gauche à droite, en commençant par le

- 1 - Un soldat allemand
- 2 - Le sellier RAESS
- 3 - Le maréchal-ferrant René MASSON, du Coq Hardi
- 4 - Le boulanger Marcel TRITSCHLER
- 5 - Le commerçant Raymond MICLO
- 6 - Le soldat PIERREVELCIN, fils de "Janseph" la sage-femme
- 7 - L'apprenti maréchal Paul DIDIERJEAN
- 8 - Le charron Jean WAGNER
- 9 - Le domestique du transporteur René BRUNIS
- 10 - Le domestique des marchands de bestiaux LEVY
- 11 - Le menuisier Jean-Baptiste HAUSCHEL
- 12 - Le peintre Louis MAIRE
- 13 - Le maçon Emile LANTZ

Lè Rotche dé Jnaches au Boerzwa

Henri PETITDEMANGE

Mi lan do Boerzwa, on trove enne grosse rotche tote naure da lé sèppe. Dè mousse to enoeytou èco dé lichens gris cracho to patou. Mè cat lè noeytie a vnu, cat lè pyoue tchè bé fwaut, é fau eyte bé corèdjou po spire lè rotche.

Din con lé fannte dè rotche doevno dé fneytte, dé brandesse roecho é quyetto to patou. On oye do boucan comme lo tnaur. Wannci dé scoue, dé gwo solè d'bon chtrisso dè noeytie, wannci dé famme que dvallo dvoré monture, dé véye, dé djenne. El'èrondyo lè naure rotche, el èhanntcho enne mélodie, dé tambou betto On n'oye pu ré, è lè smaye dè rotche on vou enne énorme silhouette naure To bâlma, bé spavrou, lé jnaches èvanço enne èpré l'aute, è so to, el confesso to lé mô quel zo fait. Lo Naur lé resbane o bé le boueyle.

... Lo bos boueyle tra fou!!! Tchèque jnache saute su sè scoue è fouye pa Gissait, o bé par lo Barli.

Sa lo " sabbat " dé jnaches

Malour è l'omme, que chleyfe pa toulà, do ta do sabbat. In djenne morcaire de Fralan ir lo tchalan denne jnache. É vloè cnache lè voertè, é se couetchoe derri in gwo sèppe è chterquoe. Cat sè djan sbottoe è confesse, é s'fâtchoe é li lançoè enne pire. Tote lé jnaches s'bottoenne è breire, è boueyloenne, in byè boucan. Sè djan vloè lo toué, mais élavou enne dmeydâle da sè patche, sa fait qué r'tonnoe au vilèdje. Quo qué r'trovoe da lè maujo ????? Lè jnache ire mwôte, stanndu su lo pyintcheye, da lo dow dousse rmèdurre de pette de boutche. Au moteye on oyait pochne

La Roche des Sorcières au Brézouard

Pas loin du Brézouard, on trouve un gros rocher tout noir dans les sapins. De la mousse bien sombre et des lichens gris croissent partout. Mais quand la nuit est tombée, quand la pluie tombe bien fort, il faut être bien courageux pour regarder cette roche.

D'un coup, les fentes de la roche se transforment en fenêtres, des flammes en sortent et illuminent les environs. Un bruit semblable au tonnerre se fait entendre. Voici des balais, des gros sabots qui surgissent de la nuit. Voici des femmes qui descendent de leurs montures, des vieilles, des jeunes ... Elles entourent la roche noire, une mélodie est entonnée, des tambours battent. Puis ... on n'entend plus rien, au sommet de la roche apparaît une énorme silhouette noire ... Lentement, humblement, les sorcières avancent ; l'une après l'autre confesse tous les maux qu'elle a infligés. La silhouette noire les félicite ou les gronde ...

Le crapaud fait entendre trois fois son cri. Chaque sorcière enfourche sa monture, s'enfuit par Gissait ou par le Barlin.

C'est le sabbat des sorcières.

Malheur à l'homme qui traîne par là au moment du sabbat !!!

Un jeune fermier de Fréland avait une sorcière comme fiancée. Il voulut connaître la vérité et se cacha derrière un gros sapin et attendit. Quand sa fiancée se mit à se confesser, il se fâcha et lui lança une pierre. Toutes les sorcières se mirent à crier, un beau boucan. Sa fiancée voulut le tuer ; mais il avait une médaille bénie dans sa poche et il put retourner au village.

Que retrouvera-t-il en arrivant à la maison ??? La sorcière morte, étendue sur le plancher. Dans le dos : deux cicatrices de pattes de bouc ... A l'église, le glas sonnait ...

JOURNAUX DE GUERRE

1914 - 1915

Présentation des documents

Gisèle GRUENER

Armand SIMON

Depuis plusieurs années, des habitants d'Orbey connaissent l'existence de ces documents : trois versions plus ou moins différentes des événements qui ont frappé Orbey dans les deux premières années de la grande guerre.

D'OU PROVIENNENT CES TROIS DOCUMENTS ?

1) Le premier cahier

Il a été trouvé par une famille portugaise dans la petite maison se trouvant derrière l'Hôtel des Bruyères, anciennement Hôtel Beck. Cette famille a montré ce cahier à Mme PICHLER, la voisine, qui a fait connaître ce document à d'autres personnes : M. et Mme Roger PICHLER, Mme Julia BOEHM, M. Jean BEDEZ.

Ce dernier a pu trouver un lien entre ce cahier et sa propre famille. En effet, à la date du 20 décembre 1915, on peut lire : "Aujourd'hui ils ont tiré sur la place mais nous avons sauvé à la cave et le soir à 9 heures ils ont de nouveau recommencé jusqu'à 7 heures du matin et ma pauvre Tante Philomène a été gravement blessée au cœur et est morte de suite, elle laisse 4 enfants un est aussi à la guerre qu'elle triste nouvelle pour ce pauvre garçon qui aimait tant sa mère." Cette tante est Philomène KOHLER, épouse LAMOUCHE. Elle eut quatre fils : Victor, Charles (parrain de M. Jean BEDEZ), Léon et Joseph. Sa soeur Marie KOHLER, épouse SCHNEIDER eut comme enfant la mère de M. Jean BEDEZ et un fils Théodore. D'après M. BEDEZ, c'est Théodore SCHNEIDER qui raconte la mort de sa tante Philomène et serait donc l'auteur de ce passionnant journal de guerre.

Théodore SCHNEIDER, né vers 1890, habitait au début du Faing, à côté de la forge XONREL (maison ZIMMERMANN). Réformé pendant la guerre de 1914-18, il avait vécu les combats de la région d'Orbey avant de se réfugier à Colmar, lorsque la localité est évacuée en janvier 1916.

2) Le deuxième cahier

Il a été transmis par M. Henri GOULBY à M. et Mme GRUENER. Il était donc connu depuis longtemps dans les familles GOULBY et HENRY, de la Matrelle et du Lait.

Ce cahier contient en fait deux parties différentes.

La première partie reprend le texte de la "Version SCHNEIDER" avec cependant des différences de rédaction : le style y est plus soigné ainsi que l'orthographe. Certaines phrases sont reconstruites, des informations abrégées. Prenons un exemple : Dans la version SCHNEIDER, nous lisons pour les 5 et 6 août 1914 : "On a fait aller travailler tout le monde ainsi que les jeunes gens à partir de 13-14 ans. Ils ont que couper du bois et faire de grands trous pour les soldats se cacher." La version "GOULBY" note : "Ordre est donné à tout homme valide et aux jeunes gens depuis l'âge de quatorze ans d'aller faire des tranchées, des embuscades, couper des arbres, bois et hâgis." Cette version est visiblement postérieure et remaniée par quelqu'un qui recopiait la version "SCHNEIDER". Mais qui était cette personne ?

Cette partie s'arrête au 6 janvier 1916, alors que la version "SCHNEIDER" va jusqu'au 13 janvier. Elle ne comprend pas le récit de la mort de la tante Philomène et se termine par un renvoi : "La suite au livre deuxième page 182." Mais ce livre deuxième ne nous est pas connu.

On trouve par contre deux documents absents de la version SCHNEIDER.

- Une "parole de l'Empereur tenu à Francfort le seize novembre 1914".
- Une "Prière traduit par Georges Ohnet que les Allemands doivent avoir à prier."

Ces deux textes sont nettement anti-allemands, évoquent pillages et destructions ainsi que le rationnement allemand. Ils ne correspondent pas au ton général du journal et ont donc dû être rajoutés après la guerre.

Nous allons appeler Document A les deux versions SCHNEIDER et GOULBY. Il va du 1er août 1914 à janvier 1916, mentionnent les faits de guerre et, assez souvent, les civils victimes de la guerre. Dans la version GOULBY, 1914 occupe 11 pages, 1915 39 pages et 1916 une demi-page.

Beaucoup de détails sont donnés sur le haut du village d'Orbey, le Faing, le Lait. Comme Théodore SCHNEIDER habitait dans la maison ZIMMERMANN, il est plausible qu'il soit l'auteur de ce document A.

3) Dans le cahier GOULBY

Il se trouve un deuxième journal de guerre nettement différent, que nous appellerons Document B. Il va du 29 juillet 1914 au 22 janvier 1915 seulement : 46 pages pour les cinq mois de 1914, 7 pages pour 1915.

Les informations sont nombreuses, avec cependant peu de civils nommés avec précision. Elles concernent surtout le secteur du Surcenord et de la vallée de Remomont-Bermont. Le rédacteur du journal habitait certainement le Surcenord, mais les indices sont minces. Il n'emploie quasiment jamais la 1ère personne, du singulier ou du pluriel. Tout juste pouvons-nous lire au 30 octobre 1914 : "Dans nos environs on a tiré..."; au 31 octobre : "Depuis le Plat, on voyait les Allemands déguerpir." et au 26 décembre : "Une maison de nos environs (du Plat)."

CARACTÉRISTIQUES DE CES JOURNAUX

1. - Les auteurs ne se nomment jamais, ni leur famille. A part quelques rares "nos environs", le style est toujours à la troisième personne.

Le ton de ces journaux est donc très impersonnel. Cependant il devient dramatique et émouvant par la sobre évocation des combats, des morts, des destructions.

2. - Les deux cahiers que nous avons consultés ne sont pas les journaux originaux. L'écriture y est toujours la même, régulière. Le papier ne montre pas de traces de fréquentes manipulations, inévitable dans une tenue au jour le jour. Nos documents ont donc été recopiés, après la guerre. Mais par qui ?

3. - L'émotion naît dans plusieurs pages, quand le ou les auteurs déplorent que les belles montagnes des Vosges soient dévastées par la guerre et que tant de jeunes soldats y laissent leurs vies. Ainsi le 15 août 1914 "les pauvres blessés font pitié à voir, réclamant à grands cris leur mère" (doc B). Le 18 septembre 1914, le rédacteur oppose les touristes nombreux dans les Vosges en été et les jeunes soldats venus "du fond de l'Allemagne et de tous les coins de France, non pas en touristes mais pour y combattre et mourir à la fleur de l'âge" (doc B).

4. - La vie religieuse occupe une grande place dans ces deux relations, et rythme le récit.

Au départ pour la guerre, le 2 août 1914, le renouveau de la ferveur religieuse est souligné : les soldats vont recevoir les sacrements, tout le monde se recommande à Dieu.

Le déroulement des fêtes religieuses est décrit avec précision. Le 15 août, l'auteur déplore les bancs des hommes vides. Lorsque les habitants du Surcenord ou de la montagne ne peuvent descendre à l'office dominical, cela est douloureusement ressenti.

Les soldats assistent nombreux aux offices : soldats français, du 19 août au 3 septembre, soldats allemands aux autres moments. Dans les premières semaines du conflit, les soldats décédés dans les hôpitaux de fortune sont enterrés en présence de nombreux civils et militaires.

Le 9 septembre 1914 est célébré un service à la mémoire du Pape Pie X "mort sans doute de chagrin" et pour le nouveau Pape Benoît XV.

Le cataclysme de la guerre est même attribué par l'auteur du Doc. B aux athées et aux orgueilleux. Le 25 décembre 1914, l'auteur s'emporte contre un capitaine allemand avare de laissez-passer : "Quand serons-nous une fois libres et ne serons plus sous le joug des socialistes et des indifférents. Espérons que le Divin Enfant de la Crèche nous apportera la paix et la liberté et qu'il humiliera tous ces orgueilleux qui sont la cause de tant de maux..."

5. - Les auteurs restent neutres dans leur récit : pas de sentiments francophobes ou germanophobes. Le courage ou la piété de tous les soldats est loué, leur misère déplorée. Le 1er novembre 1914, " les tombes des soldats allemands et français étaient magnifiquement ornées par les soins des soldats allemands et des habitants d'Orbey ".

Les récriminations portent toujours sur des cas individuels : officiers peu conciliants, soldats pillards ... La discipline semble bonne dans l'ensemble et les civils traités honorablement, si ce n'est des suspicions d'espionnage quand la tension est forte.

COMMENT LIRE CES JOURNAUX DE GUERRE ?

Nous présentons dans cet article uniquement le cahier GOULBY.

Pour mieux suivre les événements les documents A et B ont été réunis. Pour les retrouver dans le texte, ils portent une lettre de référence :

(A) : version SCHNEIDER (1914 à janvier 1916)

(B) : version "SURCENORD", de 1914 à janvier 1915, se trouvant uniquement dans le cahier GOULBY.

Le texte original a bien sûr été respecté : seules les fautes d'orthographe mineures ont été rectifiées.

Le document paraîtra en plusieurs parties, car il est assez long. Pour en faciliter la lecture, quelques intertitres ont été rajoutés.

REMERCIEMENTS

Nous remercions vivement Melle Gisèle GRUENER qui a entrepris le travail de rapprochement des deux versions, oeuvre longue et quelquefois fastidieuse, et qui a rassemblé de nombreux renseignements et photos pour cet article.

Merci également à Mme Annie PICHLER et M. Jean BEDEZ pour leurs prêts de documents et la communication de précieuses informations.



Famille GOULBY : ferme de la Matrelle en 1918. Remarquez les dégâts subis par cette belle ferme et l'état d'abandon du bâtiment et des prés au premier plan. Au gauche, un soldat français.

Orbey et ses environs pendant la guerre (29 juillet au 30 septembre)

LA DÉCLARATION DE GUERRE

29 juillet 1914 (B) : Des bruits de guerre commencent à circuler le mercredi, ainsi que le jeudi.

31 juillet 1914 (B) : Le vendredi, des officiers français ferment le téléphone à la Schlucht.

1 août 1914 (B) : Dans la nuit du vendredi au samedi les facteurs d'Orbey portent par dépêches aux jeunes gens de partir ; on commence à mobiliser. Le soir vers sept heures et demie la grande cloche de l'Eglise d'Orbey, annonce le commencement des hostilités de la guerre.

2 août 1914 (B) : Le dimanche un grand trouble régnait parmi les habitants. Les jeunes gens qui doivent partir se sont empressés de recevoir les sacrements. Pour la grand messe, l'orgue n'a pas joué, on a dit une messe basse. M. le curé Antoine UHLERICH étant malade, il a fait par l'entremise de M. l'abbé, une recommandation aux jeunes gens obligés de partir, de bien faire leur devoir, et de faire tous les matins, leur acte de contrition, et bien se recommander à la Ste Vierge. Dans le courant de la journée, on voyait à chaque instant des groupes de jeunes gens partir avec leur valise.

3-4 août 1914 (B) : Le lundi, et mardi nouveau départ de réservistes ainsi que des jeunes gens. Depuis l'âge de dix-sept ans jusqu'à quarante-cinq ans. Pour la religion, il y a eu comme un renouveau. Tout le monde s'empressait d'aller à l'Eglise pour aller à la messe, et prier devant l'autel de N.D. de Pitié où brûlaient de nombreux cierges.

3 août 1914 (B) : Les deux vicaires d'Orbey sont obligés de partir, laissant le curé seul, et malade depuis un an mais le bon curé n'a pas hésité un instant à reprendre les travaux pénibles du St Ministère et à entendre les nombreuses confessions de tant de jeunes gens qui ne veulent partir sans avoir reçu les sacrements. Les derniers jours de la semaine ont été assez calmes. Samedi 1er août, les hauteurs du Surcenord et des environs sont envahies par les soldats allemands. On a posé le téléphone au Surcenord, et sur toutes les hauteurs au dessus, quatre à cinq soldats sont continuellement occupés au téléphone.

4 août 1914 (A) : Départ de conscrits qui devaient commencer leur service militaire en automne.

5 août 1914 (A) : L'ordre est donné à tout homme valide, et aux jeunes gens depuis l'âge de quatorze ans d'aller faire des tranchées, des embuscades, couper des arbres, bois et haies.

9 août 1914 (B) : Le dimanche un père des Trois-Epis, est venu aider M. le curé.

10 août 1914 (B) : On commence à entendre le canon et la fusillade du côté de Munster et de Ste Marie-aux-Mines.

11 août 1914 (A) : Nouveau départ des jeunes gens et hommes de dix-sept à quarante-cinq ans, pour Brisach comme hommes de travail.

L'AVANCE FRANÇAISE

- 13 août 1914 (A) : Au Lac Blanc, deux cent cinquante soldats allemands, étant dans les environs de l'hôtel Freppel ont été surpris par les chasseurs alpins, ce qui a donné lieu à une terrible et sanglante bataille.
- (B) : Des soldats allemands et français ont rougi de leur sang la terre d'Alsace et sont morts pour la patrie, et de nombreux blessés ont été conduits à Orbey, où le personnel d'Orbey s'est empressé et dévoué à soigner ses chers blessés.
- 14 août 1914 (B) : La journée du vendredi a été un peu plus calme quoiqu'on entendait de tous côtés le canon.
- (A) : Les Français font prisonniers les civils qui s'étaient rendus au Lac Blanc pour enterrer les soldats.
- 15 août 1914 (B) : Le matin au Surcenord, violente fusillade par intervalles et canonnade, les balles sifflaient de tous côtés.
- (A) : Les premières bombes françaises sont venues éclater près du village d'Orbey. De nouveaux ordres forcés pour tout homme valide et jeunes gens à aller travailler, faire des tranchées, couper le bois sous la surveillance militaire. Un grand nombre de soldats Luxembourgeois sont occupés à la Graine-Champs à faire des tranchées. Les bombes françaises leur font cesser le travail et se sauver.
- (B) : La journée a été terrible et sanglante pour le Bonhomme, les Français ont bombardé et incendié vingt-sept fermes de la Verse du Bonhomme et se sont rendus maîtres du village. Il y a eu un grand nombre de tués et de blessés. La fête de l'Assomption a été triste, quoique la grand-messe ait été chantée par un père capucin c'était triste de voir les bancs des hommes vides, une partie étant partie pour l'armée, et les autres forcés d'aller travailler aux tranchées. Le matin on a réquisitionné les chevaux des habitants pour conduire les morts et les blessés qui avaient été frappés par des éclats d'obus à la Tête des Petits Faux. Ces pauvres blessés faisaient pitié à voir, réclamant à grands cris leur mères, pendant leur transport à Orbey. Le vendredi soir, quatorze août, on a enterré à Orbey un capitaine protestant mort au Lac Blanc et le samedi soir on a de nouveau enterré un soldat catholique. On entend partout la canonnade et le fusil. Pendant la journée, les Allemands ont commencé à descendre des hauteurs du Surcenord, du Blanc-rupt et du Bonhomme pour se retirer. Ils ont abandonné le téléphone. Depuis ce jour-là, les boîtes aux lettres ont été laissées ouvertes, les lettres ne portaient plus.
- 16 août 1914 (A) : Tous les jours on entend la canonnade du côté du Bonhomme où il y a beaucoup d'incendies, beaucoup de morts et de blessés.
- (B) : Mais à Orbey, dimanche a été calme, il y avait une foule de monde à l'Eglise. Une trentaine de blessés ont été conduits à Colmar, il en restait encore huit dans les salles d'école. Ils étaient admirables en patience, un Français était du nombre. L'un avait un poumon perforé, les autres la tête bandée et des blessures aux parties du corps. Notre curé quoique souffrant était parmi eux pour les consoler et les fortifier en leur donnant des réconfortants.
- 17 août 1914 (B) : Le lundi a été calme et tranquille.
- 18 août 1914 (B) : Mardi, les Français se sont avancés vers le Surcenord et les environs. Le lundi dix-sept et mardi dix-huit août, on a enterré au dessus du Lac Blanc près de la Croix, les soldats Allemands et Français tombés au Champ de bataille ; ils étaient au nombre de trente-deux. Qu'ils reposent en paix sur notre terre d'Alsace !
- 19 août 1914 (B) : Mercredi, au matin, le bruit court que sept-cents Allemands remontent à Orbey. Vers midi les soldats Français ont commencé à descendre par le Blanc-rupt, le Surcenord, et par le Jeune Champ, par bonheur que les sept-cents Allemands qu'on avait annoncé le retour n'étaient pas revenus.
- 20 août 1914 (B) : Jeudi, les Français sont montés à Labaroche, un violent combat a eu lieu ; cinquante Allemands et vingt-et-un Français ont été tués, et ont été enterrés entre le château du Honach et le Gazon des Villé près de la Croix aux Quatre Chemins. M. le curé et M. le Maire de Labaroche ont assisté à l'inhumation.
- (A) : Entrée des Français au village d'Orbey, à une heure de l'après-midi. Infanterie, Chasseurs Alpins et un détachement de cavalerie. Les fabriques cessent leur travail.

- 21 août 1914 (A) : Les Français occupent le village d'Orbey, ils gravissent la tour de l'Eglise, réglent l'horloge à l'heure française, ils brûlent les portraits des empereurs allemands. Devant la Mairie, ils prennent possession de la Poste, et enlèvent le tableau "Kaiserlichpostamt".
- (B) : Le vendredi et le samedi, les Français se sont avancés vers Turckheim et Kayzersberg, Colmar.
- 22 août 1914 (B) : Tous les jours, on entend le canon. Pendant la nuit, les Français ont passé par Orbey avec des chevaux, des canons et des munitions. Le samedi vers onze heures du matin, à deux endroits dans la direction de Colmar, on voyait une épaisse fumée qui s'élevait jusqu'aux nuages. C'était l'incendie d'une grande fabrique à Logelbach.
- 23 août 1914 (B) : Depuis le matin, on a entendu le canon mais de plus en plus éloigné. Dimanche, tout était calme, on ne voyait ni soldats allemands, ni soldats français. A l'église la grand-messe a eu lieu, ainsi que les autres cérémonies du dimanche comme en temps ordinaire.
- 24 août 1914 (B) : Lundi, journée calme, tout le monde a pu travailler, rentrer les blés et le regain.
- 25 août 1914 (B) : Mardi, fête de Saint-Louis, roie de France, patron de la chapelle de St Genêt. A dix heures, il y a eu une messe basse à la chapelle en l'honneur de St Louis, on a récité le chapelet et les litanies du Sacré-Coeur, pour les chers absents. Le matin on entendait la canonnade du côté de Ste Marie-aux-Mines et le soir du côté de Colmar, la canonnade a duré toute la nuit.

LA CONTRE ATTAQUE ALLEMANDE

- 26 août 1914 (B) : Mercredi, les Français sont remontés à Orbey, jusqu'à Bermont et les environs, ils ont commandé deux-cent-cinquante civils pour abattre du bois et faire des tranchées.
- 26 août 1914 (B) : Canonnade continue du côté de Ste Marie et le soir les bruits du canon s'étant plus rapprochés ; ce jour a été calme au village d'Orbey, les Français ont arboré leur drapeau et réglé l'heure comme en France.
- 28 août 1914 (B) : Vendredi, triste et sombre journée, plus triste encore était le bruit du canon qui se rapprochait le matin vers Hachimette et toute la journée du côté des Trois-Epis. A Orbey on craignait que les Allemands remontent, on a fait sortir M. le Curé de l'Eglise ainsi que les personnes qui voulaient se confesser, on a fermé la grande porte de l'Eglise et on a arrêté la sonnerie de l'horloge, tout le monde était inquiet, on descendait tout ce qu'on pouvait dans les caves, heureusement tout a été calme. Le Sacré Coeur et la Ste Vierge avaient encore une fois exaucé des habitants d'Orbey.
- 29 août 1914 (B) : La journée du samedi a été calme, les coups de canon étaient rares, mais par contre la nuit du samedi au dimanche a été troublée par la canonnade qui faisait trembler les vitres des fenêtres.
- 30 août 1914 (B) : Dimanche, beaucoup de soldats Français étaient par groupe dans le village, et nombreux ceux qui étaient à l'Eglise. Avant les vêpres on a enterré un soldat Français.
- 31 août 1914 (B) : Journée calme, le matin, on a enterré deux soldats et le soir de nouveau trois soldats Français.
- 1er septembre 1914 (B) : Journée calme. Dans le lointain des côtés de Plainfaing ou Fraize on entend le canon.
- 2 Septembre 1914 (B) : Mercredi, journée d'émotions et terrible surtout à Labaroche et aux environs. Depuis dix heures du matin le canon s'est fait entendre et n'a cessé de la journée que vers les sept heures du soir. Vers sept heures du matin on voyait une maison en feu. Et dans le courant de la journée on a vu quatre ou cinq incendies à différents endroits de Labaroche, dans les localités de Bermont et du Surcenord. Depuis vers dix heures du matin jusque vers les trois heures de l'après-midi il y a eu un incendie à Hachimette. Pour Orbey, heureusement il n'y a eu rien de grave à déplorer, quoiqu'il y ait eu du danger.
- 2-3 Septembre 1914 (B) : Louis Chalbrette revenant avec une voiture de Stosswihr est tué à Bethléem par une sentinelle Française.

3 septembre 1914 (B) : Dans la matinée, canonnade dans le lointain du côté de Plainfaing. Jeudi vers onze heures et demie les Français ont dû quitter Orbey. Un peu avant midi les Allemands sont rentrés en grand nombre il y a eu une vive fusillade et grande activité d'"Aréoplans". Le reste de la journée a été calme ainsi que la nuit.

4 septembre 1914 (B) : Dix heures du matin violente canonnade et fusillade du côté du Blanrupt, des Huttes et du Surcenord, un moment la ferme de Joseph Masson au Blanrupt est bombardée et incendiée par les Allemands. Un moment après, incendiée d'une maison au Combe, Huttes, on a tiré presque continuellement. Vers les quatre heures on voyait encore deux maisons s'abîmer aux Huttes. La nuit a été calme.

(A) : Les Allemands se sont retirés à Labaroche et dans les forêts des Trois-Epis. Ils ont livré une bataille du côté des Evaux et de la Place. Canonnade et fusillade toute la journée, plusieurs maisons sont incendiées sur la place de Labaroche, plusieurs familles sont sans abri. Louis Schalbrette, revenant de Stosswehr, est tué par une sentinelle Française au Bethléem.

LE FRONT SE STABILISE

5 septembre 1914 (B) : Les Allemands ont conseillé aux habitants du Surcenord de descendre plus bas dans le fond et quitter leur maison surtout les vieillards infirmes et de s'installer à des endroits où il y aurait plus de sûreté. Il en a été de même pour les troupeaux de bétail, vu les préparatifs qui ordonnaient quoiqu'il était très dangereux de sortir il n'est rien arrivé de grave.

6 septembre 1914 (B) : Dimanche, rares ont été les habitants qui ont été assez courageux pour assister aux offices, excepté les soldats qui ont assisté en grand nombre et beaucoup d'entre eux s'approchaient de la Ste Table. Dans les salles d'école, il n'y avait plus que dix blessés, aussitôt leurs plaies pansées, on les expédiait plus loin. Un de ces pauvres blessés a fait son testament pour envoyer à sa femme, étant à l'agonie. Tout le monde pleurait de le voir baisser son testament, il était de religion protestante, son état : fabricant. Vers le soir, il y eut violente canonnade et fusillade.

7 septembre 1914 (B) : Lundi, canonnade et fusillade continues même pendant la nuit, par les Allemands auxquels les Français n'ont point répondu. Les soldats Allemands du Surcenord ont quitté leur poste, mais le mardi, ils sont revenus plus nombreux, ils ont tiré continuellement, mais les Français ne se faisaient toujours pas entendre.

8 septembre 1914 (B) : Vers quatre heures du soir, les Français commencent à bombarder sur Orbey, depuis la Tête des Immerlins, les obus éclatant de tous les côtés on s'attendait à chaque instant à voir des maisons en flammes du côté de St Genêt, mais heureusement il n'y a pas eu de malheur à déplorer.

9 septembre 1914 (B) : Mercredi, il a été célébré un service pour N. St. Père le Pape, mort sans doute de chagrin le vingt août. Un nouveau pape a été élu le 3 septembre, il a pris le nom de Benoît XV. Les Français ont fait partir les habitants du haut de Blanrupt avec leur bétail, on les a conduit à Gérardmer, ces pauvres fermiers ont quitté leur maison en ne sachant où on les conduisait. Heureusement, le lundi le quatorze, ils ont pu rentrer avec une partie de leur bétail, l'autre partie leur a été payée.

6-10 septembre 1914 (B) : Ce qui devenait fâcheux pour les gens de la montagne ; les provisions commençaient à manquer le pain à devenir rare ; plus de sucre, de pétrole, ni de sel. Le dimanche six septembre, des sacs de lettres et de cartes étant arrivés, le service postal était de nouveau ouvert. Dans ces temps troublés, il fallait être d'une prudence excessive, se tenir calme, et sortir le moins possible, car on faisait prisonniers comme espions des hommes bien innocents comme on a fait à Orbey et un peu partout. Les premiers moments de la guerre, les fabriques ne marchaient plus que par intervalles et peu d'heures par jour. Les femmes, seules, pouvaient travailler et, les autres moments, on ne travaillait plus.

10 septembre 1914 (B) : On a brûlé moins de poudre que les autres jours, les Allemands ont encore bombardé quelque peu à la Geishof, Pairis et le Schulzbach ainsi que le

11 septembre 1914 (B) : vendredi matin, à part de cela le vendredi a été plus calme, que les autres jours. Dans cette huitaine, on était toujours sur les gardes, on entendait tous les jours plus ou moins le bruit du canon. Au Bonhomme, il y a eu de nouveau de rudes combats.

(B) : Samedi soir, on a enterré le dernier blessé des soldats Français mort à l'hôpital d'Orbey. Jusqu'à présent une dizaine de ces pauvres enfants de France reposent dans notre cimetière. Des personnes charitables se sont dévouées à soigner ces pauvres blessés, ainsi que le vénérable père qui n'hésite pas, malgré le bombardement et que tout le monde était réfugié dans les caves, à se mettre en route porter les derniers Sacrements aux mourants. Le petit Français qu'on avait enterré le trente et un août a eu un bel enterrement, c'était ses camarades qui l'ont porté en terre, beaucoup de soldats et de civils ont assisté à l'enterrement, il était un enfant de Lyon, fils d'une veuve. Le dernier enterré, était de Lille qui avait aussi sa mère, dans ses derniers moments, il disait à ceux qui le soignait : " Vous remplacez ma mère ", et avant de mourir, il leur a remis son argent et l'adresse de sa pauvre mère, et il leur disait : " N'est-ce pas chers amis, vous me ferez faire une jolie petite croix ". On lui a répondu : " Vous aurez non seulement une jolie croix, mais encore des couronnes ", son nom était Marcelle Colomb.(sic) Les journées ont été terribles pour Orbey et les environs, violent bombardement qui faisait trembler les maisons. Le neuf Septembre vers midi, les Français ont commencé à bombarder sur Orbey, le Faing, le village et les environs ; vers les cinq heures du soir ils ont de nouveau. Du haut du Plat, on voyait éclater les obus au Faing, Verpairis, Grande Vallée, au Présure, on en voyait même éclater dans la forêt au dessus du Bois-le-Sire, on supposait que les Français étaient redescendus vers Pairis, car voilà tout à coup vers les sept heures du soir que les Allemands commencent à bombarder au haut du Faing, Pairis et le Schulzpach. On entendait la canonnade au lointain du côté de Munster.

12 septembre 1914 (A) : Tout est assez calme.

12-14 septembre 1914 (B) : Samedi et lundi, au Bonhomme on a de nouveau incendié quatre maisons. Les derniers jours de la semaine, les habitants de la montagne n'osent plus descendre au village.

13 septembre 1914 (A) : Les Allemands sont revenus, en éclaireur.

(B) : Dimanche, les habitants de la montagne ont pu descendre pour assister à la messe, mais à partir de deux heures de l'après-midi, ils ont été obligés de se munir de passeport pour rentrer à la maison. A l'Eglise on a regretté l'absence de M. le Curé, sa maladie s'étant aggravée par suite des émotions de la guerre. Samedi dernier, beaucoup de jeunes gens sont partis et croyant revenir, mais on les a envoyés dans la Lorraine allemande.

14 septembre 1914 (A) : De grand matin les Allemands sont rentrés très nombreux cette fois, ils ont monté à Pairis et au Noirmont repoussant les Français, la fusillade a été vive toute la journée. Le soir, vers les huit heures, les Allemands sont forcés de battre en retraite, quitter le Noirmont et Pairis, ils se sont arrêtés au Lait et au Bethléem, il y a eu beaucoup de tués et de blessés. Depuis le commencement de septembre un poste est établi à la Grenelle.

(B) : Malgré le froid, la pluie et les brouillards, violente canonnade pendant la journée, et le soir on voyait de nouveau un incendie au Schoulzbach.

15 septembre 1914 (B) : Mardi, la journée a été assez tranquille.

16 septembre 1914 (B) : Mercredi, les Français depuis la Tête des Immerlins ont bombardé le Surcenord et les environs.

17 septembre 1914 (B) : Jeudi, les Français ont bombardé à la Grande-Vallée et au Verpairis.

(A) : Les Français prennent possession des Huttes, et les Allemands sont à Orbey jusqu'au Faing et Verpairis, plusieurs maisons sont brûlées par les bombes allemandes.

NOS BELLES MONTAGNES SOUS LES BOMBES

18 septembre 1914 (B) : Les Français ont de nouveau bombardé depuis les Huttes, sur le Faing et le village, dans l'après-midi il a dû avoir de rudes combats vers le Bonhomme on a entendu continuellement le canon. Qui aurait cru que nos belles et paisibles montagnes où se trouvent le Lac Blanc, le Lac Noir, visités et connus par tant de monde, qui venait pour leur plaisir et passer des saisons d'été, seraient le théâtre de la guerre et serviraient de champs de bataille, où tant de beaux et forts jeunes hommes verseraient leur sang et donneraient leur vie pour la patrie. Quel contraste, quand on songe à ces nombreux touristes qui chaque année venaient à la saison où a éclaté la guerre, et ces jeunes hommes qui sont venus du fond de l'Allemagne, et de tous les coins de la France, non pas en touristes, mais pour combattre et mourir à la Fleur de l'âge, et qu'une partie de ces nobles enfants reposent de leur dernier sommeil à l'abri des sapins sauvages de nos hautes montagnes, et d'où leurs belles âmes se sont envolées vers le ciel, vers la patrie éternelle. Le souvenir de ces braves ne s'effacera jamais de notre mémoire, que la terre leur soit légère.

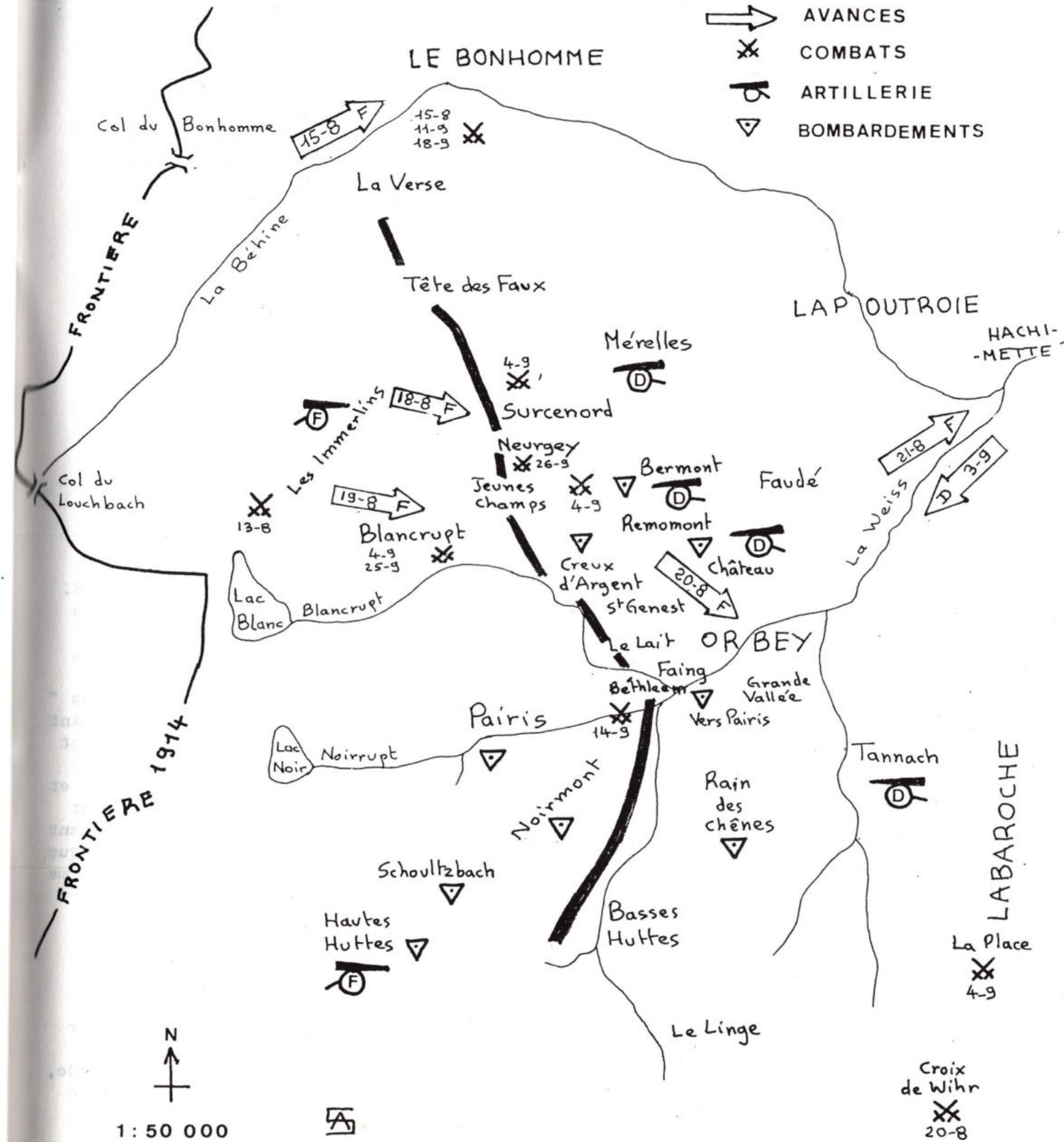
- 19 septembre 1914 (B) : La journée du samedi a été des plus calmes on a entendu que quelques coups de canon.
 - 20 septembre 1914 (B) : Dimanche, temps calme, beaucoup de monde a assisté aux offices, les soldats étaient nombreux. Beaucoup ont communié, les messes annoncées étaient toutes en l'honneur de N. D. de Pitié, de Notre Dame de Lourdes et du Perpétuel Secours, plusieurs de la part des soldats. C'est la première fois qu'on faisait dans notre Eglise les annonces en allemand. Avec les tristesses on dirait que la nature se soit révoltée. Le dimanche au soir, la fille d'Albert Masson en religion Soeur Angèle qui était rentrée dans sa famille au Surcenord en faisant des commissions, a découvert un soldat français mort au dessus du Surcenord, sans doute qu'il avait trouvé la mort dans le combat qui avait eu lieu quinze jours auparavant, il tenait encore son fusil à la main, et avait son sac sur le dos. Il avait de plus deux autres sacs français près de lui.
 - 21 septembre 1914 (B) : Le lundi matin, un habitant du Surcenord accompagné de deux soldats allemands, l'ont conduit à Orbey, d'où il a été enterré avec les honneurs de la religion, car il était catholique, il portait sur lui des médailles. Dans l'après-midi, les Allemands ont de nouveau bombardé les Huttes depuis le château de M. Lefébure et depuis les lacs. Un moment après les Français ont bombardé le Faing et les Verparis.
 - 22 septembre 1914 (B) : Mardi, la lutte a été grave pour Orbey. Dès le matin les Allemands ont commencé à bombarder, toujours depuis le château de M. Lefébure, au Noirmont, un peu avant midi, on voyait s'allumer deux belles fermes du Noir-Mont. Pendant ce temps les Français bombardaient toujours sur le Faing, le village, Bermont, Remomont. C'était triste de voir ces belles fermes devenir la proie des flammes. De voir consumer les récoltes de l'année ramassées avec autant de fatigue et de peine.
 - 23 septembre 1914 (B) : Mardi, à deux reprises les Allemands ont bombardé aux Hautes-Huttes et les Français ont quelque peu bombardé le Creux d'Argent, la journée s'est mieux passée qu'on ne l'aurait supposé.
 - 24 septembre 1914 (B) : Jeudi, le matin, les Allemands ont de nouveau bombardé aux Hautes-Huttes et dans l'après-midi on entendait des coups de fusil du côté de Pairis ce qui n'a pas duré mais du côté de Munster on entendait le canon ainsi que du côté du Bonhomme, et le soir on a de nouveau tiré au fusil du côté du Surcenord.
 - 25 septembre 1914 (B) : Les Allemands ont bombardé les Hautes-Huttes et les Français au Présure et au bas du Rain des Chênes, et ils ont encore lancé des obus du côté de Lapoutroie. Des contrées de Bermont jusqu'au Surcenord les habitants sont toujours exposés au danger, les obus passent sur leur tête pour aller éclater quelque cents mètres plus loin. Pendant la journée, on entend le fusil du côté du Blancrupt, le canon du côté de Munster et du Bonhomme. Depuis ces jours-ci, les Allemands sont venus en grand nombre se poster au Surcenord.
 - 26 septembre 1914 (B) : Samedi, les Allemands ont bombardé, les troupes Françaises qui se trouvaient vers les Lacs, les obus venant du côté de Ste Marie. Le soir, les Allemands sont montés vers les Français ; à la nuit, on entendait des coups de fusil vers les Neurgey.
 - 27 septembre 1914 (B) : Dimanche, les soldats de poste ne voulaient pas laisser les habitants du Surcenord qui voulaient se rendre aux offices. Les canons de Bermont ont commencé à tonner, les Allemands se sont rapprochés des Français qui étaient du côté des Immerlins dans la forêt, et vu que ceux-ci étant en trop grand nombre, se sont retirés, dans leur ancienne position. L'attaque n'a pas eu lieu.
 - 28 septembre 1914 (B) : Lundi, journée calme pour Orbey, tandis qu'au Bonhomme la canonnade a duré toute la journée et pendant la nuit.
 - 29 septembre 1914 (B) : Mardi, journée calme pour Orbey, du côté du Bonhomme on entend continuellement le canon.
 - 30 septembre 1914 (B) : Les Allemands ont bombardé à deux reprises les Français depuis Bermont et depuis le château de M. Lefébure et les Français d'envoyer leurs obus à Bermont, encore une fois les habitants ont dû se réfugier dans les caves.
- (A) : Le canon tonne de part et d'autre, deux fermes au Noirmont sont bombardées, et incendiées par les Allemands, treize vaches ont péri dans les flammes.

- A SUIVRE -

LES COMBATS

D'AOUT & SEPTEMBRE 1914

-  FRONT en septembre
-  FRANCE
-  ALLEMAGNE
-  AVANCES
-  COMBATS
-  ARTILLERIE
-  BOMBARDEMENTS

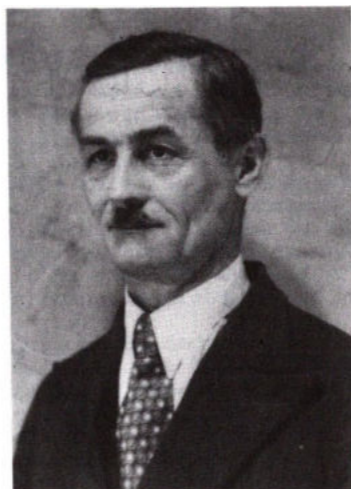


1:50 000

Croix de Wihr
X
20-8

MES MEMOIRES

de 1915



† Jean DODIN

Né le 18 janvier 1898, Jean DODIN est pris à 16 ans dans le tourbillon de la guerre. Il connaît maintes aventures périlleuses, avant d'être évacué dans le département des Vosges.

Nous remercions vivement Mme DODIN, née Germaine PARMENTIER, de nous avoir confié les souvenirs de son mari.

ENFANT DE TROUPE !

" Habitant le Creux d'Argent avec ma mère et ma soeur, j'étais occupé comme ouvrier agricole à la ferme GUIDAT lorsque éclata la guerre 1914-18. Nous étions entre deux feux. Dès avril 1915 les chasseurs alpins étaient avancés jusqu'à la ferme et les Allemands à St Genêt. Je les vois encore arriver ces braves courageux pour affronter l'ennemi. J'étais occupé à la cuisine lorsqu'ils entrèrent dans la ferme et j'entends encore me dire par le Chef " *Mon gars, la cuisine est à nous ; lorsqu'il y aura à manger pour nous, il y en aura pour vous* " et de me réquisitionner pour faire leurs petites besognes. Ils m'appelaient *Enfant de troupe* et j'étais heureux. Or le secteur devenait de plus en plus dangereux et je fus même pris comme guide dans différentes cordées. Par exemple lorsqu'une femme décéda dans l'agglomération : Mme MARY, il fallut la transporter à Pairis et l'enterrer. Le Chef me désigna pour guider les deux Alpins qui la transportaient à travers les tranchées, les buissons, les rigoles par Chèvremont et le Lieutenant nous donna pour le Poste, le mot de Passe. Or, l'opération dura plus longtemps que prévu et à notre retour le poste avait été relevé avec un autre mot magique. Je me rappellerai toujours comment après mille explications nous fûmes ramenés, baïonnettes au canon, au PC de la ferme où tout fut réglé.

Or, il s'avéra un soir que de la patrouille de reconnaissance commandée, le sous-lieutenant ne revint pas. Il avait été blessé par l'avant-poste allemand à St Genêt et il gisait dans la neige sur le terrain et nous l'entendions gémir. Le chef de la Section fit appel à un volontaire pour ramener le blessé. Immédiatement, un de ces hommes présents (un peu grisé) se présenta. Enveloppé dans un drap de lit que je suis allé quérir, il partit muni d'une corde, il s'avança, rampant doucement sur la neige glacée et parvint à gagner le blessé

exténué et moitié gelé qu'il attacha avec sa corde et le traîna jusqu'au PC. Dans la cuisine, j'avais forcé un bon feu pour le réchauffer et préparé une boisson chaude avec du schnaps et réchauffé sa couchette à l'aide de briques. Le lendemain, toujours à la nuit, il fut évacué à Pairis où il y avait un relais d'infirmerie. En revenant à travers rocaille et buisson, avec deux hommes de troupe, nous rencontrâmes un soldat auquel un de mes compagnons demanda du feu. Celui-ci ouvrit sa grande cape et lui alluma sa cigarette ; c'était un capitaine.

Isolés que nous étions, le ravitaillement n'arrivait pas toujours régulièrement, surtout leur pinard, comme ils disaient, et ça rouspétait. Il y eut des murmures que le vin devenait imbuvable. Or j'avais remarqué une chose. Sous la grange, il y avait un tonneau de cerises que j'avais encore pu ramasser et qui fermentaient. Il se trouvait qu'un soldat avait percé un trou pour soutirer du jus de cerises et le mélanger avec de l'eau pour augmenter la ration de vin et quelques copains s'en sont trouvés mal à l'aise. J'ai alors signalé le fait que j'avais découvert au Chef de poste qui me dit : " *Très bien mon gars, mais pas un mot à personne car je ne voudrais pas qu'on te porte rancune. Trouve-toi à la nuit, lorsque tout sera calme à la grange* ", et là, il sortit le bouchon et laissa couler le jus de cerises. Le lendemain matin, le tonneau était à sec et aucun ne se doutait.

Dans cette section se trouvait le soldat BACCALOU. Il m'affectionnait beaucoup et me disait toujours : " *Quand je serai de nouveau rentré chez moi à Paris (où il exploitait un commerce de charbon) je t'emmènerai avec moi* ". Hélas, il fut tué lors de la bataille du Linge. Plus tard, lors de mes sorties du dimanche, j'allais souvent au cimetière du Wettstein, tombe n° 183 3e rangée, lui faire une visite et honorer sa mémoire.

COMMIS AGRICOLE

Avant la bataille du Linge, nous fûmes évacués dans les Vosges et dispersés dans plusieurs villages accueillants. Il se trouva que M. DURUPT, adjudant dans la section de Chasseurs basé à Chèvremont, écrivit à sa femme qu'il y avait un convoi d'habitants de la région évacué dans les Vosges et qu'elle devait se renseigner à la Mairie du Val d'Ajol sur le jour de la rencontre à la Mairie, pour engager si possible un réfugié dans sa ferme, à la Croisette. Ce qui fut fait. Son choix tomba sur moi, Jean DODIN. J'y fus de 1915 à 1923 comme commis agricole. A la mort de ma soeur Angèle, qui travaillait à l'usine, je quittai ma patronne pour venir seconder ma mère, qui s'est éteinte par la suite. "

Jean DODIN travailla alors à l'usine Herzog, comme menuisier. Le 30 septembre 1925, il unit sa destinée à Melle Germaine PARMENTIER. il mourut le 3 mars 1969.

L'Eglise Ste Richarde de Hachimette

Il y aura 57 ans :

Le Baptême des Cloches

Marie-Josée COUTY



Dans le dernier bulletin de la Société d'Histoire nous évoquions l'élan de foi et la générosité de la population du village qui ont permis d'ériger un lieu de culte digne de ce nom : l'église Ste Richarde. Soigneusement entretenue grâce à la vigilance inlassable de la Société Union, elle reçut des perfectionnements au fil des ans et un jour on jugea qu'elle était digne de recevoir des cloches, comme une véritable église, dans son clocher encore neuf qui jusque là, n'abritait guère que la cloche de l'ancienne chapelle.

L'ÉLABORATION DU PROJET

C'est ainsi que le 17 février 1930, le comité se retrouva au complet chez son président M. Xavier ANTOINE avec M. le Curé PRINCE président d'honneur. M. ANTOINE avait déjà pris les premiers contacts avec la Fonderie CAUSARD de COLMAR, en vue de l'achat et de l'installation de trois cloches. La Fonderie avait envoyé trois devis d'après lesquels elle s'engageait à fournir trois cloches au prix de 17 F 50 le kilo rendu devant l'église, avec en plus 3 050 F pour 3 moutons, 3 300 F pour le beffroi et 800 F pour le montage. La cloche de l'ancienne chapelle ne s'accordant avec aucun de ces devis, la fonderie consentirait à la reprendre pour 1 500 F. Tel fut l'exposé du président et il fut décidé en commun de n'enlever cette cloche qu'avec l'approbation de son donateur qui était M. FLORENCE. On proposait en ce cas de graver son nom sur l'une des nouvelles cloches. Après examen des trois devis et sur proposition du curé, le

comité se décide pour le plus important, les deux autres n'étant pas en rapport avec la grandeur de l'église. C'est-à-dire 700 kg pour la grande cloche, (Ste Richarde), 480 kg pour la moyenne (Sacré-Coeur) et 345 kg pour la petite (Ste Thérèse). Pour trouver les fonds nécessaires il ressort qu'il faudra avoir recours au système du parrainage. Les fidèles en furent avisés le dimanche suivant par publication à l'église.

A la mi-juillet 1930, au cours d'une seconde réunion, M. le Curé PRINCE donna le rapport des premières souscriptions. Cinquante sept parrains et marraines s'étaient déjà fait inscrire. Il est alors décidé de verser une somme forfaitaire pour chaque cloche ; 1 000 F pour la grande, 750 F pour la moyenne et 500 F pour la petite. Quant à l'ancienne cloche, son donateur s'opposant à son enlèvement, elle restera en place et sonnera l'anniversaire de l'armistice comme elle avait annoncé la fin de la guerre le 11 novembre 1918. En même temps on envisage l'installation de la sonnerie électrique pour laquelle 30 000 F seraient nécessaires ainsi que pour couvrir les frais du baptême et de l'installation des cloches. Après discussion, l'avis du curé l'emporte et il fut décidé de chercher un emprunt d'abord sur place. Le président fut chargé de cette tâche, la société pouvant sans crainte le contracter car les troncs étaient d'un bon rapport.

LA PRÉPARATION DE LA FÊTE DU BAPTÊME

Le temps passe et déjà l'on discutait, le 25 octobre, des détails de la fête du baptême.

Les frais de l'électrification des cloches se monteraient à 15 000 F et le comité donna plein pouvoir à M. le Curé et au président pour traiter à ce sujet. Il est décidé d'inviter les anciens curés de Lapoutroie, M. le Chanoine RHEIN pour présider aux offices et M. le Chanoine FILLINGER pour prononcer le sermon de circonstance. Seront invités aussi M. le Conseiller Général DIDIERJEAN (d'Orbey), MM. les Conseillers de l'arrondissement, le Maire et les Adjoints de LAPOUTROIE ainsi que le Conseil de Fabrique, les Maires du canton et les sociétés de la commune. Le programme est fixé : le 26 octobre 1930 sera jour de liesse et de légitime satisfaction des paroissiens. A 13 H 15 départ du cortège, après rassemblement des parrains et marraines, du comité. En tête, la musique CONCORDIA, puis les chantres, les sapeurs-pompiers, les parrains et marraines, les invités, le comité. Deux pompiers sont par ailleurs chargés de veiller à ce que le premier quartier de droite reste libre dans l'église pour les invités. Après la cérémonie, il est prévu une distribution de dragées et le rassemblement de tous dans la grande salle de l'usine pour un vin d'honneur. Les sociétés quant à elles, étant réparties dans les différentes auberges, encore nombreuses à cette date, pour le vin d'honneur.

26 OCTOBRE 1930 : LE GRAND JOUR

Malgré la pluie et les bourrasques les fidèles affluaient de toutes parts vers l'église en ce 26 octobre. Et c'est devant un nombre inespéré de spectateurs que le cortège des parrains et marraines défila vers l'église trop petite pour recevoir tous les assistants.

Avant le baptême, le Chanoine FILLINGER, fit le sermon de circonstance, adressant un éloge à la générosité sans bornes de la population du village. Il présenta la cloche dans son rôle de compagne de toute notre vie, du berceau à la tombe, marquant de ses sonneries la vie de chaque jour et ses solennités.

Ce fut ensuite le Chanoine RHEIN qui présida aux cérémonies de bénédiction des trois cloches et au salut solennel, avec le gracieux concours de la Concordia et de la société de chant Caecilia.

Des rafales de neige et de pluie gâtèrent la sortie de l'église et la distribution de dragées. Le vin d'honneur fut ensuite servi à l'usine par une phalange de gracieuses demoiselles sous la direction de Mme ACKERMANN. Le président ANTOINE remercia les parrains et marraines, le clergé et les invités. Les Chanoines témoignèrent encore une fois leur admiration pour la population qui a pu réaliser une oeuvre si grande pour la gloire de Dieu.

LES PARRAINS ET MARRAINES DES CLOCHES

Citons le tableau d'honneur des parrains et marraines. Certains sont aujourd'hui décédés, d'autres ont changé de nom en se mariant. Mais tous reconnaîtront certainement des visages connus sur la photo ci-dessous, prise lors des festivités.



Cloche Ste Thérèse de l'Enfant Jésus :

Joseph ANTOINE (qui a pris la succession de son père), Henriette RINALDI, Roger BERTRAND, Marguerite ZIMMERMANN, Charles COLLEZ, Adeline ANTOINE, Joseph DUMOULIN, Joséphine GOULBY, Aloyse HEINRICH, Adèle MONGE, Aloyse MASSON, Marie ANTOINE, André MOEGLIN, Francine ACKERMANN, Achille RINALDI, Henriette LOING.

Cloche Ste Richarde :

Joseph DEMANGEAT, Jeanne GOULBY, René DEPARIS, Gérard PACIFIQUE, Marie GOULBY, Charles GUIDAT, Joseph MANGIN, Marie MANGIN, Paul PARNIZARI, Joséphine REMY.

Cloche Notre Dame des Trois Ave :

Jules BEAT, Maria DIDIER, Charles BITTEL, Jeanne LOING, Paul BLAISE, Georgette MILLION, Roland DUMOULIN, Monique CLAUDEPIERRE, Gilbert GAUDEL, Maria MILLION, Marius HAXAIRE, Julie PARMENTIER, Léon HUSSON, Joséphine GRASS, Charles MARCHAND, Eugénie NOEL, Joseph MILLION, Gilberte FRANCOIS, Joseph MINOUX, Marie REMY, Bernard PARMENTIER, Jeanne MICHEL, Marie JOUCKER, Pierre PARMENTIER, Marie R. PETITDEMANGE, Elisabeth LASSIAT, Maurice VOINSON, Marguerite RICHERT, Joseph PETITDEMANGE.

Nombreux cependant furent aussi les étrangers au village qui contribuèrent, selon leurs moyens, à l'érection du sanctuaire et à son amélioration. Ainsi, la commune donna à l'époque 59 000 F et le département 49 000 F, auxquels l'évêché joignit 30 000 F.

Que de souvenirs la sonnerie de ces cloches ne suscite-t-elle pas parmi tous ceux qui ont vécu les heures glorieuses mais aussi malheureuses de leur village, sonnant les fêtes et les espoirs, mais aussi les deuils et les larmes.

LE MARCHAND DE FROMAGES

A FRELAND

entre 1920 et 1940

Henri PETITDEMANGE

De 1920 à 1940 plusieurs habitants de Fréland pouvaient se faire appeler " *marchand de fromages* ". Il y avait entre autres : BERTRAND Séraphin, BERTRAND J.Pierre, GARNIER V., HENRY Joseph, SIMON Paul.

De quoi s'occupait le " *marchand de fromages* " ? Il faisait le tour des fermes à intervalles réguliers pour ramener dans des caisses en bois le fromage produit par les fermières de la montagne. La plupart du temps ces fromages étaient " *blancs* ", c'est-à-dire fraîchement sortis de leurs moules (appelé trottés). Arrivé à la maison, le marchand de fromages posait ceux-ci sur des rayonnages et procédait à l'affinage. Chaque fromage était lavé à l'eau tiède chaque jour et retourné. Cet affinage pouvait durer 5 à 6 semaines, en hiver le marchand était même obligé de faire du feu dans sa cave pour activer l'affinage. Le marchand payait le fromage selon le cours de la semaine, en 1920 cela pouvait aller de 1,80 F la livre (500 g) jusqu'à 5 F la livre en période de forte demande.

En été, les mouches présentaient le plus grand danger, car elles pondaient leurs oeufs de préférence sur le fromage et au bout de quelques jours les vers grouillaient. Le marchand raclait les fromages avec une sorte de spatule. Les raclures, grouillantes de vers, étaient rassemblées dans un récipient et vendues comme " *peurtacle* " aux gens du village, beaucoup moins cher évidemment. A ce qu'il paraît, il n'y avait pas de problème d'écoulement à cette époque.

Les fromages, une fois affinés, étaient soit cherchés ou amenés chez le grossiste. M. BERTRAND Séraphin amenait ses fromages à M. GRUMBACH de Hattstatt. Une fois par semaine, vers minuit il attelait son cheval à sa voiture bâchée et s'en allait livrer les fromages à Hattstatt. Il recevait entre 5 à 10 F par 50 kg de fromages livrés. M. BERTRAND S. fit ce trajet régulièrement jusqu'en 1940 ; une caisse en bois pouvait contenir 60 à 80 kg de fromages. M. BERTRAND mettait 6 heures pour arriver à Hattstatt. Comme il passait non loin de Colmar et par Kayserberg, M. BERTRAND faisait aussi le commissionnaire pour les habitants de la commune. Ainsi, il rapportait des médicaments, de la couleur, des pommes de terre etc.. En période de surabondance, le marchand faisait le tour des villages du vignoble pour écouler ses stocks.

Actuellement il n'y a plus de marchand de fromages à Fréland, et les fermières fabriquant encore du fromage se comptent sur les doigts de la main.

NOTA BENE

On dit que le fondateur des Fromageries RENTZ a débuté en achetant des fromages à Fréland. Il venait à pied de Riquewihr et emportait les fromages achetés dans un panier.

Je remercie M. S.BERTRAND pour les détails qu'il a bien voulu me communiquer.



Nouvelles brèves... de 1923 du journal

"LE NOUVELLISTE D'ALSACE"

Lucien JECKER

18 août 1923 : Tout le 152e Régiment d'Infanterie à ORBEY, avec près de 1200 hommes

20 août 1923 : M. Joseph BERTRAND, marchand de fromages à FRELAND, perd une somme de 10000 F dans le tacot ...

31 août 1923 : LAPOUTROIE : exhumation des restes de cent soldats allemands qui seront inhumés au cimetière militaire du Baerenstall ...

17 septembre 1923 : ORBEY : Conseil de révision. Soixante conscrits venant de tout Orbey réunis sur la place : une belle colonne ...

25 septembre et

3 octobre 1923 : KAYSERSBERG : Inauguration de la chapelle d'Alspach. La donatrice Mme WEIBEL était décédée quelques jours auparavant ..



LES TRIBULATIONS D'UN PAYSAN

RECIT PATOIS D'AUTREFOIS, RIME ET RYTHME

Maria JULLIARD

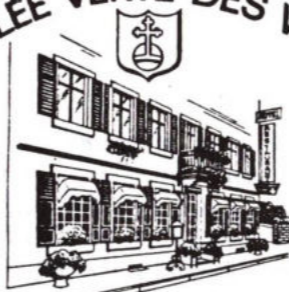
illustrations : Eric HAMRAOUI

E r'venant de Vormoteye,
 E l'avou èchtè dé tchèpeye
 Po sé feye.
 E rentrant tchie Mâleye,
 E n'alleu seere
 Dju derrie lo foneye,
 Da in sculé d'laiseye :
 E l'ir botè naque in' pocheye ...
 Lo lend'main é n'alleu è Orbey
 Tchie Minique Mâleye
 Bètte dé bzeye o fiégeye,
 E l'attrapeu lo fiégeye d'ssu lo moeseye.
 I fallut quouerri lo barbeye,
 Do ta qu'lo barbeye
 Li couzor lo moeseye
 Evo enne grande avoueye,
 Sè femme prayo Deye
 E pf do leye ...

En revenant de Munster,
 Il avait acheté des chapeaux
 Pour ses filles.
 En rentrant chez Mâleye (le sacristain),
 Il est allé s'asseoir
 Derrière le fourneau,
 Dans une écuelle de lait :
 Il était mis comme un cochon ...
 Le lendemain, il est allé à Orbey
 Chez Minique Mâleye
 Battre des pois au fléau,
 Il attrapa le fléau sur la bouche (museau).
 Il fallut chercher le médecin.
 Pendant que le médecin
 Lui cousait le museau
 Avec une grande aiguille,
 Sa femme priait Dieu
 Au pied du lit ...



LA VALLÉE VERTE DES VOSGES



HOTEL DE LA CROIX D'OR
RESTAURANT***

68370 ORBEY HAUT-
RHIN
TÉL. (89) 71 20 51

L'HOTEL DE LA CROIX D'OR D'ORBEY

A propos d'un acte de vente de 1899

2^e partie

Lucien JECKER

Dans la première partie de l'historique de cet établissement, nous étions arrivés en 1892, date de l'arrivée de Martin THOMANN à la tête de l'hôtel de la Croix d'Or d'Orbey.

Par un délicieux hasard, en cette même année 1892, paraissait à Strasbourg, Librairie Ammel, un guide du tourisme "Trois-Epis et environs", avec vues et cartes. Son auteur, Auguste REINHARD, précise (pages 167 à 169), l'équipement hôtelier de cette époque, à Orbey :

" Venant des Trois-Epis à mi-chemin on traverse le hameau de Tannet ou Tannach où on trouve une fabrique et des scieries, enfin on arrive aux premières maisons d'Orbey au-dessus desquelles s'élève à gauche un tertre où on trouve l'église et le cimetière et l'on débouche sur la grand rue du bourg.

..... Nous prenons à gauche la grand rue qui traverse Orbey sur toute sa longueur sur la rive droite de la Weiss. Nous y trouvons immédiatement à droite l'hôtel Fréchar d'Or ou Echo des Lacs qui contient douze chambres pour les touristes

Plus loin, il parle aussi des hôtels Cornélius et de la Croix d'Or. Ce dernier est certainement le plus ancien sur la place. Il est bien certain qu'un monde sépare ces restaurants et même nos auberges actuelles des cafés du 19^e et surtout des cabarets du 17^e ou du 18^e. G. Boutry dans "Us et coutumes du Val d'Orbey" nous donne de savoureux détails. Nous y reviendrons à l'occasion.

L'HÔTEL - RESTAURANT THOMANN

Gérants de l'établissement depuis 1892, Jean-Martin THOMANN et son épouse Célestine FISCHER, vont acquérir la propriété et le fonds par acte de vente du 29 novembre 1899, passé devant Maître ALEFELD, notaire impérial, à la résidence d'Orbey, pour la coquette somme de 19 200 marks.

Malgré les charges écrasantes qui pesaient sur l'entreprise, les jeunes époux vont transformer l'immeuble, l'embellir, tout en maintenant une réputation de bonne cuisine et de prix très abordables. Martin THOMANN a laissé ses brouillons de lettres et nous y apprenons qu'en 1902, la pension complète revenait à 4 marks (Café au lait, le matin, avec beurre et miel ; pour le dîner : potage, boeuf, hors d'oeuvre, petits pâtés, légumes chargés, poisson, un plat de viande avec salade, et dessert, fruits, avec une chopine de vin ; le soir potage, viande avec pommes, salade, dessert, avec une chopine de vin ; chambre comprise).

November 1899.

Verkauf N. 19.406



Handwritten signature/initials

Handwritten text: Der Herr... Alefeld, Kreis... Uebert...

Erkichen: Herr Jean Pierre Mathieu, Eigentümer... Uebert...

Handwritten text: Infolge... unter... gänzlich... Uebert...

Handwritten text: Infolge... der... Fischer... Uebert...

Handwritten text: N. 321, 324, 324

C O P I E de l'acte de vente de l'hôtel - restaurant de la Croix d'Or, par M. Jean-Pierre MATHIEU aux époux Martin THOMANN - Célestine FISCHER.

TRADUCTION

Par devant Me Guillaume ALEFELD, notaire impérial à la résidence administrative d'Orbey, soussigné,

ont comparu :

Monsieur Jean Pierre MATHIEU, propriétaire et cultivateur à Pairis, commune d'Orbey, lequel vend et cède avec toute garantie quant à la propriété qui est entièrement libre de tous hypothèque, privilèges, troubles et autres charges de tous genres,

aux époux ici présents, Monsieur Martin THOMANN, aubergiste, et son épouse Célestine FISCHER, par lui autorisé, sans profession, demeurant ensemble au village d'Orbey,

la propriété suivante, située dans la commune d'Orbey, section F, n° 321, 324, 324

En 1905, Jean-Martin THOMANN devint aussi vérificateur de viandes destinées à l'alimentation. Il était donc astreint à de nombreux déplacements.

Il s'intéressera aussi à la vie publique de sa commune, comme la Société de Tir, fondée à Orbey le 23 août 1904 par M. SEILLER et dont son beau-père, M. FISCHER, était vice-président et responsable d'un stand de tir.



A peine âgé de 46 ans, Jean-Martin mourut à Orbey le 9 novembre 1910. Sa veuve, aidée par ses enfants, va courageusement continuer le commerce.

Le fils aîné, Joseph Aimé, né le 23 mars 1893, avait déjà commencé son apprentissage de cuisinier à Vittel, dans les Vosges, donc en terre française. Le second fils, Lucien, était mort à 4 ans, cruellement ébouillanté. Le troisième fils, Martin Lucien, né le 21 septembre 1899 et prénommé ainsi en souvenir de son aîné, seconda sa mère, de même que sa soeur, Joséphine, née le 19 mars 1901.

LA GRANDE GUERRE - 1914 - 1918

Vinrent les heures cruelles de la guerre. Sur la demande de sa mère le fils Aimé resta en vieille France. Engagé volontaire pour la durée des hostilités, il participe à maintes opérations militaires et combattit ainsi au Chemin des Dames, à Verdun, au fort de Douaumont. Grand blessé de guerre, il fut honoré de deux citations et fut titulaire de la Croix de Guerre avec palme et proposé pour la Médaille Militaire.

L'hôtel de la Croix d'Or avait changé de clients : plus de paisibles touristes, rien que des militaires à servir et des officiers à loger. Un commandement militaire était d'ailleurs installé à l'hôtel Cornélius tout proche. Rappelons, en passant, que le prince impérial d'Allemagne, le Kronprinz, y avait logé le 15 août 1902. Mais, en 1915, ce fut le désastre : les sommets voisins s'empourprèrent. Le Linge, la Tête des Faux, ces noms rappellent à tous des combats acharnés, des ruines et des morts par milliers. Le Belvédère des Lacs (pour les Allemands : die Seekanzel), l'actuel Observatoire Belmont, servait d'observatoire d'artillerie à l'armée française. Le capitaine Belmont en parle beaucoup dans ses lettres, de même que de Paris.

Ce fut certainement le poste de commandement allemand de l'hôtel Cornélius qui était visé en ce mois d'août 1915. En ce 23 août, les obus tombèrent plus loin, dans la rue, vers l'Eglise et particulièrement sur la mairie. Un premier incendie put être maîtrisé, mais le bombardement reprit. La mairie flamba à nouveau, de même que quatre autres immeubles, dont l'hôtel Thomann. Un étudiant, le jeune GUIDAT voulut retourner dans la maison qui faisait face à l'hôtel de la Croix d'Or. Il y fut tué par un nouvel obus.



Rue de l'Eglise

Orbey

Kirchenstrasse

Puisque tout avait été perdu dans l'incendie, la famille THOMANN se réfugia chez les grands-parents FISCHER, au Bas-d'Orbey. Là-bas au moins elle restera à l'abri de la bataille. Elle y demeurera sept longues années, de 1915 à 1922. Il y faudra attendre impatiemment la fin du conflit, puis la reconstruction des bâtiments de la rue de l'Eglise. Que de ruines dans Orbey et ses annexes !

LA RECONSTRUCTION

De nombreuses démarches furent nécessaires pour hâter le versement des indemnités pour dommages de guerre. Le 22 juin 1921 enfin, la Préfecture du Haut-Rhin, par lettre adressée au député, l'abbé WETTERLE, annonça l'estimation des dommages de guerre à 22 546,40 F (valeur 1914), soit 124 000 F (valeur 1921).

Pour Pâques 1922, l'hôtel de la Croix d'Or d'Orbey rouvre ses portes et, en ce premier jour, la salle à manger est bien remplie par une joyeuse société, en excursion dans la région. La joie est revenue au coeur de tous ; la vie de la famille THOMANN reprend son cours normal, vie faite de travail inlassable et d'attentions pour les clients.

L'aîné des enfants THOMANN, Aimé, se marie le 20 janvier 1926 à Orbey avec Marie Bernadette CONREAUX. Bientôt il va lui-même acquérir l'hôtel-restaurant de la Couronne à Lapoutroie (face à la poste). Il en sera un chef de cuisine renommé.

Le 1er janvier 1931, Madame Vve THOMANN-FISCHER Célestine cède l'affaire à sa fille Joséphine qui vient de se marier le 26 novembre 1930 avec Jules PRUD'HOMME, de Labaroche. Il y était établi comme transporteur, tout particulièrement de bois d'oeuvre et de chauffage ; les transports s'effectuaient alors avec voitures et chevaux. Il ramassait aussi les bons fromages dans les fermes des environs pour les acheminer vers Colmar. A Orbey, pendant que son épouse s'occupera de l'hôtel, Jules PRUD'HOMME continuera son métier de transporteur, mais bientôt avec une camionnette, assurant ainsi les transports en tous genres. Il affinait les fromages. Il avait aussi commencé le commerce du charbon. Trois enfants vinrent agrandir le foyer des époux Prud'homme-Thomann. La grand-mère THOMANN, malade, sera soignée par sa fille et durant un moment, par les soeurs de la Doctrine Chrétienne, à la Fondation Lefébure. Elle s'éteindra doucement à Orbey le 11 novembre 1935.

Le commerce de charbon et les transports prenant de plus en plus d'importance, les époux PRUD'HOMME décidèrent de céder l'hôtel-restaurant de la Croix d'Or à leur frère, Lucien THOMANN. L'acte de partage des biens est passé en 1936 par devant le notaire d'Orbey. La famille PRUD'HOMME va bientôt s'installer dans son immeuble de la rue principale d'Orbey qu'elle occupe encore actuellement.

Durant toute cette période d'après guerre, le tourisme s'est bien développé à Orbey. Il existait naturellement bien avant le siècle. C'est ainsi que Charles GOUTZWILLER, dans ses " Souvenirs d'Alsace ", parle de l'Hôtel du Lac Blanc des Frères PETITDEMANGE et ce, en 1864. Les excursionnistes montaient aux lacs depuis Orbey, Lapoutroie, ou Le Bonhomme. Le massif vosgien bénéficiait encore d'un calme bien plus reposant que de nos jours. Ce n'est que durant l'été 1865 qu'un chemin carrossable avait été achevé entre Turckheim et les Trois-Épis et la chronique relève la frayeur des passagers des voitures hippomobiles qui y grimpaient : les pentes étaient raides et tout proche ... le précipice.

Le tourisme se développa surtout après la première guerre mondiale. Les lacs attiraient les amateurs de grand air, toujours plus nombreux. Mais à présent, on se rendait aussi sur les anciens champs de bataille du Linge et de la Tête des Faux, sans oublier les cimetières militaires devenus de vrais lieux de pèlerinage. Lucien THOMANN le signalait d'ailleurs dans ses en-tête de lettres de l'hôtel.

Point de départ pour les champs de bataille

Linge, Lacs Noir et Blanc, Tête des Faux etc.

HOTEL DE LA CROIX D'OR

M. THOMANN

Station Hachimette
Tramway
Colmar-Lapoutroie

ORBEY (HAUT-RHIN)
500 m. d'altitude

Autogarage

Les touristes " montaient " de Colmar par le petit train de la vallée de Kaysersberg, inauguré en 1885 et qui les menait jusqu'à la gare d'Orbey-Hachimette. De là, ils s'installaient dans les voitures de Monsieur BAFFREY qui habitait en face de l'hôtel THOMANN. Il assurait les liaisons Orbey-Hachimette avec diverses voitures tirées par un ou deux chevaux. On le reconnaît d'ailleurs sur la carte postale reproduite dans cet article et portant la mention manuscrite de 1907.

Après 1930, les touristes devinrent si nombreux durant les mois d'été qu'il fallut souvent faire appel à des chambres meublées louées chez des particuliers. Ce sera aussi bientôt l'époque des premiers congés payés.. En juillet-août, les Parisiens venaient nombreux à Orbey, autant dire que les salles du restaurant THOMANN n'étaient guère silencieuses.

Elles ne l'étaient pas non plus hors saison et surtout le dimanche. La clientèle locale était fidèle à la famille THOMANN. Le dimanche matin, tout le monde (ou presque ...) se rendait à la messe. Mais dès que la sonnerie des cloches, à l'église toute proche, annonçait le moment de l'élévation, on s'affairait au comptoir du café, nous a raconté Madame PRUD'HOMME-THOMANN Joséphine. On préparait de belles files de chopes et de chopines de bon vin. L'office divin terminé, les deux salles du restaurant se remplissaient bien vite et l'on consommait dans le joyeux brouhaha des conversations.

Le 1er janvier 1937, Lucien THOMANN prend donc la relève à l'hôtel de la Croix d'Or. Il a d'ailleurs vécu là depuis sa naissance jusqu'à son mariage avec Berthe VELCIN, fille d'une importante famille de Prés du Bois, mariage célébré le 7 janvier 1931. Les époux s'installèrent d'abord dans la maison de M. RUMPLER, ancien médecin de la commune d'Orbey (actuellement maison HUSSON, rue de Gaulle). Martin assurait également le transport du charbon. Il passait aussi dans les fermes pour ramasser les caisses de fromages pour un grossiste domicilié à Hattstatt.

En 1937, quand sa famille s'installe à l'hôtel THOMANN de la rue de l'Eglise, la situation économique de la région s'est bien assombrie. En moins d'une génération, la commune d'Orbey a diminué de 600 habitants. Mais, malgré la crise de cette époque, puis les épreuves de la seconde guerre mondiale ; Lucien THOMANN donnera un nouvel élan à son hôtel qu'il dirigera durant plus de trente ans.

DE NOUVELLES ÉPREUVES

La seconde guerre mondiale va encore frapper durement la famille THOMANN, non seulement dans ses biens, mais encore dans sa chair. Les combats de la libération furent particulièrement violents dans la poche de Colmar et la bataille d'Orbey fut acharnée et meurtrière. Rappelons seulement que les opérations militaires du secteur d'Orbey se sont déroulées de décembre 1944 à février 1945.

Pour mettre leur fillette à l'abri des combats, les époux THOMANN confièrent Lucienne-Jeanne-Thérèse, alors âgée de dix ans, à sa tante Madame TISSERAND née VELCIN Yvonne, habitant le hameau de Tannach. Un hasard malheureux voulut que, dans ce calme vallon, la fillette soit mortellement blessée par un obus le 24 janvier 1945. Le même jour, un parent de l'enfant, André PRUD'HOMME, frère de Jules, sera aussi tué lors d'un bombardement. La liesse de la libération était intense dans le bourg, mais dans certains foyers elle fut teintée de tristesse en pensant aux disparus

La paix revenue, les affaires reprennent.

Martin-Lucien THOMANN et son épouse agrandissent l'hôtel en le surélevant. Ils y installent aussi le chauffage central. Tous ces travaux sont entrepris en 1957.

En 1970, ils se retirent dans leur maison du Bas-d'Orbey auprès de leur fils Armand. Ils y passeront une retraite calme et agréable et atteindront tous deux un âge fort respectable : 78 ans pour l'épouse, décédée le 1er décembre 1983, et 85 ans pour Monsieur THOMANN, décédé le 26 janvier 1985.

L'HÔTEL ACTUEL

C'est le second fils, Jean-Albert-Constantin THOMANN, plus connu sous les prénoms de Jean-Bertin, qui reprit le flambeau en 1970. Lui aussi a été à bonne école : fin cuisinier, commerçant avisé et dévoué, secondé

par une épouse courageuse et dynamique.

Ceux qui ont connu l'hôtel de la Croix d'Or d'avant 1970 ne reconnaîtraient plus guère son intérieur actuel. En effet, dès 1973, Jean-Bertin et son épouse née GRAVA Jocelyne vont moderniser l'établissement. Le rez-de-chaussée va être transformé entièrement : la disposition des anciennes salles est modifiée et toute l'installation intérieure modernisée ; un bar moderne y est agencé, le restaurant est classé deux étoiles. En 1980, c'est le tour du premier étage, celui qui fut reconstruit en 1921 par l'entreprise OLRV de Labaroche. On assiste à un désossement complet de l'étage et une nouvelle disposition des chambres qui bénéficient toutes d'une salle de bain et d'un WC personnel. En 1982, la rénovation du deuxième étage fut entreprise: les chambres disposent de douches et de cabinets de toilette. L'hôtel est classé 2 étoiles. En 1986 enfin, le troisième étage est modernisé à son tour.

C'est donc un établissement de très bon confort qui accueille actuellement ses amis d'Orbey et les touristes venus de près et de loin.

